

388w7

Ville de Lille

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2006

La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire.- Je donne la parole à Sarah PHEULPIN-COQUEL pour l'appel.

(Madame PHEULPIN-COCQUEL procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mmes CLERBOUT, COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, DAVAL, DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, M. LABBEE, Mme MAHIEU, MM. MARCHAND, MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : MM. DECOCQ (pouvoir), LESERRE (pouvoir), Mme MALLEVILLE (pouvoir), MM. MAUROY, PECHARMAN, SINAGRA (pouvoir), SULMAN,

Madame le Maire.- Merci.

Je voudrais vous saluer toutes et tous, saluer les Conseillers de quartiers, tous les habitants qui sont aujourd'hui avec nous, ainsi que la presse qui nous accompagne comme d'habitude.

Je veux commencer ce Conseil en annonçant pour ceux qui ne le savent pas - mais le Conseil de Quartier des Bois-Blancs qui est largement présent est au courant - que Jeannine ESCANDE m'a demandé à être déchargée de ses fonctions de Présidente du Conseil de Quartier des Bois-Blancs.

Chacun sait que Jeannine a eu une lourde intervention chirurgicale et j'ai été la première, en allant la voir à l'hôpital ou en l'appelant à sa maison de convalescence, à constater qu'elle n'avait jamais arrêté de s'occuper de son quartier pendant cette période.

Chacun le sait, la présidence d'un Conseil de Quartier est un travail immense. Il faut être sur le terrain 24 heures sur 24, y compris la nuit (je pense aux violences urbaines où nous étions côte à côte) et notre collègue a considéré que ce rythme soutenu, cette présence sur des dossiers très

importants de ce quartier qui est en train de bouger de manière très forte, toutes ces réunions sur le Projet Educatif Global, sur la Politique de la Ville, le grand chantier d'Euratechnologies et le travail quotidien lui paraissent trop lourds par rapport à son état de santé actuel, même si Jeannine va beaucoup mieux. Nous le voyons d'ailleurs chaque jour.

Nous en avons discuté, mais je pense que ces raisons de santé sont toujours impérieuses et que cela ne se discute pas. Même si chacun, notamment aux Bois-Blancs, mais aussi au sein de l'équipe municipale, regrette sa décision, nous pouvons la comprendre, elle qui a tant donné dans ce quartier depuis vingt ans, j'y reviendrai dans quelques instants car je ne vais pas faire ici une annonce de départ.

Jeannine ESCANDE reste dans l'équipe municipale, elle a d'ailleurs accepté de prendre d'autres fonctions moins fatigantes que celles de Président du Conseil de quartier.

Nous ferons une grande fête avec tous ses amis des Bois-Blancs. J'espère que la chorale des jeunes, que je vois là, sera présente. Nous verrons tout cela pour lui rendre un très grand hommage le lundi 27 mars à 18 heures dans le quartier des Bois-Blancs avec l'ensemble des acteurs du quartier et tous les Conseillers de quartier que je salue très chaleureusement.

Je serai amenée à ce moment-là à rappeler non pas tout ce que Jeannine a apporté au quartier, mais une grande partie de ce qu'elle a engagé chaque jour auprès des jeunes en difficulté pour porter les dossiers qui sont ceux du quartier des Bois-Blancs.

Je sais qu'elle restera d'ailleurs fortement présente aux Bois-Blancs car nous avons beaucoup besoin d'elle.

Je voudrais d'abord rappeler, tout en étant relativement courte aujourd'hui - nous en reparlerons très largement le 27- que Jeannine a été la première Présidente de Conseil de quartier puisque Pierre MAUROY avait choisi, lorsqu'il a lancé les Conseils de quartier, de commencer aux Bois-Blancs.

C'est là qu'est née cette démocratie participative en 1977, très en avance sur les autres villes, avec ces Conseils de quartiers qui, à l'époque, étaient très innovants. Aujourd'hui, on ne saurait pas comment faire sans eux.

C'est d'ailleurs l'occasion pour moi de saluer très chaleureusement l'ensemble des Conseillers de quartier et particulièrement aujourd'hui celles et ceux des Bois-Blancs.

Dans le fond, Jeannine a fait vivre cette démocratie participative qui a ensuite été généralisée à l'ensemble des quartiers.

Je voudrais aussi dire que le quartier des Bois-Blancs et son action associative doivent beaucoup à l'engagement et au militantisme de Jeannine ESCANDE qui n'est pas seulement une militante politique, mais aussi une militante de l'engagement sur le terrain dans la proximité auprès des habitants et qui a toujours accompagné les structures et les associations du quartier pour apporter chaque jour un peu plus aux habitants.

C'est l'occasion pour moi de saluer toutes les associations qui sont présentes et qui ont tenu à être au Conseil Municipal ce soir pour entourer Jeannine après la décision qui a été la sienne.

Je voudrais aussi dire, pour l'avoir souvent vécu auprès d'elle depuis dix ans, lorsque je m'occupais de la Politique de la Ville auprès de Pierre MAUROY et en tant que Maire, qu'à chaque fois qu'il se passe quelque chose dans le quartier, Jeannine est là, la première, passant des heures à discuter, à comprendre et surtout à essayer de trouver la solution pour régler le problème en cause.

Je parlais des violences urbaines parce qu'il y a eu une vraie difficulté pour le club Mermoz, il a fallu trouver immédiatement des solutions et cela a été le cas comme à chaque fois.

Je crois aussi que nombre de réalisations du quartier doivent beaucoup à sa détermination. En effet, lorsqu'on est en face de Jeannine en réunion des Présidents des Conseils de quartier ou lorsqu'elle parle avec le Premier Adjoint chargé du budget des dossiers du quartier des Bois-Blancs, on a intérêt à avoir de bons arguments parce que ses dossiers sont toujours particulièrement bien montés et elle ne lâche pas avant d'avoir obtenu ce qu'elle croit bon pour son quartier. C'est vrai pour les équipements comme pour la résolution des problèmes, je pense au dossier de l'usine MEO et aux difficultés que cette usine entraîne pour l'environnement. Trouver des solutions en permanence, c'est tout à fait important.

Je voudrais aussi dire que si nous avons un très beau complexe sportif, le complexe Youri Gagarine qui s'est enrichi récemment, c'est aussi parce que ces dossiers ont été défendus, comme l'Espace Pignon, comme la Salle polyvalence Brossolette, comme la cyber-base de l'école Desbordes-Valmore, comme le Chalet pour les jeunes, par le Conseil de quartier et par sa Présidente.

Je veux dire aussi que dans le grand chantier d'Euratechnologies qui est pour le quartier des Bois-Blancs, comme pour le quartier du Marais à Lomme, un grand chantier de développement, pas seulement par la partie économique, mais aussi par le quartier qui sera construit autour sur les friches et qui sera un vrai quartier de qualité et de mixité, c'est un investissement important et une énergie incroyable que Jeannine a apportés au quartier depuis maintenant vingt ans et qu'elle continuera, je le sais, à apporter.

Je voulais simplement lui dire ici notre gratitude, celle du Maire de Lille et je parle aussi au nom de Pierre MAUROY. Te dire merci, ma chère Jeannine, pour tout ce que tu as apporté aux Bois-Blancs et tout ce que tu apportes à notre équipe municipale où tu continueras à être l'officier d'état civil que l'on connaît.

Il faut savoir qu'il y a peu de mairies où l'élu chargé des mariages travaille chacun des dossiers. dit à chacun les mots qui correspondent à son histoire, pour ce jour qui est considéré en règle générale comme le plus beau de sa vie. Ton humanité, ta générosité, ton énergie font que tu apportes à chacun le mot qu'il attend.

Nous ne faisons pas ici des mariages « tout-faits », nous essayons, grâce à Jeannine, d'être le plus proche possible des gens et c'est ce qu'elle continuera à faire.

Je voulais aussi vous dire - mais nous en parlerons lors du prochain Conseil Municipal - que Jeannine ESCANDE a accepté d'être Présidente du comité de pilotage qui va préparer les commémorations de 1936, l'anniversaire de Roger Salengro et des profondes mutations sociales et urbaines qu'il a entraînées dans notre ville.

En ce qui concerne 1936, beaucoup de Villes, de Départements, de Régions, préparent des commémorations pour se souvenir de ce qu'a été cette période où la vie des Français a changé après des luttes et des combats tout à fait essentiels. Donc, nous allons dans quelques jours faire appel aux Lillois et Lilloises pour qu'ils ouvrent leurs « boîtes à chaussures » et pour qu'ils nous apportent leurs photos, leurs souvenirs de ces premières vacances, ou parfois des actions menées dans un certain nombre d'entreprises, actions qui ont permis ces avancées qui font aujourd'hui partie de notre histoire.

Je suis très heureuse que, accompagnée de Dominique PLANCKE et de Bernard CHARLES, Jeannine ait accepté de présider ce comité de pilotage qui préparera ces commémorations qui auront lieu avant l'été pour les commémorations de 1936 et à l'automne pour la commémoration du décès de Roger Salengro.

Je l'en remercie très vivement.

Je dois aussi vous dire que j'ai décidé de confier à Walid HANNA la présidence du Conseil de quartier des Bois-Blancs. Il a l'expérience des Conseils de quartier avec la présidence du Conseil du Faubourg de Béthune et de la Politique de la Ville. Les problèmes actuels du quartier des Bois-Blancs, c'est la Politique de la Ville autour de ce grand projet Euratechnologies. C'est aussi un dialogue avec la jeunesse qu'il a commencé dans ses délégations, d'ailleurs avec Jeannine ESCANDE, qu'il va pouvoir poursuivre et amplifier et je le remercie d'avoir accepté cette nouvelle tâche passionnante. Je sais que Jeannine sera toujours là pour l'accompagner de ses conseils et pour lui « apprendre » le quartier des Bois-Blancs et lui faire passer cet esprit très particulier de ce quartier de notre ville.

Enfin, je vous invite tous, et notamment les représentants des associations du Conseil de quartier, des habitants des Bois-Blancs, le lundi 27 mars à 18 heures, où nous ferons une fête en hommage à Jeannine. Nous essaierons de revivre les différents moments de ses vingt dernières années aux Bois-Blancs et ce sera l'occasion de voir comment ce quartier a beaucoup changé grâce à l'énergie et à l'humanité de sa Présidente de Conseil de quartier.

Alors, Jeannine, rendez-vous au 27 pour en dire beaucoup plus et en te remerciant encore.

Je crois qu'on peut l'applaudir.

(applaudissements)

C'est toujours un moment difficile quant on a autant travaillé, c'est un moment plein d'émotion, mais nous savons ce que nous lui devons et ce que nous continuerons à lui devoir dans notre équipe.

Je vais maintenant ouvrir le Conseil Municipal classique avec le carnet qui nous amène malheureusement à parler de certains de nos amis qui nous ont quittés.

Je voudrais d'abord dire à Rolande DASSONVILLE qui fait partie de notre famille pour un certain nombre d'entre nous, et que chacun connaît comme Conseillère de quartier à Lille-Sud mais aussi comme femme engagée dans son quartier, combien nous sommes auprès d'elle depuis le décès de son époux, Ferdinand DASSONVILLE, le 24 février 2006.

Je veux simplement vous dire, Rolande, que tout le Conseil Municipal, tous les amis qui sont ici, partagent votre peine et vous transmettent leurs condoléances pour vous et vos enfants.

Nous voulons vous dire que nous sommes là et que nous pensons beaucoup à vous.

Nous avons aussi appris le décès de Maurice DESBONNET, le 4 février dernier, à l'âge de 79 ans.

Il avait effectué toute sa carrière au Bureau d'Aide Sociale de Lille et en avait gravi tous les échelons pour en assurer finalement la direction.

Il a pris sa retraite en 1982 au moment où le Bureau d'Aide Sociale devenait le CCAS. C'était un grand connaisseur des lois sociales et il a toujours porté une très grande attention aux personnes en grande difficulté dans notre ville.

Malheureusement, cette année, nous avons connu le départ de beaucoup d'hommes et de femmes qui ont fait la force de notre ville, notamment dans le domaine social, qui étaient empreints de la caractéristique de ces grands Lillois, c'est-à-dire à la fois une grande exigence, un grand engagement et une grande humanité.

C'était le cas de Maurice DESBONNET qui a été un grand agent de notre Ville et un grand Directeur.

Je voudrais saluer plus particulièrement son fils, Jean-Michel, qui travaille d'ailleurs à la Direction de l'Action Sociale et l'Insertion de la Ville de Lille et lui dire que nous pensons tous à lui et que nous n'oublierons pas Maurice DESBONNET.

Je voudrais vous parler de la disparition brutale du Docteur Jean-Daniel ESCANDE qui est survenue le 7 mars dernier dans un accident dramatique.

Jean-Daniel ESCANDE, tout le monde le connaissait et pas seulement dans son quartier à Moulins, mais dans toute la ville.

C'était d'abord un médecin, il aimait le dire, un médecin généraliste comme on aimerait en avoir beaucoup, c'est-à-dire ouvert sur chacun de ses patients, ne se contentant pas de faire des ordonnances, mais écoutant, conseillant, ouvert aux hommes et aux femmes qui étaient en face de lui, essayant d'être toujours attentif à leurs problèmes, apportant conseils et utilisant son temps de manière extraordinaire au service de chacun.

Dans « son quartier » comme il le disait de Moulins, Françoise ROUGERIE en parlait encore récemment, Jean-Daniel ESCANDE était une figure incontournable. C'est là où, avec le Docteur Bertrand RIFF, il a créé la Maison médicale, il y a maintenant vingt ans.

Chacun sait que Jean-Daniel ESCANDE avait de nombreuses spécialités, en dehors de celle de médecin généraliste au service de la population. Tout d'abord, c'était un spécialiste de la médecine sportive. Pendant quinze ans, il a été médecin du LOSC et aussi médecin du CREPS. C'est cette passion du sport qui l'a amené à pratiquer ces randonnées en haute montagne pour lesquelles il se préparait toujours avec beaucoup de courage et de détermination.

C'était un militant associatif très engagé dans la lutte contre la toxicomanie et toutes les formes de conduite addictive. Il avait créé avec le docteur RIFF l'association « Généralistes et Toxicomanie ». Il était également praticien hospitalier au CHRU où il avait ouvert en 2000 l'antenne de soins médicale et la prévention des conduites dopantes.

Voilà ce qu'était son activité professionnelle, mais au-delà de cette activité, tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui, de militer avec lui, d'être ses patients et d'avoir un jour face à eux Jean-Daniel ESCANDE en sont ressortis avec une vision plus claire, plus nette de ce que pouvait être leur avenir, pas seulement dans le domaine de leur santé, mais aussi dans la façon dont ils pouvaient la construire.

Il apportait tout ce qu'il était, et je sais que son épouse et ses enfants continueront cet engagement, ces valeurs qui étaient les siennes, qu'il portait de manière si admirable et en même temps, cela m'a toujours frappé, avec humour, avec enthousiasme, un engagement généreux et enthousiaste à la fois, sachant aimer la vie et aimer les autres parce que c'était cela le fond des choses.

Je le disais tout à l'heure à Jeannine, à son épouse, il n'y a pas un jour où plusieurs personnes ne nous parlent pas de la disparition de Jean-Daniel. C'est pour le quartier de Moulins et pour la ville de Lille une perte immense.

Madame, je voulais simplement dire à vos enfants, à son père, à ses collègues, à ses proches, que nous partageons votre immense douleur. Beaucoup d'entre nous en parlent en permanence et nous savons que c'est un vide qui sera extrêmement difficile à combler. Nous nous souvenons de ce qu'il était et nous espérons pouvoir continuer avec vous ce qu'il a entrepris et réalisé avec tant de détermination.

Voilà, Madame, ce que je voulais vous dire au nom du Conseil Municipal.

Nous avons aussi appris le décès le 5 mars dernier de François BLIOT, le Président de l'association régionale des amitiés franco-chinoises depuis 1998. François BLIOT avait la Chine pour passion. Cet ancien universitaire aimait sensibiliser les jeunes à la culture chinoise en animant lui-même, dans les écoles, des ateliers de calligraphie, en développant des cours de langues, des cours d'arts martiaux.

François BLIOT était un membre actif du monde associatif lillois et il a largement contribué à l'essor et au dynamisme des relations franco-chinoises.

Je voudrais là aussi présenter nos sincères condoléances à son épouse, à sa famille, aux membres de l'association des amitiés franco-chinoises qui sont représentés aujourd'hui parmi nous.

Vous voyez que ce début d'année a été difficile pour la Ville car beaucoup d'hommes et de femmes engagés nous ont quittés.

C'est toujours difficile de commencer un Conseil en pensant à ces hommes et à ces femmes, mais il faut le faire, il faut leur rendre hommage, nous le leur devons. Je crois qu'il est utile et nécessaire, en tout cas pour nous et pour continuer, de pouvoir en parler comme nous le faisons.

Il y a aussi de bonnes nouvelles, l'arrivée chez Bernard CHARLES et Sophie CHARLES-PRODHOMME son épouse, Conseillère de quartier au Faubourg de Béthune, d'un petit Théo qui vient du Mexique. qui a un an et qui est déjà un petit Lillois, que nous voyons partout. C'est un enfant d'une gaieté formidable, beau, doux, gentil... donc, bravo à Charles et Sophie. Nous avons l'impression d'avoir un petit garçon parmi nous, un de plus. et nous sommes tous très heureux de la venue de ce beau petit Théo qui nous apporte un peu de vie et de joie dans des moments qui ne sont pas toujours faciles.

Je voudrais maintenant accueillir 3 nouveaux Conseillers de quartier.

Tout d'abord. Monsieur Robert LEMOINE, qui est là -levez-vous pour que l'on vous voit tous- et qui siègera au Conseil de quartier de Vauban-Esquermes, au titre des Forces Vives.

Monsieur LEMOINE est Lillois d'origine et très engagé dans les animations en faveur du 3^{ème} âge puisqu'il est déjà - et c'est là où nous nous voyons souvent- animateur bénévole à l'hôpital gériatrique « Les Bateliers » à Lille. Il habite le quartier de Vauban depuis plus de cinquante ans et souhaite s'y investir pour apporter son expérience dans les actions menées notamment vis-à-vis des seniors. C'est pour cela que Madame GEORGET nous a proposé sa candidature.

Nous lui souhaitons donc la bienvenue.

2 nouveaux Conseillers vont également siéger au titre des Forces Vives au Conseil de quartier de Wazemmes : Mademoiselle Bérangère HERMANT, enseignante à l'école optique de Lille et très attachée à ce quartier, a souhaité présenter sa candidature qui a été retenue par Madame POLIAUTRE ; et Monsieur Nicolas BERNARD - qui est présent - étudiant et Président de l'Association des Sciences-Politiques de Lille II, qui nous a expliqué qu'il avait rencontré d'autres habitants lors de la rénovation du square Ghesquière et avait eu envie d'apporter ses idées pour continuer à améliorer le quartier.

Je leur souhaite à tous les deux la bienvenue.

Je voudrais revenir quelques instants en arrière pour vous faire part du décès du Professeur Pierre FRANCOIS, ancien chef de service d'ophtalmologie au CHRU de Lille.

J'ai eu l'occasion, en tant que Présidente du CHRU, de lui rendre hommage. C'était une grande personnalité lilloise, dont la notoriété était reconnue de tous dans le monde médical et au-delà de notre région.

Il était passionné, comme son père l'avait été, par la médecine et il s'était spécialisé dans l'ophtalmologie.

De retour à Lille, après des études à Paris, il fut nommé chef du service d'ophtalmologie à l'hôpital Saint-Sauveur, puis à l'hôpital Claude Huriez.

Je crois qu'on peut dire qu'il a formé la plupart des ophtalmologistes de cette région. C'était un patricien, professeur agrégé, chercheur qui a présidé pendant plusieurs années la société française d'ophtalmologie.

Je voudrais saluer tout particulièrement son fils, lui dire combien l'ensemble de la communauté médicale, mais aussi l'ensemble des Lillois qui le connaissaient, partagent votre peine, celle de toute votre famille et vous redire les condoléances du Conseil Municipal de Lille.

Je souhaite aussi vous faire part de l'arrivée de deux nouveaux Directeurs et de la promotion de deux autres Directeurs dans nos services.

Tout d'abord, Christophe NOEL, administrateur territorial, qui vient de prendre ses fonctions de Directeur de la Police, Monsieur LATAWIEC ayant répondu à une proposition de la Ville de Tours, sa ville d'origine, où il a fait ses études et où il a sa famille. Il est donc reparti, si je puis dire, sur Tours.

Christophe NOEL est de formation juridique. Il a exercé des fonctions de juriste dans le domaine public, sur le droit public, puis des fonctions de responsable du service du commerce non sédentaire à la Ville de Lyon. Il nous rejoint aujourd'hui pour diriger la police municipale. Nous lui souhaitons beaucoup de courage, mais nous savons que nous avons affaire à un grand professionnel.

Je veux aussi vous dire que va nous rejoindre début avril, Mathieu GOETZKE, comme Directeur du Grand Projet de Rénovation Urbaine.

Vous savez que, dans le cadre de l'ANRU, l'Etat a demandé que, dans ces grands projets qui vont traiter à la fois du logement, de l'aménagement, des espaces verts, des écoles, des équipements publics, en concertation avec les habitants, il y ait un chargé de mission pour porter les grands projets de rénovation urbaine et notamment le nôtre qui est particulièrement important.

Ce chargé de mission doit être habitué à porter des grands projets et doit être capable de discuter à la fois avec des ingénieurs et des habitants, des associations et des enseignants, pour ne prendre que quelques exemples.

Monsieur GOETZKE, qui a été chargé de mission à la Direction de la Recherche, des Affaires scientifiques et techniques au Ministère de l'Equipement, qui a d'ailleurs mené durant sa courte carrière, puisqu'il est jeune, de nombreux Grands Projets, nous rejoint pour coordonner le Grand Projet de Rénovation Urbaine auprès du Directeur Général des Services.

Je voudrais aussi féliciter deux agents de la Ville pour leur promotion comme Directeur :

Fabrice VAN HEIREWEGHE qui est notre nouveau Directeur de la gestion administrative du personnel. Entré à la Ville de Lille en novembre 1997, il occupait le poste de responsable du service Carrières et suivi juridique et vient donc d'être nommé à ce poste auprès de Gildas BARRUOL. Toutes nos félicitations.

De la même manière, je voudrais saluer la nomination de Jérôme HESSE qui était à mon cabinet, chargé des relations Internationales, comme Directeur de l'économie sociale et solidaire dans le pôle de Vincent CHAMPAIN auprès de Christiane BOUCHART qui, à juste titre, a souhaité que nous dynamisions l'économie sociale et solidaire dans notre ville. Elle aura là quelqu'un d'énergique et d'engagé pour le faire.

C'est Antoine VUILLAUME, son adjoint, qui va assurer la responsabilité du service des Relations Internationales.

Je voulais aussi vous confirmer le départ de François LOISEAU, Directeur Général Adjoint en charge des moyens et de la Qualité des Services, qui va devenir le 1^{er} avril auditeur interne au Département du Nord.

Chacun connaît François LOISEAU. Il ne veut pas que je parle de lui, mais je le fais quand même. C'est un ingénieur de formation et de métier. Il a déjà travaillé dans de multiples collectivités autour de nous puisqu'il a rejoint les services de la Ville en 1996 venant de la Communauté Urbaine de Lille, et il s'est occupé de tout ce qui est organisation interne, contrôle de gestion, c'est-à-dire de la mise en place de méthodes qui soient à la hauteur de ce qu'on peut attendre aujourd'hui de la gestion d'une grande ville comme la nôtre. Il a apporté ses compétences techniques, mais aussi organisationnelles de façon tout à fait exemplaire.

En tant que Directeur Général Adjoint, il avait en charge ces questions, ainsi que l'informatique, la téléphonie et un certain nombre d'autres services depuis 1999. Il était en quelque sorte notre conseil, notre auditeur interne, lorsqu'il y avait des difficultés dans le suivi d'un projet ou dans l'organisation de la gestion dans notre ville.

Je crois et je le dis ici, même si François LOISEAU est un homme discret, c'est quelqu'un de très grande confiance et qui a beaucoup aidé notre Ville à gagner en efficacité et à moderniser notre service public.

Il part après avoir fait un immense travail dans la Ville. Je le redirai dans quelques jours à quelques-uns, car il ne veut pas d'une grande fête, ce que nous aurions souhaité faire, mais je voudrais surtout lui souhaiter de la part du Conseil, de la part de ses collègues, du Directeur Général des Services, plein succès dans ses nouvelles missions et le remercier encore pour tout ce qu'il nous a apporté.

Enfin, je voudrais vous dire que Audrey LINKENHELD, dont nous avons salué la naissance du petit garçon, Yannis, au dernier Conseil, a repris ses fonctions de Directrice de Cabinet. Que Violette SPILLEBOUT a accepté d'être Directrice Adjointe de Cabinet, chargée tout particulièrement d'un dossier qui me tient à cœur et qui tient au cœur de la Majorité départementale, celui de la Ville de la Solidarité. Elle est aussi chargée au Cabinet de l'ensemble des relations extérieures avec la Ville de Lille.

C'est l'occasion pour moi de remercier Violette SPILLEBOUT pour le travail formidable qu'elle mène auprès de moi et dans le Cabinet, pour la façon remarquable dont elle a rempli les fonctions de Directrice de Cabinet, en l'absence d'Audrey LINKENHELD.

Maintenant, nous en aurons quasiment deux pour le prix d'une, si je puis dire... C'est encore une femme, et avec une femme, cela fonctionne, n'est-ce pas Mesdames les Conseillères et Adjointes ?...

Je les remercie toutes les deux et je remercie Violette très chaleureusement. Nous travaillons ensemble sur la Ville de la Solidarité. Nous avons eu une réunion tout à l'heure avec l'ensemble des élus de la Majorité Municipale et je pense que nous vous présenterons le programme lors d'un prochain Conseil Municipal.

Merci encore Violette et bon courage pour cette immense tâche.

Encore quelques informations que je souhaite apporter au Conseil Municipal.

Tout d'abord, pour vous rassurer en ce qui concerne la prévention dans le contexte de la grippe aviaire, le virus H5N1.

Nous avons évidemment scrupuleusement suivi les consignes du Gouvernement et du Préfet et nous avons mis en œuvre les dispositions prévues par le Ministère de l'Agriculture sur les sites sensibles, au zoo, dans la ferme Marcel DHENIN, à l'école de la forêt de Phalempin et à la ferme pédagogique de Lomme.

Nous avons procédé, soit au confinement des oiseaux lorsque c'était possible, soit à leur vaccination pour ceux qui ne peuvent pas être enfermés. Je tiens à vous dire que, dans cette opération, nous avons perdu un paon qui n'est pas mort de la grippe aviaire, mais sans doute d'une crise cardiaque, n'ayant pas supporté le confinement.

Nous avons été rassurés sur les causes de son décès, mais bien qu'étant nécessaire, le confinement peut tuer.

Les règles d'hygiène ont par ailleurs été rappelées au personnel municipal qui travaille dans ces lieux et des affiches ont été apposées avec un certain nombre de prescriptions, notamment pour les enfants, comme éviter d'approcher les oiseaux, de les nourrir, etc.

Par ailleurs, en ce qui concerne les espaces publics de l'ensemble de la ville, les agents municipaux ont été formés aux gestes à accomplir pour recueillir les oiseaux morts dans de strictes conditions d'hygiène et de sécurité.

Vous savez que c'est la Direction des Services vétérinaires, donc l'Etat, qui se charge des examens lorsque nous découvrons des oiseaux morts.

Conformément au règlement sanitaire départemental, nous avons également interdit au public de nourrir les animaux errants ou sauvages en apposant des panneaux et veillé à faire appliquer l'interdiction de rassemblement des oiseaux sur les marchés.

Enfin, un arrêté ministériel du 24 février dernier prévoit que les personnes physiques ou morales détentrices d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont détenus dans les cages, sont tenues d'en faire une déclaration au Maire du lieu de détention. Cette déclaration nous permet d'en informer les services de l'Etat et d'intervenir en cas de besoin.

Si les réponses aux questions des particuliers restent de la compétence des services de l'Etat, bien évidemment les services municipaux sont à la disposition de chacun. Je voudrais remercier Jean-Marc GERMAIN, Directeur Général des Services et Marièle BOYER-SCHAEFFER qui ont coordonné l'ensemble de ces dispositions dans un délai extrêmement rapide et remercier tous les services municipaux qui ont agi à leurs côtés.

Un mot pour vous dire que la Journée des Droits des Femmes a été, cette année encore, un grand succès puisque nous avons accueilli 1.500 femmes au Grand Palais de Lille, le 8 mars.

Nous avons choisi cette année le thème de la Solidarité. Se sont exprimées des femmes impliquées dans nos quartiers, dans notre ville, dans divers domaines de la Solidarité. Et bien évidemment, nous avons fait la fête avec des moments très agréables. Nous avons découvert la grande poétesse noire, Wanda COLEMAN qui était en résidence à la Maison Folie de Moulins.

Nous avons aussi profité de la superbe voix de Sabrina ADEL, dont vous savez sans doute que c'est cette jeune fille de Lille-Sud qui a été acceptée dans la plus grande université de musique des Etats-Unis Berkeley à Boston, pour y faire des études. Nous recherchons d'ailleurs avec elle le financement de ses études.

Nous avons rendu hommage au cirque et notamment à Arlette GRUSS, décédée récemment, par le Cirque du Bout du Monde.

Et nous avons eu un défilé de mode extraordinaire de Karine GARBARINI qui est d'ailleurs une des intervenantes du Faubourg des Modes.

Tout cela s'est fait dans un climat de très grande convivialité et je remercie encore l'ensemble des femmes qui nous ont fait le plaisir de nous retrouver ce jour-là.

Quelques mots pour vous rappeler quelques événements qui ont eu lieu récemment dans la ville.

Le championnat de France de skate-board les 18 et 19 février derniers à la Halle de Glisse de Lille-Sud, laquelle, je le rappelle, est le deuxième skate-parc de France après Nantes et continue à recevoir des compétitions au plus haut niveau, tout en étant un lieu d'accueil de nos jeunes et notamment dans le cadre des écoles, de beaucoup de jeunes Lillois.

C'était un des événements intéressants de ces derniers jours dans la ville, comme l'a été, hier, l'Open de tennis du Tennis Club de Lille qui a eu lieu dans la salle Saint-Sauveur et qui a recueilli un très grand succès.

Nous avons signé le 3 mars dernier un 3^{ème} Contrat Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales. Je voudrais saluer le travail de Stéphanie BOCQUET. Ce 3^{ème} Contrat Enfance comprend un financement de 29 M€ pour Lille-Hellemmes-Lomme, dont 11 M€ à la charge de la Ville et 18 M€ provenant de la CAF.

Il s'agit d'augmenter le nombre de places en crèches et en haltes-garderies dans notre ville (plus de 200 sont prévues avec ce 3^{ème} Contrat Enfance) et d'améliorer l'accueil des enfants jusqu'à six ans. Ceci est un élément majeur du Projet Educatif Global que nous mettons en place dans la Ville sous l'autorité de Patrick KANNER.

Je voudrais aussi vous dire que, dans deux jours, mercredi 22 mars, je recevrai à l'Hôtel de Ville, la centaine de Lillois qui ont obtenu la nationalité française en 2005. C'est l'occasion de les accueillir dans la Maison de tous les Lillois et de leur rappeler ce que sont les droits et les devoirs des citoyens français.

C'est toujours là aussi un moment très convivial.

Enfin, je voudrais vous rappeler que nous fêtons le 50^{ème} anniversaire du Planning Familial en France et les 10 ans de l'Association lilloise « Le nouveau Planning Familial ». C'est en effet le 8 mars 1956 qu'est née l'association « Maternité heureuse » qui est devenue en 1960 le Mouvement Français pour le Planning Familial.

Vous savez que le Planning Familial a connu une période difficile dans les années 90 à Lille, puis, est né, si je puis dire, de nouveau en 1996 pour le plus grand bénéfice des femmes de notre ville, que ce soit pour la contraception, l'éducation à la sexualité, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, la maternité choisie. Le Planning propose un espace de dialogue pour toutes les femmes dans un cadre qui est à la fois rassurant, ouvert et évidemment d'une très grande humanité.

Nous allons faire un bilan de l'action du Planning, échanger sur son action à venir le 25 mars prochain à la Maison Folie de Moulins - décidément, il se passe beaucoup de choses...- pour une journée anniversaire à partir de 15 heures.

Je vous invite à venir nombreux samedi prochain. Le programme comprend des expositions, des films, des débats. 3 concerts les clôtureront puisque nous finissons toujours en fête les moments les plus sérieux dans notre ville et donc je vous y invite très chaleureusement.

Voilà, Mesdames et Messieurs, pour mes communications.

Je vous propose maintenant de rentrer dans le vif du sujet de notre Conseil Municipal.

Nous avons aujourd'hui deux grands sujets importants :

La présentation du budget par notre Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON, dans quelques instants, suivi d'un débat d'une heure répartie entre les différents groupes, puis du vote.

Nous aurons un deuxième sujet que nous avons déjà présenté autour des premiers dossiers de ZAC lors du dernier Conseil Municipal avec un débat plus politique sur l'ANRU, sur ce Grand Projet qui touche trois quartiers de notre ville en priorité : Lille-Sud, Moulins et Wazemmes, mais aussi pratiquement tous les quartiers de la ville puisqu'il y a 14 sites associés dans le reste de la ville. Le temps du débat a été fixé entre les Présidents de Groupe à 45 minutes.

Puis, nous aurons quelques délibérations sur lesquelles nous débattons. Je rassure ceux qui s'en inquiètent, elles ne sont pas très nombreuses.

Il est temps maintenant de passer à ces deux dossiers majeurs, notamment celui du budget pour lequel je passe immédiatement la parole à Pierre de SAINTIGNON.

Chemise n° 4

FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Premier Adjoint au Maire

06/93 – Budget Principal – Adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2006.

Groupe Politique	Intervenant	Temps de parole
Groupe Socialiste	Monsieur KANNER	20 mn 07
Groupe des Personnalités	Madame DA SILVA	8 mn 09
Groupe des Verts	Monsieur PLANCKE	10 mn 08
Groupe Union Pour Lille	Madame MAHIEU	10 mn 08
Groupe Communiste	Monsieur CUCHEVAL	4 mn 09
Groupe Front National	Monsieur BERNARD	3 mn 09

Monsieur de SAINTIGNON.- Madame le Maire, mes chers collègues, j'ai l'honneur de présenter le projet de budget pour l'année 2006.

Si j'étais limité à trois mots pour présenter ce budget, je dirais :

- ◆ proximité
- ◆ vision pour la Ville
- ◆ et rigueur.

Naturellement, je vais faire quelques développements pour ce budget qui traduit la mise en œuvre des orientations que nous avons définies en février dernier lors du débat d'orientations pour lequel, je vous le rappelle, nous avons retenu trois principes de gestion et arrêté quatre priorités.

Trois principes de gestion :

la maîtrise de la fiscalité : pas d'augmentation de notre fiscalité. Nous sommes économes de l'argent des contribuables et nous sommes particulièrement conscients des injustices que génèrent les règles de la taxe d'habitation dont nous ne portons pas la responsabilité,

la maîtrise de la dette : nous refusons délibérément la facilité qui consisterait à gérer la Ville à crédit en renvoyant l'essentiel des responsabilités à nos enfants,

la maîtrise des dépenses car nous devons à la fois savoir faire plus pour répondre aux besoins de nos concitoyens, aux besoins des Lillois, et le faire, toutes choses non égales par ailleurs, avec moins chaque année, sur des euros que nous devons utiliser de la meilleure manière.

Maîtriser la dépense, maîtriser la dette, maîtriser la fiscalité pour permettre, au demeurant, d'accomplir, au-delà de notre programme, quatre priorités :

- ◆ autour de la réussite de chaque enfant
- ◆ autour de la poursuite de notre action dans les quartiers
- ◆ autour du rayonnement de la Ville
- ◆ et autour de la solidarité.

Aujourd'hui, nous engageons le deuxième débat prévu par la loi qui est le débat budgétaire après notre débat d'orientations.

Ce programme a été préparé par l'équipe –Mme le Maire, je me plais à le dire- très studieuse, qui a travaillé de manière très collective et qui nous a permis de bâtir un projet majoritaire dans cette ville qui à la fois répond à nos aspirations, répond à nos objectifs de campagne et en même temps assume l'ensemble des responsabilités qui sont les nôtres.

Ce projet porte sur l'ensemble des dépenses que nous projetons de réaliser en 2006.

Ce projet porte aussi sur l'ensemble des recettes sur lesquelles nous pensons pouvoir raisonnablement compter.

J'ai évidemment, en tant qu'Adjoint aux Finances, été très soucieux de vérifier la qualité à la fois de nos dépenses projetées et de nos encaissements futurs.

Je suis donc très heureux de présenter un budget qui est solide, qui est évidemment – cela va sans dire- sincère, un budget qui fait face avec succès aux contraintes extérieures qui pèsent sur notre Ville, qui pèsent encore cette année sur notre Ville, en particulier les différentes formes de désengagement de l'Etat mais aussi l'augmentation du coût de l'énergie, un budget qui assume nos choix, les choix de votre majorité municipale, à commencer par ceux qui sont inscrits dans nos engagements de campagne. Nous sommes d'ailleurs presque au bout, les réunions à mi-mandat en ont porté témoignage éloquent.

Mais un budget aussi qui promeut des politiques majeures, j'y reviendrai, et notamment, pour la mettre en œuvre, une à laquelle, Madame le Maire, vous êtes particulièrement attachée et nous le sommes avec vous, celle de mettre en place l'accord-cadre que vous avez signé avec les organisations syndicales.

Le budget 2006, vous l'avez compris, respecte donc la feuille de route que nous nous sommes fixée lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

C'est un budget de proximité qui est sensible aux besoins des Lillois.

C'est un budget qui traduit une vision de la ville au-delà de 2006 :

- ◆ l'égalité des chances à l'école
- ◆ le renouvellement urbain, du centre à la périphérie
- ◆ le vivre ensemble et la solidarité.

C'est aussi un budget rigoureux car ces orientations ont été préparées avec méthode et seront mises en musique sous l'autorité de notre Directeur Général des Services par une équipe de grands professionnels.

Je voudrais vous soumettre quatre chiffres.

Le budget de la Ville tel que je vous le propose c'est :

- ◆ 285,6 M€ en fonctionnement
- ◆ près de 50 M€ en investissement
- ◆ 0 € de dette en plus
- ◆ 0 € de hausse du taux d'imposition.

Ces quatre chiffres sont déterminants pour comprendre la suite de notre proposition.

Je vais maintenant entrer dans quelques détails, en vous précisant que je fais une présentation plus économique que comptable, même si les documents qui vous ont été remis reprennent dans le détail l'ensemble des comptes aux normes de la comptabilité.

Sur ce slide, vous avez la part du Débat d'Orientations Budgétaires qui reprendait l'ensemble de nos principes et de nos priorités.

Maintenant, je vais rentrer dans le débat budgétaire pour l'année 2006.

Les recettes.

L'évolution des recettes nous apportera cette année environ 10,3 M€ de plus que l'année dernière :

- ◆ 5,3 M€ par les contributions directes : c'est essentiellement la progression des bases fiscales puisque les taux ne bougent pas
- ◆ 0,6 M€ d'évolution des dotations et subventions, essentiellement de l'Etat, même si nous sommes très largement -j'y reviendrai- en dessous de l'inflation

- ◆ et une progression de 1,8 M€ au titre du rattrapage de la DSU. Je rappelle que nous sommes là dans un rattrapage puisque la Ville de Lille, on en avait parlé lors du dernier budget, avait été injustement écartée par un amendement parlementaire du bénéfice plein de la DSU. Nous récupérons là notre dû.
- ◆ enfin, 0,7 M€ d'autres contributions indirectes.

A cela s'ajoutent 1,9 M€ de recettes qui, dans différents domaines, correspondent à des opérations dites autofinancées, c'est-à-dire des opérations de subventions auxquelles correspondent, euro pour euro, des dépenses qui sont prises en charge par la Ville dans des projets culturels comme dans des projets de la politique de la ville, et notamment en lien avec le fonds social européen.

Au total, nous arrivons à 285,6 M€ de recettes courantes -j'ai bien dit de recettes courantes- qui sont donc des recettes de fonctionnement, ce qui exclut un certain nombre de subventions liées à des investissements.

Les dépenses.

Elles augmentent, dans notre proposition, de 10,5 M€, à la fois pour satisfaire :

- ◆ une augmentation des dépenses de personnel de 5,6 M€
- ◆ des dépenses liées aux fluides et au coût de l'énergie pour 1 M€
- ◆ des dépenses liées à la montée en charge du projet éducatif global et de l'évolution du prix des denrées pour la restauration scolaire avec pour seul leitmotiv la qualité pour 1,5 M€,
- ◆ et puis, vous retrouvez, en partie dépenses, la part correspondant aux dépenses autofinancées. 1,9 M€, qui équilibre exactement les recettes autofinancées dont je parlais à l'instant.

A partir de cela, nous avons travaillé - c'est ce que je disais au début de mon propos - avec précision avec chaque élu et avec tous les élus pour organiser et caler notre budget, alors même que nous étions face à des contraintes extrêmement lourdes.

D'ailleurs, les évolutions extrêmement modérées de nos recettes expliquent pourquoi nous avons dû beaucoup travailler ensemble pour parvenir à satisfaire nos priorités qui sont, pour notre Ville, très ambitieuses et que nous affichons fièrement.

Une question peut venir immédiatement à l'esprit : comment peut-on parvenir à faire plus avec moins ? Ou en tout cas à faire tout ce que nous voulons faire, avec une grande ambition pour notre Ville, alors que notre exercice budgétaire est extrêmement contraint ?

Je vais essayer d'y répondre en prenant un exemple, celui du plan d'économie d'énergie qui est piloté par Philippe TOSTAIN avec une très grande compétence. On a eu l'occasion de s'en rendre compte encore samedi dans un collège du Sud.

Ce plan coûte et il est inscrit dans le budget. Il coûte de manière significative mais il rapportera, au terme de la période que nous avons définie, c'est-à-dire 2008, une somme bien supérieure à son coût.

Ecoutez bien :

- ◆ achat d'un logiciel d'optimisation des consommations ; coût : 20 000 €. D'ici 2008, retour sur ce coût : 300 000 €
- ◆ recrutement d'un technicien de l'énergie ; coût : 165 000 €. D'ici 2008, retour : 625 000 €
- ◆ au titre des achats directs et indirects ; coût : 55 000 € ; retour : 314 000 €
- ◆ l'évolution vers le chauffage plus économique ; coût : 104 000 € ; retour : 128 000 €
- ◆ les travaux dans le bâtiment ; coût : 318 000 € ; retour : 200 000 € sur trois ans puis 125 000 € par an
- ◆ l'optimisation de la filtration des eaux des piscines ; coût : 175 000 € ; retour : 225 000 €.

Au total, ce plan coûtera 662 000 €, ce qui n'est pas rien, et nous permettra d'économiser 1 792 000 € au bout du parcours que nous avons fixé, soit une économie nette de 1 M€ supplémentaire qui est évidemment disponible pour agir dans notre ville.

Cet exemple, qui n'est pas caricatural, est un exemple fort. J'encourage d'ailleurs mes collègues à faire preuve du même dynamisme quand cela est possible et à chaque fois que cela est possible que Philippe TOSTAIN. Il est clair que cet exemple nous montre la manière dont nous décidons d'engager notre budget et la façon dont nous le négocions au fil de ces longues préparations.

Mais, au-delà de cet exemple, c'est une équipe de direction, sous l'autorité de notre Directeur Général, qui est à la fois très compétente et très pointue et qui agit dans les différents domaines du projet urbain, des services techniques, de l'animation de la ville, des services à la population ou en matière d'achats, de réalisation de projets et de recherche de financements.

C'est cet ensemble qui crée les marges de manœuvre dont nous avons besoin.

Si je résume cette première partie, et je serai bref, je dis les choses suivantes :

- ◆ 275,3 M€ en 2005
- ◆ + 10,3 M€ en 2006 de recettes supplémentaires
- ◆ c'est donc un budget en recettes réelles de 285,6 M€
- ◆ en ce qui concerne les dépenses :
- ◆ 253,3 M€ en 2005
- ◆ auxquels nous ajoutons 10,5 M€

c'est donc un total de dépenses prévisionnelles de 263,8 M€.

Voilà pour le fonctionnement.

Maintenant, je voudrais dire quelques mots sur nos investissements.

Le montant que nous proposons d'ouvrir dans notre budget est de 49,9 M€, pratiquement 50 M€, pour 2006.

Contrairement aux dépenses de fonctionnement pour lesquelles les hausses d'une année sur l'autre peuvent correspondre à des évolutions naturelles, les investissements de 2006, comme d'ailleurs ceux de tous les exercices précédents, correspondent eux-mêmes à des projets pour partie différents de ceux de 2005.

Je reviendrai rapidement sur le détail de ces investissements au cours de l'évocation des priorités. Cependant, je peux noter avec vous que le résultat global de notre travail repéré autour de quatre paramètres nous dit les choses suivantes.

Les dépenses qui concernent l'éducation et l'enfance progresseront de 4,7 M€ en 2006.

Les dépenses qui concernent les quartiers ou la sécurité progresseront de 4 M€ en 2006.

Les dépenses d'environnement, d'espaces verts et de propreté progresseront de 2,1 M€ en 2006, notamment en raison des efforts de lutte contre la pollution et pour les économies d'énergie.

En revanche, les investissements culturels diminueront de 3,7 M€ en 2006 pour des raisons liées au retour à un rythme d'avant Lille 2004, ainsi que les dépenses d'urbanisme, c'est notamment la réduction de l'enveloppe foncière.

Quelques mots maintenant sur la dette qui est le troisième paramètre qui nous permet d'analyser la qualité de notre budget. Je souhaite quelques instants sortir du langage économique et comptable, ce qui n'est pas simple sur ce sujet, pour vous donner quelques détails.

D'abord, il faut que vous sachiez que les besoins de la Ville varient chaque jour au cours de l'année. Certains jours, nous dépensons plus que ce que nous avons en recettes le même jour. C'est par exemple le jour où nous assurons le paiement du traitement des agents : 10 M€.

D'autres jours, nous observons le marché financier et parce que nous gérons la dette de manière dynamique, nous remboursons certains emprunts dans le cadre de cette gestion.

Donc, finalement, au total, le montant des emprunts souscrits et le montant des emprunts remboursés sont très importants au cours de l'année ou au cours d'une année de référence, et ce sera vrai en 2006. Mais ce qui compte c'est la différence entre les deux. J'enfonce une porte ouverte mais je vais quand même le dire : si nous souscrivons plus de dette que nous ne remboursons, la dette augmente. Si en revanche nous souscrivons moins de dette que nous ne remboursons, la dette baisse.

Alors, cela éclaire notre proposition pour 2006 puisque nous prévoyons 72,9 M€ de remboursement de titres de dette divers en 2006 pour 72,9 M€, c'est-à-dire exactement la même chose, de souscription de titres de dette divers. Soit une stabilisation de la dette, hors éléments extérieurs.

Cela veut dire quoi ?

Cela veut dire que pour réaliser notre budget nous ne sommes pas seuls, nous avons des partenaires - cela est vrai de la Communauté Urbaine, de la Région, de l'Etat - et que nous devons, en bons gestionnaires, prévoir les attitudes de nos partenaires qui peuvent être amenés à nous payer plus lentement que ce que nous avons prévu. C'est ce qu'on appelle dans une organisation classique le haut de bilan ou le fonds de roulement pour une association, c'est-à-dire que nous devons prévoir ce qui nous permet de faire face à une difficulté de trésorerie liée à un retard de paiement.

Eh bien, j'inscris dans ce budget pour cette année 8,5 M€ qui naturellement ne seront pas dépensés mais qui constituent ce matelas qui permettra de faire face à des aléas de trésorerie éventuels en provenance de nos partenaires.

A partir de là, vous avez les dépenses, les recettes, la dette et les investissements. Vous avez les grands chiffres du budget en main.

Vous disposez par ailleurs des documents exhaustifs sur notre budget. Je veux simplement dire qu'ils peuvent être éclairés autour de quatre priorités en 2006, et j'en dis deux mots.

Que chaque enfant réussisse dans et hors de l'école.

C'est évidemment l'intensification de notre projet éducatif global en 2006. Pour ne citer que quelques-unes des actions qui le composent :

- ◆ le contrat enfance dont le Maire a signé le troisième avec Stéphanie BOCQUET il y a quelques jours,
- ◆ les actions famille,
- ◆ l'animation durant la restauration scolaire,
- ◆ les activités sportives,
- ◆ le contrat temps libre,
- ◆ le contrat éducatif local,
- ◆ les activités culturelles
- ◆ et les centres de vacances.

Ce sont aussi :

- ◆ les projets de travaux des écoles Turgot, Viala Voltaire, Desbordes-Valmore, du Bellay, Descartes-Montesquieu
- ◆ l'aménagement de centres de loisirs, par exemple, de Phalempin
- ◆ la réfection des salles de sports de Jean Zay
- ◆ mais aussi les travaux dans les crèches ou dans les centres de la petite enfance.

Deuxième point de repère : l'action dans les quartiers.

Je n'y reviens pas longtemps. C'est le grand projet urbain dont nous avons déjà parlé et dont nous parlerons juste après ce point. Mais c'est aussi agir pour la sécurité. Nous avons déjà eu l'occasion de débattre au Conseil Municipal sous l'autorité de Roger VICOT du Contrat Local de Sécurité qui sera doté, dans ce budget, des moyens nécessaires.

Troisième point de repère : réunir les Lillois et contribuer au rayonnement de la ville.

C'est le lancement de Lille 3000 dont on a parlé et dont on reparlera.

C'est le renouvellement du Conseil Communal de Concertation que je mène en binôme - binôme dont je suis très heureux et très fier - avec Michel FALISE.

C'est le développement de subventions en direction des associations sportives et des associations culturelles.

C'est l'affirmation de l'Office du Tourisme.

Et puis faire Lille, ville de la solidarité. Martine AUBRY vient d'en parler en disant ce qu'était la prise de fonction de Violette SPILLEBOUT. Nous traduisons dans le budget cette volonté politique importante autour de l'enfant et du jeune pour développer toutes les formes de parrainage, autour du droit aux vacances et autour de la rencontre des personnes isolées, âgées ou handicapées.

Nous serons bien entendu au rendez-vous de cette grande ambition.

Et puis, pour terminer, Madame le Maire, mes chers collègues, quelques mots mais, finalement, je pense que vous serez d'accord avec moi. Je voulais passer en revue chaque quartier mais je ne le ferai pas parce que je risquerais d'enclencher une critique qui serait de dire que je commence à parler trop vite parce que, d'un quartier à un autre, nous allons pouvoir expliquer les différents financements que nous voulons engager.

Vous le voyez défiler, des Bois Blancs au Centre en passant par le Faubourg de Béthune, Fives, le Vieux-Lille, Lille-Sud, Vauban, Moulins, Saint-Maurice-Pellevoisin, Wazemmes, naturellement, Hellemmes et Lomme, nous inscrivons dans ce budget, et je vous en donnerai les éléments, les éléments de notre programme, les éléments de notre Plan pluriannuel d'investissement, programmés avec le souci, une fois encore, de faire de 2006 une très grande année à la fois d'investissement et de proximité.

Au total, je le disais d'entrée de jeu tout à l'heure, il fallait retenir trois qualités à notre budget.

C'est la proximité. Nous sommes profondément sensibles aux besoins des Lillois, nous sommes à leur écoute, nous sommes à l'écoute de tous nos concitoyens avec le souci d'être présents et solidaires.

C'est un budget qui a une vraie vision, et pas simplement la vision de 2006. Nous avons passé beaucoup de temps à regarder les exercices 2007, 2008, 2009, au-delà des échéances, car c'est l'égalité des chances à l'école qui se profile et que nous accentuons ; c'est le renouvellement urbain, du centre à la périphérie : c'est la solidarité.

Et puis, c'est un budget qui est très rigoureux parce que nous avons voulu que chaque euro en dépenses, chaque euro en recettes, soit voté par le Conseil Municipal, soit examiné par le Conseil Municipal, avec toute la force qu'il permet d'entreprendre mais en même temps avec la responsabilité qui est la nôtre de faire le meilleur usage de l'argent de nos concitoyens.

Je le disais tout à l'heure, nous pouvons retenir que nous maintenons -pour redevenir techno- notre capacité d'autofinancement, que nous stabilisons la dette, que nous accomplissons l'ensemble des engagements de notre mandat avec, Madame le Maire, de très grandes ambitions au service des Lillois.

Un dernier mot pour remercier ceux qui, sous l'autorité de Jean-Marc GERMAIN, des services des finances, Vincent CHAMPAIN et l'ensemble des services, nous ont accompagnés, les uns et les autres, dans la construction de ce budget, qui n'est pas le mien mais qui est le nôtre, puisque nous l'avons fabriqué ensemble.

Madame le Maire. - Merci.

J'interviendrai peut-être à la fin du débat que je vais ouvrir tout de suite.

Aujourd'hui, c'est le groupe socialiste qui commence, nous continuons le déroulé comme nous nous y sommes engagés et c'est Patrick KANNER qui s'exprime.

Monsieur KANNER.- Madame le Maire, mes chers collègues, Monsieur l'Adjoint aux Finances a commencé sa présentation de budget primitif pour l'année 2006 en évoquant la notion de contrat. Le mot est juste et il conforte le respect des engagements que vous avez passés, Madame le Maire, avec les Lillois en 2001.

La satisfaction ressentie au travers de vos dix réunions de mi-mandat dans les quartiers lillois, complétées par les rencontres entre les populations d'Hellemmes et de Lomme avec leur municipalité respective, toutes ces rencontres, toutes ces réunions montrent à l'évidence, à deux exercices de la fin de cette mandature, que les promesses seront tenues et ce, dans un cadre budgétaire maîtrisé.

Plus que jamais, ce budget 2006 conforte une ville de qualité pour mieux la vivre ensemble.

Ce budget 2006 fait de Lille aussi une ville pour tous et une ville au service de chacun.

Ce budget 2006 conforte aussi notre priorité en faveur d'un développement harmonieux dans tous les quartiers.

Ce budget 2006 est enfin, comme vous l'aviez promis, le levier pour plus de concertation et de participation, plus de citoyenneté.

Chaque budget repose sur une ambition et des axes prioritaires. L'ambition est claire parce qu'elle n'a jamais changé : faire de Lille une capitale européenne sachant allier développement économique, richesse culturelle, qualité de la vie et surtout mixité sociale.

Pari audacieux diront certains, mais qui fonde l'engagement politique de la majorité municipale, conforté jour après jour par des réalisations faites ou à venir, en harmonie avec la philosophie de départ.

Une ambition reposant en 2006 sur quatre priorités évoquées par Pierre de SAINTIGNON à l'instant mais que je résumerai à ma manière.

Croire en notre jeunesse, première priorité.

Agir pour chacune de nos communes associées et chacun de nos quartiers.

Porter la ville haut, avec fierté et le soutien de son formidable réseau associatif.

Enfin, renforcer ce qui fait le moteur de notre engagement, la solidarité.

Le maintien de la fiscalité, la maîtrise de la dette, la maîtrise des dépenses, nous l'avons vu, ont été la préoccupation permanente de la construction du budget 2006.

Derrière les chiffres, le vote qui sera émis tout à l'heure correspond finalement à un choix politique pour Lille. Il marquera ainsi la conception de la cité que nous voulons pour nos concitoyens et surtout un choix de société à un peu plus d'un an d'échéances majeures pour notre pays que nous avons toutes et tous à l'esprit.

Et le contexte national a des conséquences, naturellement, sur nos politiques locales.

Madame le Maire, mes chers collègues, en préparant cette intervention, j'ai fait un cauchemar, comme d'autres en d'autres temps avaient fait un rêve. Ce cauchemar, c'est celui de la déclinaison à Lille des choix politiques du gouvernement de Monsieur de VILLEPIN si

Madame MAHIEU était aujourd'hui notre Maire - je dis Madame MAHIEU puisque c'est elle qui aura le plaisir et l'honneur de représenter l'opposition ce soir.

Notre Projet Educatif Global deviendrait probablement un plan d'exclusion généralisée.

Notre dossier ANRU serait, lui, synonyme de démolition/relégation vers les banlieues.

Lille, ville de la solidarité, serait devenue ville de la précarité, en avant, toutes.

Madame BAERT.- Vous n'avez pas le monopole du cœur...

Monsieur KANNER.- J'entends déjà notre opposition municipale hurler à la caricature, au procès politicien.

Mais suis-je si loin de la vérité quand j'affirme que notre opposition -et quoi de plus normal- ne votera pas tout à l'heure ce budget pour être en cohérence avec les choix politiques de l'actuel gouvernement ?

Beaucoup d'élus, mes chers collègues, étaient samedi après-midi dans les rues de Lille aux côtés de notre jeunesse. La mise en place du contrat première embauche est présentée par la majorité comme un moyen de résorber le chômage des jeunes et de créer des emplois. Tout a été dit sur cette loi.

Le CPE constitue en tout cas certainement un statut de précarité pour des salariés qui découvrent le monde du travail et protège, pour la première fois dans l'histoire de notre droit du travail, avant tout l'employeur plutôt que les salariés.

La période d'essai, comme tout statut précaire, est une période de vulnérabilité. Elle était jusqu'à présent d'environ un à deux mois. Son allongement à deux ans comme pour le contrat nouvelle embauche est un recul pour la protection de la santé des jeunes salariés qui pourront être amenés à accepter des situations préjudiciables afin de garder leur emploi.

Par ailleurs, l'abaissement de l'âge de l'entrée dans la vie active par l'apprentissage dès 14 ans et la facilitation du travail de nuit pour les moins de 18 ans créent des conditions qui risquent de nuire à la santé de ces jeunes encore en période de croissance.

Quelles seront les conséquences de l'allongement de la vie professionnelle pour ces salariés ?

Quel sera leur état de santé lorsqu'ils seront proches de la retraite ?

Toutes les études montrent que les principales victimes d'accidents du travail sont les jeunes et les salariés en situation précaire.

Ce sont précisément ces deux facteurs qui sont renforcés par les nouvelles mesures du gouvernement.

Si j'y rajoute la suppression de plus de 630 postes dans le secondaire sur notre département, la création du contrat de responsabilité parentale qui, outre les nouvelles charges qu'il fera peser sur le Département, peut se traduire par une suppression des allocations familiales, ajoutant de la précarité à la précarité des plus pauvres.

Mes chers collègues, le message est clair, Mesdames et Messieurs de l'opposition, vous ne croyez pas à notre jeunesse parce que vous en avez peur.

Par ailleurs et cyniquement, les calculs de l'actuelle majorité gouvernementale consistent à jeter le discrédit sur les collectivités territoriales qui augmenteraient leurs impôts, en oubliant d'ailleurs au passage que celles-ci ont contribué au tiers de la croissance constatée depuis quelques années.

Et en même temps, cette majorité diminue les ressources de l'Etat au profit d'une extrême minorité de contribuables, en particulier par le scandale politique représenté par le fameux bouclier fiscal.

Malgré cela, les mauvaises nouvelles continuent à s'accumuler pour le Gouvernement, et en particulier son Ministre des Finances : en 2005, la dette publique a fortement augmenté. Selon les calculs communiqués par Bercy jeudi 9 mars dernier à la Commission Economique de la Nation, la dette publique a représenté 66,4% du produit intérieur brut contre 64,7% en 2004.

Pire. Cette hausse s'est accompagnée d'une montée des prélèvements obligatoires qui ont atteint 44,3% du PIB contre 43,5% en 2004.

Cette dégradation des finances publiques est du plus mauvais effet pour M. BRETON qui s'était fait le chantre de la réduction de la dette. Mais cela aussi pèse d'ores et déjà sur les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

Cynisme encore parce que le gouvernement sait que les collectivités territoriales, face à la pression, devront contenir celle-ci au risque d'une explosion sociale sur leur territoire.

Mes chers collègues, nous colmatons les brèches, jour après jour, alors que le Gouvernement les agrandit, jour après jour.

Permettez-moi à ce stade d'évoquer devant le Conseil Municipal le contenu du rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de la Précarité qui a été créé par Martine AUBRY dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions en 1998.

Mes chers collègues, aujourd'hui en France 3 millions de personnes vivent avec moins de 640 € par mois.

Aujourd'hui en France une famille avec trois enfants qui a comme ressources un SMIC à temps plein, les aides au logement et les allocations familiales, vit en dessous du seuil de pauvreté.

La France est en risque de décrochage.

Depuis le retour de la droite aux affaires, notre pays n'a plus atteint les 2% de croissance annuelle. Il n'arrive même pas à 1,5% en 2005.

La croissance du produit intérieur brut est maintenant durablement inférieure à son coût de refinancement et investir aujourd'hui rapporte moins que le placement financier monétaire et passif. Un seul chiffre : depuis trois mois, l'indice CAC 40 a progressé de près de 8% alors que le Gouvernement envisage d'augmenter ses fonctionnaires de 0,5% pour toute l'année 2006.

Croissance atone, chômage de masse, sous-investissement privé et public, absence de politique industrielle, insuffisance de l'effort d'éducation et de formation, la situation économique française s'est considérablement aggravée depuis 2002 sans qu'un espoir de rebond n'apparaisse sérieusement.

En mars 2005, à l'occasion du vote sur le projet éducatif global de notre ville, j'avais qualifié notre opposition municipale de serviteur du désespoir en matière d'éducation.

Avec votre politique au plan national, vous êtes en mars 2006 les fossoyeurs de notre modèle social français et je crains qu'en mars 2007 vous ne deveniez les pourvoyeurs d'un nouvel ordre national tel qu'il transpire du projet de loi de Monsieur SARKOZY sur l'immigration.

Mais pourrait-il en être autrement quand le Gouvernement de la France s'inspire de pensées comme celle écrite le 30 août 2005 et que je vous livre : « La vie, la santé, l'amour sont précaires. Pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? »

Cette philosophie de la société est celle de Madame Laurence PARISOT, Présidente du MEDEF.

C'est cette philosophie qui fait que, aujourd'hui, le nombre de Rmistes a augmenté de 10% dans notre ville, pour atteindre les 11 000.

Mes chers collègues, devant la transformation de l'Etat providence en Etat pénitence, le budget 2006 que nous présentent Martine AUBRY et Pierre de SAINTIGNON est quelque part un budget de résistance. Il correspond à des choix de société qui demain animeront le débat national.

C'est un budget au service de tous, en n'oubliant pas les plus faibles.

C'est un budget qui prépare l'avenir de notre ville.

C'est donc, Madame le Maire, avec conviction que le groupe socialiste l'approuvera.

(applaudissements)

(temps de parole : 11 minutes 18)

Madame le Maire.- Merci.

Je donne la parole à Madame DA SILVA au nom des Personnalités.

Madame DA SILVA.- Merci, Madame le Maire, mes chers collègues. Je suis désolée, je vais être un peu plus terre à terre et rester sur le budget municipal.

(applaudissements de l'UPL)

Dans le débat qui nous réunit ce soir autour du budget, je souhaite souligner quelques éléments qu'éclairera le vote positif du Groupe Personnalités.

Ces éléments chiffrés ou non dans mon propos permettent de souligner l'architecture du budget, celle qui lui donne à la fois son assise et son dynamisme.

4 éléments majeurs caractérisent le budget 2006, l'Adjoint aux Finances nous les a clairement détaillés, à savoir :

- ◆ les dépenses de fonctionnement totalement maîtrisées ;
- ◆ une forte progression des investissements ;
- ◆ une dette stabilisée ;
- ◆ tout cela, à fiscalité constante.

Ces 4 éléments doivent être replacés dans le contexte de désengagement, on l'a dit et nous le savons, permanent de l'Etat qui vise à faire porter aux villes, et donc aux communes, les charges les plus lourdes, et pourtant les plus nécessaires aujourd'hui pour que nos concitoyens vivent mieux.

Il s'agit de la petite enfance, de l'enseignement, de la santé, du logement, des domaines majeurs où ses désengagements pèsent terriblement. Et c'est entre autres par les réponses dans ces domaines que le budget proposé en 2006 reçoit toute notre adhésion.

En effet, les 4 grandes priorités :

1. la réussite de nos enfants
2. le Projet de Renouvellement Urbain
3. réunir tous les Lillois autour d'événements culturels et sportifs, construire ensemble l'attractivité de notre ville
4. travailler ensemble pour développer une plus grande solidarité

Ces 4 axes sont des réponses concrètes, précises et courageuses que nous apportons aux Lillois et aux Lilloises compte tenu du contexte économique très difficile que vient de nous développer largement Patrick KANNER.

Nous pouvons citer quelques exemples de réponses dans le programme d'investissement.

8.3 M€ pour l'enseignement avec la rénovation des écoles Turgot, Viala Voltaire.

Le lancement et la poursuite des travaux des centres de petite enfance, Bois-Blancs, Vauban, Magenta-Fombelle à Wazemmes.

Mais aussi pour la qualité de vie de tous, il faut également souligner le budget de 9 M€ au titre de l'environnement, de la lutte contre les pollutions, des économies d'énergie, des espaces verts.

Sans rentrer dans le programme d'investissement, il convient tout de même d'en rappeler son montant : 50 M€. C'est un élément dynamique qui va nous permettre de réaliser notre ambitieux programme pour 2006.

De plus, et même si celui-ci va nous être présenté largement, il nous faut souligner l'engagement de la Ville dans le programme GPRU. Walid HANNA et Françoise ROUGERIE, au nom des Personnalités, vous en préciseront tout à la fois l'ampleur et la cohésion des chantiers ouverts dans tous nos quartiers.

Cette mixité sociale à l'œuvre dans notre ville est la forme la plus spectaculaire de la solidarité.

La politique de l'ANRU ne vise pas simplement à modifier l'image de la ville, elle est surtout le choix collectif, assumé, de faire reculer toutes les formes de misère, de relégation, à commencer par celle du logement et des équipements collectifs.

Il faut savoir, mais ce sera développé tout à l'heure, que derrière chaque euro investi par la Ville, ce sont 10 € de plus qui seront abondés par des partenaires.

Pour revenir à la construction de notre budget, je voudrais - et c'est le second point de mon intervention - parler d'un aspect fondamental dont on fait peu état, c'est celui du travail important réalisé autour de la commande publique.

En charge de la commande publique, j'ai engagé avec mes collègues et les services de la Ville un travail complexe et participatif consistant à mieux définir les besoins et à engager une réelle optimisation des moyens.

C'est un travail important de gestion.

Cette gestion à la fois dynamique, rigoureuse et qualitative, a permis dès cette année une meilleure réponse conforme en terme d'exigence politique sur l'éthique, l'environnement et le développement durable, mais aussi, et cela est très important en terme d'économies puisqu'on comptabilise déjà plus de 400.000 €, sur des fournitures courantes comme le papier, les fournitures de bureau, la pharmacie, quelques achats de Noël.

Je peux citer aussi le marché des télécommunications qui vient d'être attribué, qui va nous permettre sur trois ans d'économiser plus de 500.000 €.

Mais l'optimisation des moyens passe aussi par de nouveaux investissements pour la gestion technique des bâtiments et la maîtrise des énergies.

Je ne vais pas revenir - Pierre en a fait la démonstration- sur le coût d'investissement pour mieux gérer cette énergie, mais je voudrais souligner le travail important que mène ma collègue, Danielle POLIAUTRE, sur l'éclairage public avec la poursuite du programme de l'éclairage public avec ETDE puisque nous avons chaque année 30% d'économie, 1,3 M€ en fonctionnement, ce qui n'est pas rien.

Cette année, on va travailler sur le relamping notamment des guirlandes de Noël. Ce n'est pas anodin puisque, à éclairage constant, cela représente 33% d'économie.

Un travail important se fait également avec Danielle sur l'alimentation.

Je voudrais rappeler pour mémoire qu'à l'occasion du grand cocktail des vœux qui réunit plus de 3.000 personnes, 30% était en bio.

Donc, économie et qualité de la commande publique.

Ce travail de rationalisation et d'optimisation d'ores et déjà opérationnel s'étend désormais à tous les domaines de la commande publique, mais aussi de la maintenance des bâtiments qui intègre toutes les exigences HQE.

Cela participe pleinement à notre architecture budgétaire.

Toutefois, et c'est le troisième point de mon propos, cette maîtrise des coûts qui ne sacrifie en rien, on l'a vu, à la qualité, bien au contraire, ne peut réellement porter ses fruits que s'il est compris et partagé par l'ensemble du personnel municipal.

Les nouvelles formes d'organisation qui génèrent des nouvelles marges de manœuvre pouvant être réinvesties dans des actions au service de la population ne peuvent être efficaces et durables que si les personnels administratifs et techniques adhèrent au projet.

Notre Groupe tient à saluer le travail mené en 2005 avec les représentants du personnel municipal et particulièrement l'accord conclu avec l'ensemble des syndicats concernant la modernisation du service public et le rôle des agents qui prévoit une série de mesures visant entre autres à valoriser la formation, la qualification, la rémunération, le suivi et la mobilité.

D'autres mesures ont été prises en direction des conditions de travail du personnel en lien avec le CHSCT, en particulier sur la mise en sécurité des ateliers, l'extension de locaux comme ceux de la propreté, sur la sécurité des produits utilisés par les agents.

Toutes ces améliorations des conditions de travail des agents visent à assurer cette qualité de service public à laquelle tous les citoyens sont sensibles parce que les effets sont quotidiens et immédiatement perceptibles.

Ainsi, le budget proposé ce soir illustre que la rationalisation et l'optimisation de la commande publique, la dynamique de projet au sein des agents du service public, constituent une réelle charte de qualité publique écrite à deux mains, celles des élus et des services, dans le souci d'offrir une réponse pertinente au dialogue engagé avec nos concitoyens sur les terrains où nous avons choisi d'être mobilisés, ceux de la petite enfance, de l'éducation, du logement, de l'environnement, en somme ceux de la solidarité.

Merci.

(temps de parole : 7 minutes 25)

Madame le Maire.- Merci, Madame DA SILVA.

Je passe la parole à Dominique PLANCKE, pour les Verts.

Monsieur PLANCKE.- Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs. je ne reviendrai pas dans le détail sur les priorités de ce budget que nous a présenté le Premier Adjoint. Elles correspondent à ce que nous avons défini ensemble lors du débat d'orientations budgétaires le 6 février dernier : le souci de la réussite de chaque enfant, l'action en faveur des quartiers et des communes associées. avec la mise en œuvre cette année du Projet de Renouvellement Urbain. la solidarité. le rayonnement de la ville construit et partagé par tous.

Ces 4 priorités répondent aux engagements pris par notre Majorité devant les Lillois, les Lommois et les Hellemmois en mars 2001 et que nous avons confirmés lors des réunions de bilan à mi-mandat il y a un an.

Ce budget 2006 se caractérise sur le plan technique par une nouvelle stabilité fiscale dans le respect des engagements de 2001.

Bien entendu, nous nous félicitons de l'abrogation de la disposition qui pénalisait Lille sur la dotation de solidarité urbaine, mais cela n'assure pas le rattrapage du manque à gagner des années précédentes.

Hors DSU, l'évolution des dotations de l'Etat est largement insuffisante et ne couvre pas l'inflation.

Encore une fois, nous devons regretter ensemble que l'Etat renvoie ses charges sur les collectivités et ne respecte pas ses engagements malgré, souvent, des conventions signées.

Un seul exemple pour illustrer cela, que me citait Christiane BOUCHART, celui du plan d'économie sociale et solidaire où l'Etat n'a versé que la moitié de ce à quoi il s'était engagé malgré une convention et malgré une signature du Préfet.

Mais on ne peut plus attendre grand-chose de ce Gouvernement qui semble n'avoir comme priorité que de casser le tissu social et de renforcer la précarité, Gouvernement qui, ces jours-ci, reste totalement sourd à l'appel des jeunes d'abord, et de l'ensemble du pays maintenant, qui lui demande de retirer le Contrat de Première Embauche.

Pour revenir au budget lui-même, une grande part de la croissance de nos recettes est due aux droits de mutation qui ont beaucoup augmenté. Pour les Verts, ce qui est, sur le plan strictement budgétaire, une bonne nouvelle, doit cependant nous alerter. Cette augmentation substantielle témoigne en fait de la hausse des prix de l'immobilier de notre ville qui accroît les difficultés de logement que rencontrent beaucoup de nos concitoyens dont les revenus n'augmentent malheureusement pas au même rythme.

Sur les recettes aussi, nous continuons à penser qu'il nous reste de grandes marges de progression dans certains domaines. Je ne citerai que l'exemple des recettes de stationnement. Selon les chiffres de l'observatoire du stationnement de la Communauté Urbaine, 60% des véhicules en stationnement dans notre ville sont en infraction, soit mal garés, soit n'ayant pas acquitté leur droit de stationnement et les sommes en jeu sont importantes, de l'ordre de 4 M€ par an.

Sur le fond, nous sommes à deux ans du terme de ce mandat municipal. Pour les Verts, il s'agit donc de continuer à tenir nos engagements sans relâchement dans le rythme de nos projets et de nos réalisations.

Beaucoup de ces projets auxquels nous tenons particulièrement doivent encore voir le jour ou aboutir en 2006 et 2007.

Je citerai par exemple le lancement cette année du programme de restauration des remparts de la Citadelle avec le soutien très important du Conseil Général du Nord, mais aussi tout ce qui concerne l'amélioration de l'espace public, du cadre de vie des Lillois et des services à la personne. Il nous reste beaucoup à faire.

Et s'il est normal d'afficher des priorités annuelles et de pouvoir redéployer certains crédits dans le cadre d'un débat partagé de notre Majorité municipale, il faut veiller à ce qu'aucune de nos politiques au service des Lillois ne soit négligée. Elles doivent toutes disposer des moyens nécessaires.

Nous saurons donc aussi être vigilants cette année pour que les décisions politiques que sont les crédits inscrits à notre budget puissent être effectivement mis en œuvre et ne soient pas que de simples affichages. Cela passe sans doute par un renforcement du service des marchés pour lui permettre de faire face aux nouvelles procédures dans des délais qui n'entravent pas la mise en œuvre des politiques.

Avant de terminer, Madame le Maire, je voudrais remercier Monsieur le Premier Adjoint et les services des Finances pour la qualité de leur écoute. Le dialogue a été constant et efficace. Il nous a parfois fallu faire preuve de persuasion, mais toujours dans un respect mutuel, pour l'élaboration collective de ce budget au service des Lillois.

En conclusion, Madame le Maire, le Groupe des Verts confirme, en votant ce budget 2006, son engagement pour qu'en 2006, Lille soit bien la ville de la Solidarité.

Je vous remercie.

(temps de parole : 4 minutes 23)

Madame le Maire. - Merci beaucoup, Monsieur PLANCKE.

Je vais passer la parole à Madame MAHIEU en excusant Christian DECOCQ qui est en mission parlementaire en Inde et qui n'est donc pas là aujourd'hui. Nous serons très heureux d'entendre Madame MAHIEU.

Madame MAHIEU.- Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, mes chers collègues.

Les Lillois doivent savoir ce que la Ville dépense et ce qu'elle fait de leur argent. Ce soir, notre rôle est de leur donner cette information. C'est le moment idéal pour les Lillois de se faire un jugement objectif au travers de nos différentes conceptions de la Ville.

La présentation du budget est d'ailleurs très claire cette année avec des tableaux et des graphiques très lisibles et votre présentation, Monsieur le Premier Adjoint, est particulièrement claire.

Malheureusement, ces compliments s'arrêtent car en ce qui concerne l'attractivité de la ville, sujet dont nous avons vivement débattu lors du débat d'orientations budgétaires, rien ne va plus ! Et c'est peut-être la raison pour laquelle votre Majorité s'échine à défendre le budget municipal en attaquant l'Etat. Cela veut tout dire !

En effet, c'est quand même le budget des occasions manquées...

Occasion manquée de faire baisser la fiscalité des Lillois.

Occasion manquée d'améliorer le cadre de vie des Lillois.

Enfin, occasion manquée de donner à notre ville une image de sécurité et de sérénité.

Première occasion manquée : faire baisser la pression fiscale.

En maintenant les taux d'imposition les plus élevés de France, vous manquez à votre promesse électorale. Je la rappelle et je vous cite : « poursuite de la baisse de la fiscalité ».

Cette année, et même si vous vous êtes employés à plusieurs à démontrer le contraire, les chiffres sont têtus, vous ne pouvez plus justifier votre politique fiscale par une soi-disant baisse des recettes de l'Etat.

Vos chiffres montrent même le contraire. Les dotations de l'Etat progressent, à l'image de la DSU qui, à elle seule, augmente de plus de 30% pour s'établir à 7,6 M€.

D'une manière générale, l'ensemble des dotations de l'Etat, la DSU, la Dotation forfaitaire, la DGD, augmentent de 6%, +3,5 M€.

Globalement, les recettes augmentent de 3,09% et même de 3,7% à périmètre et normes comptables et les dépenses de 3,7%, soit au-dessus de l'inflation.

On voit donc bien qu'il était possible cette année de baisser les impôts, mais à condition de maîtriser les dépenses de fonctionnement, ce que vous êtes incapables de faire, année après année, même si vous nous avez encore dit le contraire ce soir.

Pourquoi les dépenses n'ont-elles pas baissé ces dernières années avec la fusion de communes et avec l'intercommunalité ? Logiquement, des économies auraient dû être dégagées. Mais toujours aucune transcription sur le budget, même si, comme le rappelait justement Madame DA SILVA, des économies sont réalisées en divers domaines.

Vous annoncez également que les recettes fiscales à taux d'imposition stable progresseraient de 5,1% en 2006. C'est encore une fois la démonstration que les marges de manœuvre existent pour baisser les impôts des Lillois et que c'est bien votre volonté politique de ne pas le faire.

Une nouvelle fois, notre Groupe demande un vrai contrat fiscal, Monsieur KANNER, ce qui n'est pas le cas, contrairement à ce que vous nous avez dit.

Deuxième occasion manquée : l'amélioration du cadre de vie des Lillois.

Il est vrai que des efforts très conséquents vont être faits sur le logement, grâce notamment à un engagement sans précédent de l'Etat pour la rénovation urbaine des villes de France et en particulier la rénovation urbaine de Lille.

Rappelons que c'est un budget total de 400 M€, dont 25% financés par l'Etat et 8% par la Ville.

Cette opération permettra de mieux loger plusieurs milliers de familles lilloises. Nous en parlerons tout à l'heure.

D'autre part, des efforts particuliers ont été menés sur les espaces verts avec un budget en hausse. Il est vrai qu'on peut noter de vraies transformations de jardins, ainsi que des créations. Mais l'exemple du parc Jean-Baptiste Lebas, projet que nous avons soutenu ici même, nous laisse tout de même perplexes avec la réalisation de ces grilles rouges monumentales et surtout de cette autoroute verte qui traverse le parc.

Où est l'amélioration des déplacements dans la ville ?

On aurait aimé voir dans votre budget la mise en place d'indicateurs permettant d'apprécier objectivement les éléments positifs ou négatifs de votre politique des déplacements, le trafic, la fraude, la vitesse commerciale... plus il y a d'outils, plus il y a de chance de changer les comportements. Et ces outils permettraient non seulement d'avoir une vision d'ensemble mais aussi de permettre de convaincre les Lillois de changer leurs habitudes.

Sans cette vision globale, votre politique municipale des déplacements est évidemment brouillonne et uniquement basée sur la contrainte.

Vous augmentez la congestion de la ville, alors même que le réseau des transports en commun est réparti de façon complètement inégalitaire dans les quartiers.

Vous mettez la charrue avant les bœufs en chassant l'automobile sans proposer de véritable alternative, notamment en ce qui concerne les liaisons inter-quartiers et l'accès au centre-ville.

La Citadine n'est qu'une réponse partielle, insuffisante et totalement inadaptée par rapport aux besoins. Il n'y a jamais eu autant de bouchons quotidiens et les Lillois n'ont jamais aussi mal circulé dans la ville, alors que, dans le même temps, on sait que le trafic passagers des transports en commun a augmenté.

Les Verts, avec à leur tête l'Adjoint aux embouteillages durables, ont même réussi à inventer les embouteillages du dimanche !... En accentuant ainsi la ségrégation entre le centre-ville et les quartiers périphériques et en accentuant l'inégalité des Lillois face aux déplacements, vous êtes profondément injustes. C'est une politique perdant-perdant qui pénalise aussi la vie économique et les salariés.

Nous demandons une nouvelle fois, comme certains Conseils de quartier le font depuis des années, que de petites navettes puissent sillonner la ville pour améliorer les déplacements quotidiens des Lillois. D'autres villes le font. Il faut expliquer aux Lillois pourquoi ce n'est pas possible à Lille...

Dernière occasion manquée : donner à notre ville une image de sécurité et de sérénité, une image du bien-vivre. Or, votre Majorité ne prend toujours pas tous les moyens possibles pour la prévention. Je parle bien évidemment de la vidéo-surveillance que vous vous obstinez à refuser sous prétexte d'immoralité.

Non, Madame le Maire, le débat n'est pas clos, comme votre Majorité le laisse entendre. Parce que vous ne croyez toujours pas bon d'envisager cette mesure de vidéo-surveillance, les Lillois continuent de se faire taguer. Certains voyous... - j'ose dire le mot, j'en emploierais bien un autre mais il paraît qu'il est politiquement incorrect...- recommencent déjà ponctuellement à salir les murs derrière l'entreprise de nettoyage !

Rappelons le programme très coûteux de ce nettoyage : 791.000 € chaque année.

Nettoyer, nettoyer encore, mais sans pédagogie et sans prévention, il faudra nettoyer toujours ! D'autant que le manque de civisme dans notre ville ne s'arrête pas là.

Citons les dépôts d'ordures illicites ou encore les crottes de chiens qui défigurent la ville.

Le sale attire le sale et vous êtes impuissants à inverser la tendance parce que vous ne vous attaquez pas aux causes. Dites-nous donc quelle suite vous avez donnée à la campagne de sensibilisation que vous avez initiée sur les déjections canines. Dites-nous combien de PV ont été dressés et si vous envisagez d'installer de nouvelles poubelles canines et combien ?

Parlez-nous des arrestations des tagueurs et dites-nous si la Ville se porte systématiquement partie civile ?

La Ville dépense des sommes considérables dans le budget Propreté, vous l'avez rappelé tout à l'heure. Il serait quand même légitime que les Lillois puissent disposer d'un compte rendu des plaintes déposées par la Ville à ce sujet et des suites données à ces plaintes.

Vous avez parlé aussi du rayonnement de la Ville.

Notre ville est très belle et ceux qui l'aiment, comme nous, sont navrés d'accueillir nos visiteurs dans des conditions indignes d'une ville européenne.

Pour notre Groupe, il est intolérable que nous ne partions pas à égalité dans la compétition avec les autres villes, uniquement parce que Lille continue d'être sale, non sécurisée et avec une politique de déplacements qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

Pour les Lillois qui paient l'impôt, c'est encore plus insupportable et notre Groupe votera contre ce budget.

Je vous remercie.

(temps de parole : 9 minutes 06)

Madame le Maire.- Merci.

Monsieur CUCHEVAL pour le Groupe communiste.

Monsieur CUCHEVAL.- Merci, Madame le Maire, mes chers collègues, la question posée est la suivante : Ce budget primitif 2006 va-t-il contribuer à améliorer la qualité de vie de tous, comme nous nous y sommes engagés devant les Lillois ?

Bien entendu, les prescriptions du Débat d'Orientations Budgétaires sont respectées, c'est la moindre des choses.

Je reviens rapidement sur les inquiétudes que j'avais évoquées à cette occasion.

Notre Premier Adjoint, délégué aux Finances, avait affirmé sa volonté de maintenir l'effectif du personnel municipal, ce qui indique que les départs à la retraite seront remplacés.

Ce n'est pas le cas partout, en particulier dans la fonction publique et dans l'Education Nationale. La formation initiale de la jeunesse n'est pas épargnée : à la rentrée prochaine, trois postes seront supprimés au lycée Montebello, au moins 4 et demi à Gaston Berger et 15 à Baggio.

Là où il faudrait en créer, on se contente d'ajouter des heures sans moyens humains supplémentaires, comme à Pasteur ou Fénelon.

Concernant le lycée Baggio, une classe préparatoire scientifique est menacée, ce qui aboutirait à la suppression de deux postes supplémentaires.

La réapparition de l'apprentissage à 14 ans le confirme : le Gouvernement ne souhaite pas dépenser d'argent pour former de futurs chômeurs. Suivant les souhaits du MEDEF, la précarité devrait devenir la norme.

Le contrôle des aides publiques aux entreprises en faveur de l'emploi et la mise en place d'un véritable droit à la formation tout au long de la vie doivent être mis à l'ordre du jour pour offrir à la jeunesse la sécurité à laquelle elle a droit, et dont le pays a besoin.

Pour notre part, nous subissons les conséquences de la pérennisation de nos emplois-jeunes.

Cette décision participe d'une orientation politique de fond : celle de la lutte contre une précarité croissante. C'est bien évidemment conforme aux orientations du groupe communiste, mais ce système atteint ses limites, avec les contraintes auxquelles nous sommes soumis et appelle d'autres orientations, à un autre niveau que celui des communes.

Il suffit pour s'en convaincre d'observer le sort des emplois-jeunes recrutés par les associations et le sort des associations elles-mêmes. Nous sommes dans l'incapacité, quoiqu'il nous en coûte moralement, de répondre à leur attente.

C'est que la précarisation du salariat n'est pas un accident. Permettez-moi une anecdote. Elle devrait être caricaturale, elle est hélas parfaitement conforme à la réalité.

Il s'agit d'un jeune couple. Ils ont un bébé de six mois, elle est enseignante titulaire, il est en CDD. C'est son premier emploi après une belle sortie de l'une de nos grandes écoles d'ingénieurs. Donc, tout va bien.

Ce jeune couple veut s'installer. A cause du CDD, la banque refuse un prêt calculé sur les deux salaires : seule la fonction publique est ici en odeur de sainteté. Il est donc plus pertinent de louer, d'autant que le CDD induit des incertitudes géographiques. Eh bien, c'est impossible ! Les loueurs potentiels refusent, toujours à cause du fameux CDD. Imaginez ce qui se passerait avec un CPE !

Qu'on ne s'y trompe pas, je reste au cœur du sujet. L'indispensable refus de notre municipalité de « lâcher » les plus démunis pèse sur notre budget, sans pour autant les sortir du dénuement et n'évite pas non plus les situations ubuesques comme celle que je viens d'évoquer.

On marche sur la tête. En particulier, cessons de considérer comme privilégiés les nouveaux arrivants dans la précarité. Prenons garde, en particulier, à la tarification des services municipaux, à ne pas déshabiller Paul sans avoir les moyens d'habiller Pierre. La solidarité a sa noblesse, particulièrement dans notre région. Elle s'est clairement exprimée le 29 mai 2005, elle s'exprime à nouveau dans la rue cette semaine. Prenons garde à ne pas en tuer politiquement le ferment.

En clair, si ceux qui peuvent à peine payer n'y trouvent plus leur compte, ils s'en iront. Prenons garde à ne pas aboutir, comme à Mons-en-Baroeul, à la fermeture de crèches. Ce serait le contraire de ce que nous souhaitons construire ensemble. Comme vous l'avez bien entendu, le Groupe communiste sera particulièrement attentif à la tarification des services municipaux.

Telles sont nos remarques, mes chers collègues, en termes de fonctionnement.

En investissement, permettez-moi, ici encore, un exemple pour illustrer mon propos. Il s'agit de l'accessibilité des bâtiments municipaux aux personnes handicapées.

Grossièrement, la loi du 11 février 2005, applicable au 1^{er} janvier 2006 et qui se met progressivement en place, substitue le « droit à compensation du handicap », dévolu à l'ensemble de la collectivité, au simple « devoir de solidarité de l'Etat » qu'avait instauré la loi Veil de 75. En clair, le devoir de l'Etat devient droit des personnes, ce qui est juste et constitue un progrès décisif, mais les besoins reconnus par la loi sont augmentés, ce qui est toujours juste, mais leur satisfaction est confiée à d'autres : aux collectivités territoriales comme vous l'avez compris.

C'est le cinquième mandat au cours duquel Lille se préoccupe de ces questions. Nous avons donc vu arriver le problème. En accord avec Pierre de SAINTIGNON, le budget 2005 a été multiplié par trois. Il nous est proposé aujourd'hui de passer au facteur quatre !

En toute logique, je devrais sauter au cou de notre Premier Adjoint délégué aux Finances pour le remercier. Nous attendrons encore un peu, car cela ne suffira pas à la satisfaction des besoins et je me permettrai, sans qu'il en soit surpris, de le harceler jusqu'à la fin du mandat.

Globalement, et malgré une pression gouvernementale qui utilise nos propres orientations pour limiter notre capacité d'initiative, cette proposition de budget reste marquée de façon dominante par notre ligne bleue des Vosges, celle des engagements que nous avons pris ensemble devant les Lillois.

Le Groupe communiste votera donc, même si c'est avec un enthousiasme mesuré, un budget somme toute équilibré, dans tous les sens du terme.

Je vous remercie de votre attention.

(quelques applaudissements)

(temps de parole : 5 minutes 57)

Madame le Maire.- Merci, Monsieur CUCHEVAL, pour votre humour associé à une efficacité du ton...

Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, chers collègues, dans l'homélie de notre Adjoint aux Finances, j'ai entendu une bonne nouvelle, celle de la stabilisation des taux de fiscalité.

Mais n'est-ce pas là l'arbre qui cache la forêt ? La forêt des dérapages, des incuries, des carences... Je vais essayer de les rappeler brièvement.

Tout d'abord, ce niveau de fiscalité de plus en plus insupportable pour ceux qui paient l'impôt alors que le revenu moyen des Lillois est largement inférieur à la moyenne nationale, vous le rappelez vous-même suffisamment.

Ainsi, la pression fiscale ne cesse d'augmenter avec un coefficient de mobilisation du potentiel fiscal passé en trois ans de 1,68 à 1,75.

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement qui sont loin d'être rationalisées. Elles dérapent souvent d'ailleurs, au profit de mauvaises priorités, à commencer par les dépenses de personnel que vous essayez difficilement de contracter, malgré l'existence de l'intercommunalité.

Plus 10 M€ en trois ans, un gonflement des effectifs budgétaires de 831 postes en un an dont 630 pourvus alors que toujours davantage de compétences sont transférées à la Communauté Urbaine.

Je dirai également que certains postes font les frais de cette austérité en parallèle : les écoles maternelles, les centres de loisirs, et que dire des crédits inscrits au titre du logement en fonctionnement qui fondent littéralement ?...

La transparence, Monsieur le Premier Adjoint, ce n'est pas non plus l'extrême concision de vos documents budgétaires même si votre présentation ici en public a été relativement pédagogique.

Quid des emprunts obligataires avec affectation suite au remboursement anticipé ?

Quid des provisions pour dettes financières à remboursement différé ?

Quid de l'état des provisions pour garantie d'emprunt alors que les emprunts garantis atteignent les 5,5 M€ d'annuités ?

Quid de l'état des immobilisations sur lequel nous n'avons aucun renseignement cette année ?

De même, votre budget bénéficie d'une réforme comptable, en particulier avec des mouvements d'écriture qui accroissent artificiellement votre autofinancement alors que vous inscrivez dans le même temps des dotations aux amortissements pour des biens qui sont amortis sur un an.

Tout ceci m'amène à relativiser largement les chiffres que vous nous avez exposés tout à l'heure, en particulier la dette qui présenterait aujourd'hui son beau profil avec une charge décroissante.

Rappelons tout de même que son poids dans le budget est tout à fait préoccupant, avec un encours qui demeure déterminant de l'ordre de 22 M€ en dehors des crédits de trésorerie.

La place du remboursement de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement est tout à fait préoccupante.

Ainsi, 20% du produit de la fiscalité directe sert à payer cet encours. C'est-à-dire que nos recettes de fonctionnement couvrent à peine les dépenses en fonctionnement et le remboursement de capital. En clair, on emprunte pour rembourser la dette.

Et quel meilleur indicateur de la fragilité financière de notre Collectivité que l'érosion constante de cet autofinancement passé en trois ans de 30 à 21 M€ alors que 17% des investissements financés le sont seulement par autofinancement.

Dans le même temps, l'effort d'investissement se tasse, même en matière culturelle qui est pourtant un exemple que vous citez régulièrement, moins de 3 M€ cette année.

Que dire de l'effort dérisoire en matière de piscines ? Que dire aussi de l'aide en matière de personnes âgées en investissement qui est divisée par trois ?

Alors que le produit des impositions ne cesse d'augmenter, à taux zéro, et que les recettes de l'Etat augmentent, parce que je ne suis pas là pour défendre le Gouvernement, mais je tiens quand même à dire que la DGF augmente, la DSU également... Vous avez même été épinglés sur le site du Ministère de l'Intérieur qui vous accuse de falsifier les chiffres que vous inscrivez dans votre budget...

C'est ce que j'ai vu sur le site du Ministère cet après-midi...

Madame le Maire.- Attendez ! Vous employez des termes graves... « qui vous accuse de falsifier les chiffres »... Je fais noter ces propos !...

Monsieur BERNARD.- Je n'ai plus les termes...

Madame le Maire.- C'est ce que vous avez dit ! On ne dit pas des choses comme ça, Monsieur BERNARD !... Ici, on ne falsifie aucun chiffre...

Monsieur BERNARD.- Qui vous accuse de ne pas avoir inscrit correctement dans le budget le chiffre de la DSU qui vous est effectivement notifié cette année.

Madame le Maire.- Il ne nous a pas écrit... Je ne regarde pas le site, mais cela ne s'appelle pas une falsification.

Monsieur BERNARD. - Je retire ce mot...

Madame le Maire.- Je vous remercie de le retirer.

Monsieur BERNARD.- C'est une inscription d'un chiffre qui est différent de celui notifié... erroné...

Madame le Maire.- Votre temps de parole est écoulé. Donc, il faudra aller doucement vers la conclusion.

Monsieur BERNARD.- Je termine.

Toujours en matière de recettes puisque je parlais des recettes de l'Etat, on reçoit aussi un certain nombre de recettes, en particulier la dotation de solidarité communautaire qui, elle, vient de la Communauté Urbaine dont vous êtes la Vice-Présidente. Eh bien, celle-ci s'effrite de 200.000 €.

Bref ! ce budget primitif est la traduction financière de vos choix politiques et quand je vois la Majorité qui oublie que l'emprunt n'est qu'un déficit caché, qui oublie que la fiscalité locale a atteint un point de non-retour, quand je vois que la Ville oublie de montrer l'exemple dans la rationalisation des dépenses, il est de mon devoir de citoyen, avec mes collègues du Front National, de voter contre ce budget.

(temps de parole : 5 minutes 54)

Monsieur de SAINTIGNON.- Madame le Maire, en quelques mots pour remercier mes collègues de leurs interventions.

Remercier Patrick KANNER pour son intervention très structurée qui éclaire ce qu'est la problématique des élus du territoire aux côtés de leurs populations.

Dorothee DA SILVA qui mène une analyse très rigoureuse sur notre budget au nom des Personnalités.

Et dire à Dominique PLANCKE que je suis complètement d'accord avec lui et c'est d'ailleurs l'esprit dans lequel nous avons travaillé pour que ce budget que nous avons construit tous ensemble soit notre budget d'engagement avec tous les voies et moyens pour parvenir à la réalisation que nous avons projetée. En tout cas, c'est l'esprit dans lequel nous nous sommes tout à fait situés.

Je voulais dire à Madame MAHIEU que j'étais très heureux de son intervention et je voulais la remercier.

Certes, parce qu'elle a dit des mots gentils sur mon expression pédagogique mais ce n'est pas tellement là-dessus que je voulais la remercier, encore que je l'apprécie. Je ne dirais pas la vérité si je ne le vous disais pas.

Mais vous dire que j'ai apprécié la manière démocratique et très claire qui a été la vôtre pour exprimer la position de votre groupe sur ce budget, même si je ne suis pas d'accord avec vos analyses, mais cela ne vous surprendra pas.

Cela démontre que l'on peut exprimer des différences et de vraies différences, dans des apports à notre débat qui sont très constructifs et démocratiques et, de cela, je voulais vous remercier.

Vous dire en même temps, parce que là aussi s'arrête notre accord, que sur les trois sujets que vous évoquez, il n'est pas étonnant que vous nous proposiez la même méthodologie que l'Etat. Vous vous en souvenez, on est très au clair là-dessus, on baisse les impôts, on augmente la dette et le déficit, on renvoie la gestion de la suite à nos enfants et puis après on réduit les dépenses sociales de manière drastique sur fond de rigueur budgétaire.

Finalement, c'est cela qui est en place aujourd'hui au niveau de l'Etat et c'est un peu ce que vous voulez nous proposer.

Je passe, on ne va pas y revenir à chaque Conseil Municipal, sur le niveau des taux, on s'en est expliqué lors du débat d'orientations budgétaires, je livre à votre intention, si vous le souhaitez, une nouvelle fois ce que sont les taux en euros par habitant de votre ville par rapport à la moyenne de l'ensemble des grandes villes de France : 1 500 €/habitant alors que la moyenne est de 2 237 €/habitant. Et je continue à dire que le taux n'a pas de sens quand il n'est pas exprimé en euros. Là-dessus, je crois qu'on pourra définitivement se convaincre.

Si vous avez évoqué la progression des engagements de l'Etat, c'est sans tenir compte de la réalité des faits. Je me suis appliqué à essayer, avec la plus grande honnêteté possible, d'exprimer ce qu'était la réalité des faits.

J'observe que les budgets globaux attribués par l'Etat à notre Ville sont, de manière régulière, en réduction même si nous avons réussi à récupérer notre dû sur la DSU, il est clair que cette DSU qui assure un certain rattrapage mais, comme l'a dit Dominique PLANCKE, qui ne compense pas l'écart que nous avons connu, augmente moins globalement avec l'ensemble du budget des dotations de l'Etat que l'inflation. Cela veut dire que nous sommes face à des contraintes budgétaires importantes.

Oserai-je rappeler que la participation de l'Etat a baissé de 5,2 M€ en 2002 et de 820 000 € en 2005, avec un écart entre les deux et je vous passe le détail sur chacun de ces postes. Je dirai simplement que la contribution de l'Etat, hors DSU, est en réduction de 0,09% et que la contribution de l'Etat, DSU comprise, est de 2,78%. Nous sommes exactement en dessous des seuils incompressibles qui s'imposent à nous et notamment de la fixation des rémunérations des agents, pour dire les choses très rapidement.

Ensuite, vous parlez de l'amélioration du cadre de vie en citant l'ANRU. Oui, nous l'avons dit, le Maire l'a dit, l'ANRU que nous avons piloté ici, hommage aux services, Jean-Marc CHAMPAIN, tous les services qui l'accompagnent, hommage aux élus qui ont piloté cela, nous avons un magnifique dossier de démolition/reconstruction piloté dans le cadre de l'ANRU.

Vous l'avez dit d'ailleurs, l'ANRU, c'est 25% de l'Etat. Cela veut dire que 75% du budget viennent d'ailleurs. C'est bien parce que ce dynamisme a été initié par la Ville de Lille, en lien avec l'ensemble de ses partenaires, que nous sommes arrivés à définir un beau dossier et à le définir tous ensemble.

Enfin, vous avez parlé de l'amélioration des déplacements ou plus exactement des déplacements qui ne s'amélioreraient pas en ayant d'ailleurs à l'égard de notre Adjoint aux Transports des propos peu amènes.

Non, je le dis avec beaucoup de sincérité, je pense que nous avons la chance d'avoir l'adjoint de l'intermodalité des transports qui est unique et réussie, qui est de plus en plus réussie. Il suffit d'aller dans la ville pour s'en convaincre.

J'ai les chiffres et puis il y a ce que je vis, et ce que je vis, pour être comme tous les élus dans la ville, c'est que cette question est de mieux en mieux intégrée parce qu'elle prend sa place, parce que les rythmes se font, parce que les cheminements se font et dans de bonnes conditions.

D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement puisque, avec la Citadine, dès cette année, ce sont les cinq quartiers qui sont desservis autour des grands boulevards.

En 2007, le nombre de kilomètres de bus augmente de 35% et, depuis 2001, ce sont 20 millions de voyageurs en plus dans les transports en commun.

Dès lors que ces chiffres existent, cela veut bien dire que nous sommes inscrits là dans une dynamique qui prend progressivement sa place, grâce à la qualité du travail, en l'occurrence, de l'adjoint que vous avez cité tout à l'heure.

Donc, permettez-moi de vous dire que sur ce point-là aussi je ne peux pas du tout partager votre analyse et vos conclusions.

Vous revenez sur la vidéosurveillance parce que c'est une forme d'obsession. Vous vous êtes mis dans la tête que la vidéosurveillance assurerait une véritable « prévention » de la délinquance à Lille.

Eh bien, nous, nous vous disons que nous préférierions assurer la prévention de la délinquance avec les 160 policiers que l'Etat nous a retirés à Lille. C'est bien là que se situe le problème et pas dans la proposition que vous faites qui n'apportera rien de particulier.

Puisque vous parliez des déjections canines, il faut y apporter des réponses : ce sont plus de 800 interventions dans la dernière année 2005, 50 procès-verbaux en 2005, donc, en progression, mais avec un peu plus de pédagogie, c'est-à-dire d'explications faites aux personnes qui oublieraient qu'elles ont une responsabilité en la matière parce que la répression, quand elle doit exister, existe et l'augmentation du nombre de procès-verbaux le montre, mais ce qui nous importe

c'est que les gens prennent en compte leur environnement et que cela se fasse dans de bonnes conditions.

Enfin, et là, c'est le point d'accord avec vous. Et ce point d'accord est évidemment très important. Oui, Madame MAHIEU, nous avons une très belle ville.

Toute l'équipe municipale qui est ici et qui est aux commandes de cette Ville depuis tant de décennies a tout fait pour qu'il en soit ainsi.

Donc, oui, nous avons une très belle ville.

D'ailleurs, Madame MAHIEU, c'est pour cela que 14 000 personnes nouvelles nous ont rejoints dans cette ville, parce qu'elles la trouvent belle, parce qu'elles la trouvent attractive, parce que c'est devenu une place internationale, parce que l'emploi s'y développe, parce que l'emploi salarié privé s'y développe et qu'il devient important de vivre à Lille, bien sûr, parce que chacun a fait la même analyse que vous, nous avons fabriqué une très belle ville.

Monsieur CUCHEVAL enfin est intervenu. Nous partageons ce débat ensemble. Il développe peut-être une des questions les plus essentielles qui peuvent exister dans une cité qui est celle de donner la place à ceux qui sont différents. Même si les budgets poussent et poussent de mieux en mieux, ce n'est jamais assez lorsqu'il s'agit de rechercher l'égalité pour chacun dans notre cité.

Quand on prend la peine de regarder la question qui concerne notamment les personnes handicapées, on mesure mieux chaque jour ce que sont les handicaps de notre ville, les handicaps de la vie quotidienne.

Rien ne sera de trop pour avancer dans cette voie.

Et puis, Michel nous rappelait sa préoccupation, la nôtre aussi, de la tarification publique. Il y a des délibérations dans ce dossier. C'est évidemment aussi notre préoccupation et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle près de 50% des Lillois bénéficient de tarifications soit extrêmement faibles, soit gratuites, pour tenir compte d'une des grandes égalités qui est de faire en sorte que la discrimination ne se fasse pas justement sur le repas du midi dont l'importance n'échappe à personne.

Enfin, Monsieur BERNARD, pour être complet dans mes réponses, je vous trouve évidemment très injuste. Penser que nous ne sommes pas transparents ou que, en tant qu'Adjoint aux Finances, je ne serais pas transparent, alors que je crois pouvoir, y compris vis-à-vis de vous, créer toutes les conditions pour que vous ayez les explications qui conviennent.

Evidemment, les documents sont tous complets, comment pourrait-il en être autrement dans la présentation qui vous est faite ?

Je vous le dis, Monsieur BERNARD, ce sont des affaires compliquées. Si vous avez du mal à comprendre, si certains d'entre vous ont du mal à comprendre, nous sommes à votre disposition, les services des finances sont à votre disposition pour vous donner des explications pour naviguer à l'intérieur des documents comptables.

J'ai simplement voulu, pour le Conseil Municipal, donner les grandes tendances parce qu'il nous fallait nous comprendre sur des sujets qui sont évidemment très compliqués.

Ensuite, vous avez conclu sur la dette. Oui, cette question est traitée avec la même transparence. Mon souci, avec le Maire de Lille, est de faire en sorte que la dette de Lille n'augmente pas par rapport à notre engagement initial, le départ de ce mandat. C'est cela mon point de référence et j'ai expliqué dans mon intervention initiale que la dette était une différence entre les engagements

souscrits pour payer la dette et les remboursements qui sont opérés et que cet équilibre est extrêmement rigoureux.

Je ne vois pas pourquoi je n'exprimerais pas une différence s'il y en avait une. En tout cas, cela ne pourrait pas être dans ma bouche, ni dans mon exposé, ni dans des documents qui vous sont transmis car, dans la longue tradition des adjoints aux finances, je veux pour cette Ville un budget sincère.

Voilà, Monsieur BERNARD.

Madame le Maire.- Très bien.

Je voudrais en quelques mots d'abord me féliciter de la qualité de ce débat: Le moment du budget est un moment fort où nous mettons en application les grandes orientations politiques que la majorité municipale a décidées. Nous en avons déjà débattu lors de notre Conseil du 6 février mais là nous en avons, délégation par délégation, quartier par quartier, l'implication financière.

Chacun l'a redit mais je crois qu'il faut le redire encore pour que les Lillois le comprennent bien, nos priorités qui ont été rappelées très clairement par Pierre de SAINTIGNON, c'est d'abord la réussite de chaque enfant dans l'école, c'est ce grand projet tout à fait essentiel, le projet éducatif global, qui intègre l'école et tout ce qui se passe autour, la citoyenneté, la culture, le sport.

Un meilleur cadre de vie et de logement dans chaque quartier, 14% d'augmentation en terme d'investissement comme de fonctionnement, cela est évidemment tout à fait considérable.

Réunir les Lillois et les Lilloises à la fois dans les domaines du sport et de la culture et aussi contribuer au rayonnement de notre ville.

Et puis faire une ville de la solidarité. J'ai entendu tout à l'heure que cela n'augmentait pas beaucoup. 21% d'augmentation dans le domaine de la solidarité. Ce qui est nécessaire aujourd'hui parce que quand il y a un désengagement de l'Etat, et j'y reviendrai dans quelques instants. Mme MAHIEU, eh bien oui, ce n'est pas moi qui le dis. la Ville de Valenciennes vient d'augmenter ses impôts en disant qu'il y a un désengagement de l'Etat, la Ville de Valenciennes avait même un maire qui est aujourd'hui ministre, ce n'est pas moi qui l'invente.

Quand les associations dans notre ville n'ont plus les emplois jeunes et voient leurs subventions diminuer, évidemment, elles se tournent vers la Ville.

Comment réduire les impôts alors même que tous ceux qui aident cette Ville à exister et à avoir un tissu social qui empêche un peu plus l'exclusion qui est entraînée par la situation actuelle ? Et comment pourrions-nous leur tourner le dos ?

La réalité est là, nous essayons tant que nous pouvons et pas autant qu'il serait nécessaire, je n'en doute pas, de continuer à accompagner toutes ces structures qui font un travail remarquable et qui sont aujourd'hui oubliées.

J'en profite pour dire une nouvelle fois que, malgré les promesses qui ont été faites après les événements sur les violences urbaines de rétablir —c'est le Premier Ministre qui l'a dit, ce n'est pas moi, il a reconnu qu'il y avait une baisse des subventions à toutes les associations- de rétablir ces subventions, on les attend toujours.

Il est vrai que la Ville, comme le Conseil Général ou le Conseil Régional, se substitue à l'Etat qui se désengage.

Je voudrais aussi dire, comme l'a très bien dit Pierre de SAINTIGNON, que c'est un budget qui prépare l'avenir. Ce n'est pas un budget rétréci. Il prépare l'avenir évidemment sur

l'éducation de nos enfants, il prépare l'avenir —on va en parler dans quelques instants- sur le grand projet de rénovation urbaine qui touche tous les quartiers de la ville. Et il prépare aussi l'avenir quand nous lançons Lille 3000, nous y reviendrons tout à l'heure. Lille 3000, c'est évidemment la culture mais c'est aussi par exemple présenter au niveau de notre métropole les emplois de demain comme nous le ferons en montrant à la population ce que sont nos pôles d'excellence, notamment sur les textiles techniques et innovants, ou en montrant notre conception de la ville et en y travaillant.

Et puis, évidemment, c'est une préparation de l'avenir lorsque nous développons la solidarité.

J'en viens un instant sur ce qu'a dit Madame MAHIEU.

Je voudrais remercier ici très chaleureusement Pierre de SAINTIGNON et remercier aussi chacun de mes collègues. Pierre de SAINTIGNON a fait un travail considérable pour faire en sorte que nous continuions à remplir non seulement les engagements que nous avons pris vis-à-vis des Lillois mais aussi à réaliser nos grands projets dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible, alors que le contexte reste extrêmement difficile.

Vous avez dit, Madame MAHIEU, que cette année - cette année, ce qui veut bien dire que ce n'était pas le cas les années précédentes- les dotations de l'Etat avaient augmenté de manière plus conséquente.

Il est vrai qu'a été rétabli ce qu'un amendement avait retiré à la Ville de Lille, c'est-à-dire une DSU qui, je le rappelle, est une dotation de solidarité liée aux critères d'emplois, de chômage, de bénéficiaires du RMI, du nombre de personnes en difficulté, et, par un hasard extraordinaire, notre Ville n'avait pas bénéficié des augmentations importantes de toutes les villes.

Cela a été rétabli mais cela ne nous a pas redonné ce qu'on a perdu depuis trois ans et il a bien fallu le financer parce que les dépenses restent les mêmes.

Je voulais aussi vous dire que les recettes qui nous proviennent de l'Etat cette année, nous savons que ces recettes sont assises sur l'activité économique, l'Etat perçoit les impôts en fonction de l'activité économique, eh bien, s'il devait utiliser les mêmes critères pour nos recettes, nous aurions 1 M€ de plus que ce que nous avons aujourd'hui.

On ne peut donc pas dire, même si une partie des injustices ont été rétablies, que nous soyons bien traités.

Je vous rappelle, parce qu'il faut le faire de manière importante, que beaucoup de taux d'imposition ont augmenté dans les villes, dans toutes les villes, ce qui n'a pas été le cas dans la nôtre, nous avons souhaité maintenir ce sur quoi je m'étais engagée, à savoir de ne pas augmenter les impôts.

Je voudrais aussi dire à Monsieur BERNARD qu'on ne peut pas dire qu'on emprunte pour rembourser notre dette. Il faut s'exprimer autrement.

Notre dette est aujourd'hui, malgré les grands projets qui sont les nôtres, totalement stabilisée.

Oui, le poids de la dette, 2% du budget.

La dette par habitant est à 880 € à Lille pour 1 075 € dans la moyenne des villes françaises. Inutile de vous dire que nous ne sommes pas parmi les villes les plus riches, nous qui avons gardé, et nous en sommes fiers, les catégories populaires dans la ville. Donc, nous sommes moins endettés que la moyenne des villes françaises alors même que nous sommes le centre-ville d'une grande métropole qui a beaucoup de charges de centralité, nous le savons, sur les problèmes de

sécurité mais aussi dans le domaine culturel ou autres, et alors que plus de 50% des Lillois ne paient pas d'impôts.

Il faut quand même rappeler les choses telles qu'elles sont. Nous sommes considérés comme une ville bien gérée et je me réjouis des efforts qui ont été réalisés de manière encore conséquente, comme cela a été rappelé tout à l'heure par Pierre de SAINTIGNON et Dorothee DA SILVA, pour faire en sorte que, peu à peu, nous fassions aussi des économies dans les nouveaux marchés que nous engageons. Cela est vrai de l'éclairage et cela est vrai d'autres marchés qui ont été cités tout à l'heure.

Donc, véritablement, dans une situation générale qui n'est pas bonne, c'est-à-dire à la fois les recettes venant de l'extérieur et surtout une population qui continue à avoir des difficultés avec un désengagement de l'Etat important, nous continuons à aller de l'avant, à moderniser notre ville, chacun, je crois, le reconnaît, à faire en sorte –cela fait le lien avec le dossier suivant- que le développement économique et social aille maintenant dans tous les quartiers et ce, sans accroître notre endettement et sans augmenter les impôts de la Ville.

Je le redis toujours, je demande que les Lillois puissent nous juger sur la façon dont nous utilisons l'argent qu'ils nous confient. Et, en permanence, nous nous posons la question de savoir si chaque euro perçu est bien dépensé.

Voilà exactement ce sur quoi nous devons être jugés et je pense fermement que les Lillois comprennent que nous essayons de bien gérer cette ville et qu'elle s'améliore de jour en jour, malgré les difficultés extérieures.

Je voudrais terminer en remerciant encore très fortement notre Premier Adjoint qui a mené un travail extrêmement lourd.

Remercier l'ensemble des Présidents de groupes et l'ensemble de nos collègues car chacun apporte sa pierre pour que nous soyons capables de continuer à avancer fortement, avec des grands projets. nous en avons parlé. que ce soit le projet éducatif global ou l'ANRU dont nous allons parler dans quelques instants. dans nos politiques traditionnelles, en gardant la pression fiscale et la dette aux niveaux où nous sommes qui sont des niveaux tout à fait corrects par rapport aux villes de même nature.

Mes chers collègues, je vous propose maintenant de voter sur ce budget.

Qui souhaite adopter ce budget : Les groupes de la majorité municipale

Qui vote contre : Les groupes Union pour Lille et Front national

Merci.

Nous allons maintenant arrêter les taux.

Adopté à la majorité.

06/94 – Budget Principal 2006 – Programmes d'équipement de la section d'Investissement – Autorisations de programme et crédits de paiement.

Adopté.

06/95 – Exercice 2006 – Fiscalité Directe Locale – Vote des taux.

Madame le Maire - Je mets aux voix la délibération 06/95.

Qui vote pour : Les groupes de la majorité municipale

Qui vote contre : le Groupe Front National

Qui s'abstient : le Groupe Union Pour Lille

Adopté à la majorité.

06/96 – Réforme M14 – Subventions d'équipement versées – Durée d'amortissement.

06/97 – Actualisation de la tarification des services en 2006.

06/98 – Musée Comtesse - Régie de recettes - Déficit constaté le 3 décembre 2003 – Demande de remise gracieuse.

06/99 – Organisation de congrès ou colloques à Lille - Attributions de subventions exceptionnelles.

Adoptés.

DECENTRALISATION

06/101 – Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

06/102 – Crédits décentralisés – Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

Madame le Maire -. Je vous propose que nous prenions maintenant le deuxième grand dossier à l'ordre du jour.

Chemise n° 1

DOSSIERS GRAND PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

06/118 – Rénovation et restructuration de la piscine Tournesol à Lille Sud.
(Rapporteur : Mme DEMESSINE)

06/125 – Grand Projet de Renouvellement Urbain de Lille - Secteur "Cannes Arbrisseau" –
Création et requalification de voiries - Groupement de commandes avec Lille Métropole
Communauté Urbaine pour le choix d'un maître d'œuvre unique.
(Rapporteur : M. CACHEUX)

06/128 – Site "Margueritois" à Lille Sud - Adoption du périmètre et du programme d'aménagement - Mise en concurrence pour l'attribution de la concession d'aménagement.

(Rapporteur : M. CACHEUX)

06/187 – Restructuration et requalification du Groupe Scolaire Briand Buisson – Consultation de maîtrise d'œuvre et de mandataire.

(Rapporteur : Mme CAPON)

06/197 – Quartier de Wazemmes - Projet de résidentialisation et de requalification des espaces publics de la résidence sociale Magenta Fombelle – Groupement de commandes avec le groupe CMH pour le choix d'un concepteur unique.

(Rapporteur : M. SANTRÉ)

06/218 – Restructuration du Centre Social Lazare Garreau - Intégration d'un pôle petite enfance - Lancement de l'opération - Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

(Rapporteur : M. BODIOT)

Groupe Politique	Intervenant	Temps de parole
Groupe Socialiste	Monsieur CACHEUX Madame STANIEC	15 mn 05
Groupe des Personnalités	Madame ROUGERIE Monsieur HANNA	6 mn 06
Groupe des Verts	Monsieur QUIQUET	8 mn 01
Groupe Union Pour Lille	Monsieur RICHIR	8 mn 01
Groupe Communiste	Madame DEMESSINE	3 mn 07
Groupe Front National	Monsieur BERNARD	2 mn 09

Madame le Maire - Nous avons annoncé, et nous le faisons ce soir, que la parole serait aux différents groupes politiques dans le débat sur ce grand projet de rénovation urbaine dès que nous aurions eu la confirmation par l'Etat de la dotation ANRU.

C'est maintenant chose faite. Je dois d'ailleurs dire que nous avons eu 15 M€ complémentaires et Monsieur le Préfet nous a fait savoir, ainsi que le Directeur Général de l'ANRU, qu'ils considéraient notre dossier comme tout à fait exemplaire.

C'est donc l'occasion pour moi non seulement de remercier tous les élus qui y ont travaillé mais aussi le Directeur Général des Services, Jean-Marc GERMAIN, ainsi que tous les services qui y ont contribué, ils sont nombreux mais particulièrement Philippe DELAHAYE et Carole MIGNOT, chargés de l'urbanisme pour l'un et de la politique de la ville pour l'autre.

Ce grand projet de rénovation urbaine s'appuie sur notre conception de la ville dont nous avons déjà parlé et que je voudrais résumer très rapidement.

Beaucoup de grandes villes aujourd'hui en France laissent aller le schéma classique qui entraîne une exclusion des classes populaires toujours plus loin des centres-villes, des cœurs de villes qui deviennent quasiment des musées, et les villes qui deviennent de grands quartiers résidentiels avec, à l'extérieur, des zones de commerces, des zones de travail, des zones industrielles, des quartiers de bureaux, lieux culturels si on pense aux multiplex.

Ce n'est pas notre conception de la ville et ce grand projet de rénovation urbaine est de manière extrêmement concrète, la mise en application de la conception qui est la nôtre de la ville que nous voulons mettre en place.

Pour nous, la ville, c'est un lieu où toutes les fonctions de l'homme sont, dans chaque quartier, réunies : le logement mais aussi le travail, des lieux de loisirs, des commerces, des lieux culturels.

La ville, ce sont bien évidemment des quartiers structurés, avec des îlots, des places, des rues ; des quartiers qui sont reliés les uns aux autres.

La ville, ce doit être une grande qualité de l'espace public et il y a encore beaucoup de travail à faire bien sûr dans notre ville pour que la mixité puisse avoir lieu, car la mixité sociale ne se décrète pas, elle n'est que la conséquence d'un travail réalisé pour que la qualité de vie soit la même dans tous les quartiers.

Vous savez que notre ville, venant de la crise profonde qui a été celle de cette région, s'est redressée particulièrement lors du précédent mandat, elle a relevé la tête en se positionnant directement dans le XXIème siècle et, aujourd'hui, ce développement que l'on a vu arriver à Euralille, dans le cœur de ville, nous continuons à le diffuser avec force dans l'ensemble des quartiers de notre ville.

Nous savons que c'est ainsi que nous arriverons à changer profondément les choses et à faire que chacun vive bien dans notre ville.

Nous voulons créer des quartiers qui soient des morceaux de ville, c'est-à-dire qu'il y ait effectivement ces diverses fonctions, qu'il y ait dans les grands chantiers que nous allons lancer des logements pour chacun, quelle que soit sa catégorie sociale et aussi pour que tous ceux qui vivent aujourd'hui dans ces quartiers puissent y vivre dans de meilleures conditions demain.

Je vais donc en quelques instants vous présenter les grands axes de ce grand projet de rénovation urbaine, laissant Alain CACHEUX en redire les traits spécifiques et particuliers à chaque quartier, comme il l'a d'ailleurs présenté devant vous le 6 février et comme nous l'avons présenté dans les quartiers de Lille-Sud les 18 janvier et 8 février et à Moulins le 23 janvier.

Ce grand projet de rénovation urbaine touche Lille-Sud, Moulins et un peu Wazemmes mais il touche aussi les 14 sites associés dans les différents quartiers de la ville, qui étaient en général des friches que nous avons acquises et sur lesquelles nous allons réaliser des programmes de logements, en général mixtes, c'est-à-dire à la fois privés et logements sociaux.

Ce grand projet de rénovation urbaine, nous l'avons dit à plusieurs reprises, ne peut se faire qu'avec les habitants et pas seulement pour les habitants. C'est pourquoi nous avons commencé ces réunions qui vont se poursuivre et qui ont déjà eu lieu avec les bailleurs sociaux, tour après tour, et appartement après appartement.

C'est aussi pour cela que les Conseils de quartier concernés ont été consultés et continueront à l'être au fur et à mesure de l'évolution de ces dossiers, comme d'ailleurs le Conseil Communal de Concertation.

Nous avons préparé ce projet depuis trois ans. Nous avons essayé de partir des besoins des habitants tels qu'ils nous les exprimaient, tels que nous les exprimaient les Conseils de quartier, mais aussi, après une discussion avec les bailleurs sociaux, pour savoir quels étaient, dans les quartiers, les immeubles qui posaient problème et qui, d'ici cinq à dix ans, seraient dans de telles conditions que les habitants y vivraient encore moins bien que aujourd'hui ou alors avec des coûts tout à fait considérables, je pense par exemple au chauffage ou à l'assainissement.

Et puis, nous avons essayé de trouver les moyens de financer, dans ces quartiers, un vrai projet de rénovation urbaine, c'est-à-dire non pas, comme certains l'ont fait, démolir quelques tours pour en construire d'autres de meilleure qualité à la place, mais bien d'essayer de faire de la ville dans chaque quartier, avec la conception dont je vous ai parlé tout à l'heure, qui porte à la fois sur les logements, sur les espaces publics, sur les équipements publics, sur les transports et vise à faire tout cela en haute qualité environnementale.

C'est donc bien un projet beaucoup plus large que ce que l'on entend par ailleurs quand on parle de l'ANRU. C'est un projet qui va bien au-delà de quelques démolitions dont je voudrais rappeler qu'elles touchent 1,5% des logements sociaux de Lille-Sud et 2% de ceux de Moulins. Donc, le projet est beaucoup plus large qu'une opération qui serait une stricte opération de démolition/reconstruction et qui n'aurait d'ailleurs pas grand sens me semble-t-il.

Après avoir relevé l'ensemble de ces besoins, après avoir regardé comme nous l'avons présenté la dernière fois et Alain CACHEUX y reviendra tout à l'heure ce qu'étaient les besoins dans chacun des quartiers, nous sommes allés chercher les financements possibles car rien ne servait de présenter un projet aux habitants pour qu'ils nous donnent leur avis, pour qu'ils en discutent, si nous n'avions pas ces financements.

Or, aujourd'hui, nous avons obtenu les 410 M€ nécessaires pour réaliser ces projets. Si ces projets n'avaient pas été menés de cette manière, avec l'intervention de l'ANRU mais aussi de la Région, du Département, de la Communauté urbaine et des bailleurs sociaux, nous aurions certainement mis 15 à 20 ans pour réaliser un projet que nous allons réaliser dans un délai qui se situe entre 5 et 6 ans. C'est véritablement un coup d'accélérateur considérable pour changer la vie des habitants de ces quartiers.

Les engagements dont j'ai parlé. 410 M€, se répartissent environ entre :

- ◆ 36% pour les collectivités locales
- ◆ 28% pour les bailleurs sociaux. c'est donc très important.
- ◆ 24% pour l'ANRU, cela l'est aussi.
- ◆ et 11% pour d'autres financeurs, je pense notamment au FEDER.

Il s'agit donc d'apporter le même développement économique et social dans tous les quartiers. Et si nous n'avions pas agi, nous le savons bien aujourd'hui, la spéculation immobilière aurait été telle dans ces quartiers que demain les catégories populaires qui y vivent auraient été éjectées en dehors de la ville, comme cela se passe dans beaucoup de grandes villes.

Nous avons la chance, à Lille-Sud et à Moulins, parce que nous l'avons voulu, avec les bailleurs sociaux, avec la Communauté Urbaine, nous-mêmes, d'avoir acquis le foncier, donc les terrains, ce qui nous permet de faire un projet comme nous l'entendons et de ne pas nous laisser déborder par ce qui arrive aujourd'hui dans toutes les villes françaises, à savoir une intervention privée qui exclut peu à peu les plus fragiles et les plus populaires.

Nous voulons garder cette mixité dans notre ville, dont je ne dirai jamais assez que c'est une grande force de savoir vivre ensemble, quelle que soit notre catégorie sociale, quel que soit notre âge ou notre culture.

Voilà ce qui a permis de proposer ce grand projet de rénovation.

Alors, qu'y a-t-il dans ce grand projet de rénovation ?

Tout d'abord, des logements car le problème majeur, dans notre ville comme dans la plupart des grandes villes françaises, c'est le problème du logement.

Alain CACHEUX l'a dit lorsqu'il a présenté notre grand plan de développement de l'habitat, dans les dix ans à venir, ce sont 10 000 logements nouveaux qui verront le jour à Lille dont 3 000 logements sociaux.

En ce qui concerne l'ANRU proprement dit et donc, ce projet de rénovation urbaine dont nous parlons ce soir, il s'agit de 3 000 logements dont 1 000 logements sociaux complémentaires à Lille-Sud, à Moulines, mais aussi dans les 14 sites associés où nous maîtrisons le foncier que nous trouvons à Vauban, à Saint-Maurice, à Wazemmes, à Fives, aux Bois Blancs, pour ne prendre que les sites les plus importants.

Je le redis, la mixité sociale ne se décrète pas. Vous savez que nous avons déjà pris une délibération qui fait que, aujourd'hui, lorsqu'il y a dans tout programme, y compris dans des programmes privés de plus de 50 logements dans notre ville, nous imposons qu'il y ait 25% de logements sociaux.

C'est la raison pour laquelle, au-delà du fait que la ville de Lille est une ville où mes prédécesseurs ont souhaité —et nous poursuivons— garder de l'habitat social dans les quartiers centraux, nous allons encore les développer aujourd'hui par ces sites associés comme par la règle des 25% que nous avons mise en place.

Il y aura donc plus de logements et plus de logements sociaux. Nous sommes heureux de pouvoir les inscrire dans l'ensemble de la ville.

Nous souhaitons aussi réaliser des logements divers, des logements collectifs, qui ne seront plus de hautes tours ou de grandes barres, bien évidemment, vous voyez les petits immeubles autour du nouveau parc Arras-Europe à Lille-Sud.

Mais nous ferons aussi des maisons individuelles, dont certaines seront en accession à la propriété, d'autres en accession sociale et d'autres en location, à Lille-Sud, à Moulines et à Wazemmes. Cela est tout à fait important car cela correspond au mode de vie qui est celui de notre région et de notre ville.

Donc, plus de logements et une part importante de logements sociaux et une accession sociale à la propriété dans un certain nombre de cas, ce que peuvent faire, avec les dispositifs actuels, beaucoup d'habitants qui résident dans des logements sociaux et qui peuvent vouloir acquérir leur logement pour l'avenir.

Le deuxième objectif d'action de ce projet de rénovation urbaine c'est de refaire de la ville là où, les habitants nous le disent, on n'a souvent pas de vraies rues mais a des impasses, des culs-de-sac, où on n'a pas de place pour s'arrêter, pas d'espaces verts organisés, on a parfois l'impression d'avoir des terrains vagues sur lesquels on ne sait pas très bien qui fait quoi et où on peut circuler, où on n'a pas non plus de services de proximité.

Eh bien, nous voulons avoir dans ces quartiers une grande qualité de l'espace public qui reconstruise véritablement de la ville, ce ne sont plus des tours posées sur des espaces vagues, ce sont des rues, ce sont des places, ce sont des liens de circulation avec les autres quartiers de la ville et, de part et d'autre de ces quartiers, pour refaire véritablement de la ville avec ces îlots et ces lieux pour y vivre.

Je pense qu'il vaut mieux habiter à un numéro d'une rue que dans la tour numéro tant, posée comme cela, sans que l'on sache vraiment comment elle se situe là.

J'ajoute qu'on ne respecte bien que ce qui est beau et organisé et que là aussi une organisation de la ville est un élément majeur si on souhaite que tout ceci soit respecté.

L'espace public, je le disais, doit être de grande qualité, là aussi, pour les mêmes raisons car chacun dans notre ville doit pouvoir vivre dans un environnement agréable et c'est loin d'être encore le cas, ce qui n'est pas totalement anormal dans l'état de développement de notre ville.

C'est ainsi par exemple que des espaces verts vont être développés, un grand parc de près de 4 hectares à Lille-Sud qui va englober des équipements de quartier et favoriser les liaisons, par exemple le chemin vers l'école ou vers les centres sociaux au lieu de passer sur les espaces boueux et non organisés, il y aura des chemins qui mèneront les élèves et leurs parents vers ces différents lieux.

Il y aura aussi au sud du Sud un jardin des équipements dans le même sens, de même qu'à la Porte de Valenciennes à Moulins un grand espace vert va être créé ainsi que de nouvelles places.

Je le disais, refaire de la ville, c'est aussi faire en sorte que toutes les fonctions puissent être dans la ville. Je pense aux commerces, je pense aux services de proximité, je pense aussi aux emplois bien évidemment. Il y aura 8 000 m² de surfaces d'activités et un hôtel d'entreprises à Lille-Sud. Nous comptons, Porte de Valenciennes à Moulins par exemple, prolonger la dynamique d'Euralille et d'Euralille 2 vers Moulins. Le programme prévoit 30 000 m² de bureaux et 6 600 m² pour les commerces, de même que nous avons prévu d'y implanter la maison de l'économie solidaire.

Enfin, s'ajoutent à Lille-Sud les entreprises de la zone franche, le Faubourg des Modes qui doivent aussi booster l'emploi dans ces quartiers qui en ont bien besoin.

La ville, ce sont aussi des équipements de qualité. Je ne vais rentrer pas dans le détail de l'ensemble des équipements qui vont être rénovés ou agrandis à l'occasion de ce grand projet de rénovation urbaine. C'est le cas de la plupart des centres sociaux, d'un certain nombre d'écoles qui n'ont pas encore été rénovés.

Il y aura aussi de nouveaux équipements, je pense bien sûr au collège de Lille-Sud qui est en train d'être construit par le Conseil général. On peut aussi parler de la grande salle des fêtes ou salle polyvalente de Lille-Sud attendue depuis longtemps par les habitants que nous allons aussi mettre en place.

Il faut enfin mieux circuler dans ces quartiers, à l'intérieur des quartiers, y compris par des circulations douces qui permettent aux piétons et aux cyclistes de mieux circuler mais il faut relier aussi ces quartiers au reste de la ville, ils ne doivent être tournés que vers eux-mêmes, ils doivent effectivement s'élargir vers l'extérieur.

J'en termine, avant de laisser la parole à Alain CACHEUX, en vous disant que dans ces quartiers aussi - et Marie-Christine STANIEC a travaillé sur ce projet - nous avons un projet très important de réhabilitation de l'habitat ancien sur lequel nous n'avons pas encore les réponses de l'Etat car il ne s'agit pas seulement de travailler sur la rénovation de l'habitat social et la création de logements nouveaux, mais aussi de réhabiliter cet habitat ancien.

Dernier mot pour dire que ces nouveaux quartiers respecteront les principes de développement durable, haute qualité environnementale avec d'ailleurs des innovations particulières. Je pense par exemple à l'assainissement, au traitement des eaux de pluie, à la végétalisation d'un certain nombre de toits, je pense évidemment aux économies d'énergie, gaz, électricité, qui seront introduites dès la conception des bâtiments. Je voulais vous dire que EDF et Gaz de France ont décidé de nous accompagner, considérant que le quartier de Lille-Sud par exemple devait être un des quartiers modèles sur ces domaines d'économies d'énergie.

Le développement durable c'est aussi l'emploi, nous allons bien évidemment intégrer la clause d'insertion dans l'ensemble des appels d'offres que nous allons lancer. Ce sont autant d'opportunités pour des jeunes et des adultes de ces quartiers de pouvoir se former au bâtiment, à la

création ou à l'entretien d'espaces verts puisque nous utiliserons la clause maximale de 7% d'insertion dans les appels d'offres que nous réaliserons.

Voilà dite assez rapidement la conception même de cette politique de rénovation urbaine. Vous voyez qu'il s'agit d'un projet extrêmement ambitieux, qui défend la qualité de vie partout dans la ville, qui reconstruit de la ville là où parfois on l'a oubliée et qui vise aussi à répondre aux problèmes comme ceux de la qualité de vie ou de l'emploi même si, évidemment, ce n'est pas l'objectif essentiel, des habitants de ces quartiers.

J'en termine définitivement cette fois-ci en disant que ce projet est un projet pour les habitants mais que ce sera d'abord un projet fait avec les habitants, que ce soient les grands espaces verts, que ce soient les immeubles qui vont être construits, que ce soient les nouveaux équipements, tout cela donnera lieu à des ateliers urbains de proximité et à un débat avec l'ensemble des habitants, sachant que pour les habitants qui y sont aujourd'hui locataires des immeubles qui devront être détruits, dont je rappelle qu'ils sont marginaux par rapport à ceux qui vont être construits ou qui restent, bien évidemment, le travail sera réalisé par les bailleurs sociaux accompagnés par la Ville, comme cela a déjà été fait de manière remarquable par LMH à Moulins.

Non seulement nous nous engageons à reloger l'ensemble des habitants dans le quartier où ils sont, avec des loyers semblables s'ils demandent des logements de même nature, mais nous prenons également en charge l'ensemble des frais.

Mais, au-delà de cela, nous profitons de ces changements pour accompagner ces familles dans le domaine social, dans le domaine de l'endettement, dans le domaine de la recherche d'emploi, par une cellule polyvalente qui va accompagner ces familles comme cela a été fait à Moulins.

J'ai été très heureuse de voir, comme, je le pense, l'ensemble de mes collègues, que l'attente des habitants est évidemment immense mais qu'ils étaient prêts à se mobiliser avec nous pour faire de ce projet leur projet et pour le construire quotidiennement avec nous dans les mois qui viennent.

C'est évidemment un projet qui engage beaucoup d'argent, beaucoup d'énergie, mais surtout qui permettra d'améliorer fortement la qualité de vie de beaucoup d'habitants de notre ville.

C'est la raison pour laquelle il est aussi important aujourd'hui.

Je passe la parole à Alain CACHEUX pour nous rappeler les éléments concrets de ces projets et puis nous poursuivrons le débat.

Monsieur CACHEUX.- Merci, Madame le Maire.

Je ne vais pas refaire l'exposé très détaillé que j'avais fait lors de notre Conseil Municipal du mois de février, exposé très détaillé que certains collègues avaient d'ailleurs trouvé « trop détaillé »..., ni reprendre les éléments importants que vous avez déjà évoqués, Madame le Maire.

Je vais m'en tenir à quelques éléments, quelques éclairages pour nourrir notre discussion.

Premier élément que je veux rappeler par rapport aux politiques antérieures au niveau de la Ville, la problématique ANRU est une problématique qui rend à l'habitat toute sa place dans les politiques urbaines.

Je veux dire par là que, dans les politiques plus anciennes, et en particulier les Grands Projets de Ville, tout un certain nombre de propositions, d'ailleurs excellentes, étaient faites en matière

d'aménagement, de travail social en direction des personnes concernées, mais renvoyaient au financement classique tous les problèmes qui peuvent se poser en matière d'habitat.

On sait bien qu'en particulier dans ces quartiers, ce sont d'abord des problèmes d'habitat qui se posent. Je pense que cela a été l'élément le plus novateur des dossiers ANRU, beaucoup plus d'ailleurs que les moyens financiers affectés. On s'aperçoit quand on regarde les choses en détail que les moyens financiers ont été certes regroupés dans un guichet unique, mais qu'ils n'ont pas augmenté tant que cela, étant entendu que l'essentiel de l'augmentation provient du 1% logement beaucoup plus que des finances de l'Etat.

C'est la première chose que je souhaitais souligner.

La deuxième, Madame le Maire vient de le dire, mais je me permets d'insister à nouveau puisque ce sera ensuite l'élément essentiel de mon propos.

C'est un Projet Urbain Global qui, certes, intègre les problèmes d'habitat, mais également les problèmes d'aménagement, les problèmes d'espace public, les équipements de toutes sortes, les problèmes de circulation, de déplacement et donc de voirie.

C'est bien la raison pour laquelle chacun des trois sites considérés a fait l'objet d'études d'aménagement dont je vais dire un mot dans un instant.

Premier site sur Lille-Sud qu'on appelle traditionnellement Arras-Europe, qui se complète par deux extensions importantes que sont à la fois le site des Margueritois proche de Fâches-Thumesnil et Fauvet-Girel.

Deuxième site de Lille-Sud : Cannes-Arbrisseau et tout ce qui est autour de la rue de Cannes. rue Richard Wagner et qui doit faire l'objet d'une requalification globale.

Enfin. un troisième site sur Moulins. celui de la Porte de Valenciennes.

Troisième élément que je rappelle simplement, c'est un projet qui répond très sincèrement aux attentes des habitants et qui traduit la conception de la ville qui est la nôtre faite de diversité sociale. Si on laissait s'exprimer la logique du marché, inexorablement, un certain nombre de catégories modestes, populaires, et même moyennes seraient exclues de la ville-centre comme ces populations ont été probablement exclues des villes centres des grandes agglomérations françaises depuis maintenant plusieurs décennies.

J'en viens très concrètement, en n'oubliant pas les 14 sites associés, mais Martine AUBRY en a parlé, aux dossiers essentiels.

Celui de Lille-Sud.

Je l'ai dit, deux dossiers pour l'essentiel, celui qui concerne le secteur Arras-Europe et celui qui concerne Cannes-Arbrisseau.

Pour le secteur Arras-Europe, nous avons fait le pari de la requalification de tout le nord de Lille-Sud à partir d'un pôle majeur, à savoir un parc se distribuant selon un axe nord-sud de très grande qualité, contenant un certain nombre d'équipements publics existants ou à construire -et quand je dis « à construire », je pense en particulier à la salle des fêtes- qui soient de nature à requalifier ce quartier et à permettre le développement d'un certain nombre de programmes immobiliers, de petits collectifs de part et d'autre du parc et d'un certain nombre de maisons individuelles, entre le parc et la rue du Faubourg d'Arras ou entre le parc et le secteur de Colette-Balzac.

Ce sont des paris qui sont faits sur la requalification qu'entraînera ce parc de grande qualité et les conséquences qui en résulteront pour l'ensemble de la qualité urbaine dans ce secteur.

C'est aussi le pari qui est fait d'une liaison ô combien indispensable entre la rue du Faubourg des Postes et la rue du Faubourg d'Arras. Chacun sait bien que, parmi les handicaps de ce quartier de Lille-Sud, figure en particulier la place centrale, massive, qui est celle du cimetière de Lille-Sud et qu'il faut avoir une attention sur ce qui est au nord de Lille-Sud et sur ce qui est au sud du cimetière, pour essayer d'améliorer les liaisons entre les deux parties de Lille-Sud et donc mieux relier les différentes parties du quartier, mailler le secteur avec la création de nouvelles rues de grande qualité jalonnées par une série de 4 places, avec la nécessité également de remettre de l'activité, du commerce en plein cœur du quartier.

Cela fait partie des objectifs qui sont les nôtres et du parti d'aménagement qui a été retenu pour tout ce secteur.

Créer de nouveaux équipements publics et requalifier les équipements existants.

S'agissant du logement, construire une offre diversifiée, certes en logement social, où une partie sera reconstruite sur ce terrain, mais également d'autres types de logements, en particulier du locatif intermédiaire, du locatif privé et de l'accession, qu'elle soit sociale ou privée. C'est la volonté d'essayer de traduire cette volonté de diversité sociale qui est la nôtre sur ce quartier de Lille-Sud.

S'agissant du quartier Cannes-Arbrisseau, ce qu'on appelle parfois le sud de Lille-Sud, puisque nous devons améliorer très sensiblement, non seulement au niveau physique, mais aussi au niveau urbain la liaison entre ces deux parties du quartier Sud, ce qu'on appelle parfois le Vieux-Sud et le Nouveau-Sud. la rue du Faubourg des Postes et la rue du Faubourg d'Arras, la volonté est là aussi de prendre comme parti d'aménagement un traitement privilégié de ce qui est l'axe de liaison, pas encore valorisé aujourd'hui. entre ces deux sous-parties du quartier, c'est-à-dire très concrètement l'axe rue de Cannes - rue Richard Wagner qui, en plus, de par son emprise, permet un aménagement de grande qualité pour mieux relier les deux parties du quartier.

Encore faut-il également qu'un certain nombre d'équipements publics majeurs soient réalisés sur cet axe. C'est tout le sens par exemple de la réalisation du collège sur la rue de Cannes.

La volonté est là aussi de mailler ce secteur à partir de l'ensemble Cannes-Wagner pour en faire un véritable boulevard avec des alignements plantés bordés de nouveaux équipements et de programmes de logements diversifiés.

Là aussi, les résidences existantes seront reliées, désenclavées parfois, par un certain nombre de nouvelles rues.

Créer également une dominante verte avec un parc qui prolongera jusqu'au bout du quartier le parc majeur qui sera réalisé au nord et dont j'ai dit un mot il y a quelques instants.

Là aussi, en dehors du collège, la volonté est de créer de nouveaux équipements publics, que ce soit l'unité sociale du Département, l'extension du stade Driss Berkani ou la reconstruction du centre social de l'Arbrisseau.

Voilà pour ce qui concerne la logique d'aménagement qui est celle des deux sous-ensembles de Lille-Sud, en précisant quand même que les trois-quarts du quartier de Lille-Sud seront concernés par ces aménagements majeurs.

S'agissant de la Porte de Valenciennes, là aussi, la logique est très simple. En matière d'urbanisme, ce sont souvent les idées les plus simples qui sont aussi les plus fortes.

Puisque nous sommes à la frontière d'Euralille et d'Euralille 2, l'idée est d'essayer de tirer la dynamique et la force qui est celle d'Euralille jusque dans le quartier de Belfort pour sortir définitivement ce quartier de la difficulté.

Avec les réalisations qui s'accélèrent sur le terrain - chacun peut voir les grues qui sont d'ores et déjà installées sur Euralille 2- l'idée est de continuer dans la même problématique dans un secteur qui est relativement dévalorisé actuellement puisqu'il subsiste un certain nombre de délaissés résultant par exemple du déplacement du périphérique et d'un certain nombre de démolitions qui ont d'ores et déjà été réalisées. Je pense en particulier à l'Institut médico-légal.

C'est donc de faire de ce secteur qui est une entrée de ville et qui pourrait être une entrée de ville majeure, le prolongement d'Euralille venant insuffler sa dynamique à Belfort et sortant Belfort définitivement de la difficulté.

Pour cela, le parti qui est choisi est de rétablir la continuité du boulevard urbain alors qu'aujourd'hui, tous ceux qui le pratiquent le savent, nous avons une sorte de baïonnette entre le boulevard Hoover, le boulevard de Verdun et par ailleurs le boulevard de Belfort, autour d'une place Guy de Dampierre bien compliquée qui mérite d'être simplifiée.

Donc, assurer cette jonction des boulevards de manière très linéaire.

Prolonger également la rue de Cambrai jusqu'à Fives, rue de Cambrai qui longe le secteur mutable de la gare Saint-Sauveur.

Mailler également ce secteur à travers de nouvelles rues qui permettent de reconstituer des îlots, ce qui est la forme urbaine la plus classique, mais celle qui, au regard de l'histoire, vit le mieux, alors que ce que nous avons fait à une certaine époque, un urbanisme de barres et de tours, a très mal vieilli et connaît toute une série de difficultés.

Voilà le parti d'aménagement qui est celui de la Porte de Valenciennes.

Si je me résume, en matière de logements, mais Madame le Maire l'a dit, ce sont 3.000 logements qui sont concernés. Un peu plus de 1.500 qui seront reconstruits sur les deux quartiers de Lille-Sud et de la Porte de Valenciennes.

A peu près 1.500 également qui seront reconstruits dans les 14 sites associés qui concernent l'ensemble des quartiers de la ville.

A l'intérieur, les logements sociaux qui seront reconstruits seront bien supérieurs, de l'ordre de 1.200 par rapport aux démolitions qui seront réalisées. Ils ne seront pas reconstruits aux mêmes endroits car là aussi, nous voulons faire vivre tous les quartiers, ceux de Moulins, de Lille-sud, mais également dans les quartiers les plus recherchés de la ville, en réalisant des logements locatifs sociaux. Chacun sait bien que si on veut maintenir une certaine diversité et un bien-vivre dans les quartiers recherchés comme le sont le Centre-ville, le Vieux-Lille, Vauban, et de plus en plus Saint-Maurive-Pellevoisin, c'est par la présence du logement locatif social que nous y parviendrons.

Voilà, Madame le Maire, ce que je souhaitais dire en quelques minutes pour donner une traduction concrète à la philosophie qui nous a tous animés pour conduire ce dossier.

(temps de parole : 13 minutes 30)

Madame le Maire.- Merci, Monsieur CACHEUX.

Nous allons ouvrir le débat.

Je passe la parole à Madame STANIEC au nom du Groupe socialiste.

Monsieur SAVOYE.- Madame le Maire, très honnêtement, nous pensons que cela mérite des applaudissements.

L'intervention qui vient d'être faite par Monsieur CACHEUX nous paraît très intéressante.

Madame le Maire.- C'est formidable... Alors, nous l'applaudissons.

(applaudissements)

Madame STANIEC, c'est à vous.

Madame STANIEC.- Vous êtes dans un grand jour de bonté vis-à-vis d'Alain CACHEUX, c'est gentil... C'est vrai que la présentation est comme d'habitude exhaustive puisque c'est un sujet sur lequel nous travaillons depuis de nombreuses années. Après le Maire, Alain a reparlé de façon très précise des objectifs du dossier.

Si vous le permettez, au nom du Groupe Socialiste, je voudrais insister sur quelques points qui me semblent extrêmement importants.

Ce dossier s'inscrit dans la continuité des actions municipales qui avaient été menées, mais ce qui est intéressant, c'est qu'il prend en compte les demandes des habitants dans la concrétisation du projet.

Quand on parle de l'aménagement des centres sociaux, de la création de la salle des fêtes sur Lille-Sud, de l'espace vert, on est bien sur des demandes des habitants, demandes qui sont aujourd'hui concrétisées au travers de ce dossier. C'est quand même quelque chose d'extrêmement important, sur lequel je me permets d'insister.

Quand on parle de réhabilitation de logements, il faut là aussi entendre qu'il y a parfois une difficulté au niveau de la population parce que ce n'est pas facile d'entendre que l'on va peut-être démolir son immeuble. Par contre, il y a aussi chez eux un très grand espoir d'aller peut-être dans un autre quartier, d'avoir une maison, puisque je rappelle que l'accession sociale et très sociale est inscrite comme priorité dans ce dossier, ce qui est une innovation forte et ce qui marque la différence par rapport à d'autres projets qui ont été présentés ailleurs en France.

Un point sur lequel je me permets d'insister et sur lequel, nous Socialistes, sommes très vigilants. Ce projet s'inscrit à la fois dans une volonté de modifier fortement le quartier de Lille-Sud et le quartier de Moulins, mais également de continuer la modification importante des autres quartiers.

Quand on parle de sites associés, que l'on dit qu'on va construire du logement social à Saint-Maurice, cela participe à la modification, mais c'est également le réaménagement sur Fives qui est en cours. Les opérations qui sont annoncées vont également participer à la rénovation forte de ce quartier, comme la construction de maisons sur Wazemmes ou de logements sociaux sur d'autres parties.

On est bien sur un projet global qui prend en compte l'ensemble des demandes des habitants, l'ensemble des objectifs politiques de la Ville et je me réjouis que le Gouvernement ait accepté de participer à hauteur de 25% sur une compétence d'habitat qui est quand même sa compétence principale.

Je rappelle en effet que ce n'est pas une compétence de la Ville. Heureusement qu'il y a d'autres partenaires comme le Conseil Général, la Communauté Urbaine, la Région et le Crédit Immobilier, sinon nous n'aurions jamais pu mener une opération de cette envergure et je me félicite que la politique municipale puisse atteindre cet objectif.

(temps de parole : 3 minutes 20)

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Madame ROUGERIE pour les Personnalités.

Madame ROUGERIE.- Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, le Grand Projet de Rénovation Urbaine, par son ampleur, l'ambition de ses objectifs et sa durée, s'inscrit dans une vision d'avenir de notre ville qui vise à la fois à améliorer la vie quotidienne des Lillois et à contribuer à un nouvel art de vivre dans les quartiers.

Ce projet ambitieux est à la mesure des attentes des Lillois, de nos concitoyens en particulier de Lille-Sud et de Moulins et c'est avec eux que nous le mènerons.

Le GPRU est un projet d'exception par son coût, tout le monde l'a rappelé, plus de 400 M€ réunis après négociation avec nos partenaires locaux, régionaux, européens et l'ANRU, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Et la négociation, comme l'a dit Marie-Christine STANIEC, se poursuit pour le volet « habitat ancien ».

C'est aussi un projet qui est inscrit dans la durée car il permettra en cinq ou six ans de refaire de la ville partout où son tissu fait défaut.

C'est le cas, nous l'avons vu, à Arras-Europe, à Lille-Sud, où subsistent de grands délaissés qui deviendront un parc de plus de 4 hectares, qui distribuera les équipements du quartier et renforcera son attractivité bien au-delà du périphérique sur lequel on continue quand même à buter.

A Moulins, c'est la jonction avec Euralille 2, Porte de Valenciennes, dans le secteur de Belfort qui permettra de relier définitivement le quartier à la dynamique du Centre-ville.

Mais la Porte de Valenciennes, comme Lille-Sud, ce sont tout autant des immeubles non rénovés de la ceinture HLM de Lille, des années 50-60, avec des logements inconfortables, inadaptés, et avec un environnement dégradé.

Les habitants attendent beaucoup de la Ville, ils attendent qu'elle les aide à avoir des logements de bonne qualité, adaptés à leurs familles, à leurs revenus et dans le quartier de leur choix.

Voilà pourquoi le GPRU est une politique de logement sans précédent dans notre ville qui incarne le volontarisme de notre équipe municipale, avec vous, Madame le Maire, et que soutient complètement le Groupe des Personnalités.

Dans les dix ans, ce sont 10.000 nouveaux logements qui vont voir le jour pour ces habitants qui ont besoin d'être mieux logés et pour tous ceux qui viennent vivre à Lille et parmi ce programme, 3.000 logements sociaux répartis dans tous les quartiers car la crise du logement, si elle pénalise prioritairement les plus modestes, touche toute la population urbaine.

Le GPRU offrira des logements plus diversifiés et mieux répartis, locatif, social et privé mais aussi accession à la propriété sociale en particulier.

Ainsi, ce projet favorise-t-il la mixité sociale, fondement de notre conception de la vie dans la cité et je tiens à souligner, garde-fou contre la spéculation foncière qui vide le cœur de nos villes de ses habitants légitimes.

Le GPRU, ce sera aussi la réhabilitation de plus de 1.500 appartements, logements, l'amélioration de leur sécurisation et de l'environnement pour plus de 3.000 autres.

Les projets de requalification et de restructuration du GPRU prennent en compte les enjeux du développement durable pour offrir à nos concitoyens un habitat de qualité à un prix abordable intégrant le loyer et les charges.

En effet, tout ce qui contribue à l'économie des ressources et à la réflexion sur l'utilisation des matériaux renouvelables se traduit par une réduction de la quittance.

Mais on ne peut parler d'habitat écologique sans parler d'urbanisme. C'est pourquoi la volonté du projet lillois est guidée par le principe du développement durable avec la volonté de reconstruire la ville dans toutes ses dimensions et de pouvoir y proposer toutes les fonctions urbaines dans chaque quartier.

C'est le sens de la charte présentée par Danielle POLIAUTRE précédemment et du travail qu'elle anime pour élaborer un référentiel opérationnel dans l'ensemble du projet.

En outre, nous espérons beaucoup d'un volet « réhabilitation de l'habitat ancien » dans les quartiers anciens comme le cœur du vieux Moulins car ce type d'habitat individuel, maisons de rue et courées, est gage de leur identité, de leur cohésion et de leur convivialité de voisinage.

Pour autant, des démolitions sont nécessaires et nous avons à Moulins l'expérience d'une opération réussie avec le relogement des 200 familles de la barre grise au boulevard de Strasbourg en 2003.

D'autres opérations ont suivi selon la même démarche à Lille-Sud. Mais même si elles constituent toujours un moment délicat pour les familles, je peux vous dire, car je continue de les accompagner sur Marne et Somme et bientôt Verdun, avec tous nos partenaires et en particulier avec le bailleur qu'est Lille Métropole Habitat, nous prenons le temps pour qu'une solution adaptée et acceptée par chaque famille soit trouvée.

Walid HANNA en reparlera, je pense, nous avons à cœur que ce relogement soit vécu comme un nouveau départ pour chacun d'entre eux.

Pour conclure, le logement me semble la clé de l'insertion sociale et le succès d'une rénovation urbaine dépend du travail de concertation mené avec les habitants, les associations et toutes les forces vives du quartier.

La démocratie participative est ici prépondérante et la Ville de Lille a une démarche exemplaire en la matière.

Ce projet qui changera notre ville est bien dans le droit fil des engagements sur lesquels nous avons été élus.

Avec le GPRU, Madame le Maire, nous faisons de Lille une ville de qualité dans tous ses quartiers, une ville pour tous, une ville où les citoyens se concertent et s'impliquent.

Je vous remercie.

(temps de parole : 6 minutes 24)

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Madame ROUGERIE.

Monsieur Walid HANNA.

Monsieur HANNA.- Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, s'il faut en une phrase résumer la philosophie du Projet de Rénovation Urbaine porté par notre municipalité, c'est la volonté d'en faire un projet vivant pour les habitants et avec les habitants.

On peut ensuite donner tous les qualificatifs à ce Grand projet de Rénovation Urbaine qui reste avant tout un projet hors normes et ambitieux.

Ambitieux de par son coût d'abord, plus de 400 M€, de par sa dimension, entre les logements sociaux anciens et privés, plus de 6.000 logements sont concernés, de par son impact géographique sur la ville qui est concernée sur tout son périmètre avec les 14 sites associés et de par les moyens dégagés alors qu'il vient se greffer sur un programme municipal déjà bien engagé.

Mais ce qui qualifie le mieux ce GPRU, c'est que c'est un projet participatif d'abord dans l'information qui est donnée, ensuite dans la consultation qui est menée et enfin dans la concertation qui est assurée.

Sur le premier point, l'information. C'est ce que nous faisons depuis novembre 2005 en lien étroit avec les bailleurs. La priorité a été donnée à l'information en porte à porte, immeuble par immeuble, avec les habitants qui pourront être amenés à déménager.

Cette première information a porté sur les choix potentiels de destruction, mais surtout sur les propositions qui seront faites et sur les démarches d'accompagnement. Je précise qu'au regard de la masse de logements, peu de logements sont concernés par des destructions.

Cependant, même si ce chiffre reste modeste, chaque déménagement, chaque départ marque une rupture qui n'est pas facile à vivre et qu'il faut, dans la mesure de nos moyens, adoucir et accompagner.

En premier lieu, comme nous l'avons expérimenté à l'occasion de la démolition de la barre grise LMH de Moulins ou de la réhabilitation Partenord au Faubourg de Béthune, chaque locataire aura plusieurs propositions de relogement dans son quartier d'origine ou sur la ville jusqu'à ce qu'il trouve la solution qui lui convienne.

Je souhaite souligner ici l'effort porté sur l'accession sociale à la propriété, plus de 300 logements sont concernés.

Deuxièmement, les frais liés au déménagement sont pris en charge par les bailleurs, transport, emballages, transfert de lignes, etc.

Enfin, s'ils le souhaitent, ce déménagement sera également l'opportunité de revoir avec eux leur situation personnelle, leurs droits, d'envisager une formation, une insertion professionnelle, l'accès à l'autonomie pour de jeunes couples vivant chez leurs parents.

Cet accompagnement doit permettre aux habitants de vivre ce relogement comme un nouveau départ dans un nouvel environnement, peut-être pas très éloigné, mais avec des voisins différents, peut-être une nouvelle école, d'autres commerces... bref, des repères différents. Ce nouveau départ, nous pouvons le réussir ensemble.

Nous avons d'ailleurs reçu, comme l'a dit Françoise ROUGERIE, des témoignages d'habitants sur les opérations déjà menées qui exprimaient au départ une inquiétude légitime, nous remerciant ensuite pour ce changement en mieux de leur vie.

Le deuxième point : la consultation.

Elle concerne les habitants des quartiers concernés par les deux opérations majeures.

Madame le Maire l'a signalé tout à l'heure, 3 réunions publiques se sont tenues le 18 janvier, le 23 janvier et le 8 février pour expliquer le projet urbain, associer les habitants, et à terme, consulter les hommes et les femmes de ces quartiers sur la mise en œuvre, car ce projet ne sera réussi que si les habitants se l'approprient.

Depuis ces réunions publiques, la consultation a pris trois formes pour le moment.

Tout d'abord, l'exposé devant le Conseil Communal de Concertation et les deux Conseils de quartier. Ensuite, exposition sur place dans des locaux proches des secteurs concernés. Enfin, des rencontres multiples à géométrie variable avec les habitants, des associations, l'Education Nationale, pour ne citer que ceux-là.

Cette étape va se poursuivre car la consultation ne sera terminée que lorsque l'ensemble du projet sera abouti, à partir de son élaboration, durant sa programmation, pendant les travaux et jusqu'aux dernières finitions.

Le troisième temps de notre démarche est celui de la concertation que l'on peut distinguer de la consultation par son caractère plus participatif.

Cette démarche est maintenant habituelle. Il s'agira de se réunir, de réfléchir, de proposer en commun, par exemple au sein d'ateliers urbains de proximité, sur des équipements ou des aménagements. Comment aménager tel espace vert ? Quelle activité je souhaite trouver dans mon nouveau centre social ? Est-il bien aménagé en conséquence ? Faut-il une cuisine dans la salle polyvalente ? Un théâtre ? Une scène ? etc.

Les bailleurs LMH et CMH poursuivront également cette réflexion avec les locataires pour les opérations de réhabilitation et de résidentialisation, par exemple Magenta à Wazemmes ou Seine et Loire, Garonne au Sud.

Cette démarche portée par la Politique de la Ville sera accompagnée d'actions de proximité financées dans le cadre du Contrat de Ville, visant à tisser des liens, à développer des dynamiques, lutter contre l'isolement, favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, à prendre en compte le souhait des habitants en matière de gestion urbaine de proximité.

Ce Grand Projet, vous l'avez dit, Madame le Maire, est pour nous une opportunité de refaire la ville dans ses quartiers avec les habitants pour que chaque quartier soit attractif, pour que chaque habitant retrouve sa dignité et pour que ce projet Urbain permette à tous de mieux vivre la ville.

Merci, Madame le Maire.

(temps de parole : 5 minutes 28)

Madame le Maire.- Merci, Monsieur HANNA.

Je donne la parole à Monsieur QUIQUET pour le Groupe des Verts.

Monsieur QUIQUET.- Madame le Maire, beaucoup de choses ayant été dites, je vais donc tenter de jouer la complémentarité. D'abord, pour rappeler l'importance des chiffres dans ce projet ANRU : 3.000 logements à construire, 3.000 à rénover, 7.000 familles concernées, 14 sites associés et un investissement de près de 410 M€.

L'ANRU, c'est d'abord une réponse massive à la crise du logement, des logements que l'on doit produire et qui doivent correspondre aux attentes de notre temps. Si on se retourne, il y a cinquante ans, lorsque les Lillois ont abandonné leurs courées pour rentrer dans les habitations à loyer modéré de l'époque, c'était une vraie révolution, avec du confort, de l'électricité, de l'eau courante, de l'eau chaude... Ces immeubles ont mal vieilli, mais il y a quand même eu de la sociabilité, des vies, des bonheurs, des malheurs, des vies familiales et tout cela est à respecter.

Ceci étant, dans le projet qui nous intéresse, on doit prendre en compte les nouvelles attentes de notre époque, notamment la question de la haute qualité environnementale à l'intérieur de laquelle on doit pouvoir promouvoir la haute performance énergétique. C'est à la fois un enjeu écologique et vous l'avez rappelé à chaque fois dans les réunions ANRU, Madame le Maire, c'est aussi un enjeu social.

L'objectif que l'on peut se fixer, c'est 50 kW par habitant et par an, ce qui reviendrait à diviser par trois la dépense énergétique des ménages.

En Suisse, ils en sont déjà à 40-45 kW par an, la France a un peu de retard sur ces sujets-là, mais nous devons pouvoir atteindre cet objectif en jouant également sur l'habitat ancien.

L'autre enjeu, vous l'avez évoqué, c'est qu'avec l'ANRU, on a une opportunité historique de recréer de la ville au travers d'espaces publics de qualité, d'espaces verts plus nombreux qui seront autant de supports de sociabilité.

C'est aussi l'occasion d'offrir des voiries qui facilitent la desserte et non pas le transit.

Dans les réunions publiques que nous avons eues à Lille-Sud ou à Moulins, telles ont été les demandes des habitants. Ces objectifs que nous portons dans le cadre de l'ANRU sont ceux qui nous animent pour l'ensemble de la ville, faire une ville qui garantisse les droits, qui offre des espaces publics de qualité, qui renforce le transport collectif dans les quartiers populaires. Eh oui, Mme MAHIEU, c'est bien cela notre projet... Telles ont été les demandes formulées lors de ces réunions dans lesquelles on a ressenti une vraie envie de la part des habitants de débattre en direct avec leurs élus.

En participant pour ce qui me concerne à la réunion de l'ANRU à Moulins, j'ai ressenti les mêmes choses que lorsqu'on a pu faire le tour des 10 quartiers pour le bilan à mi-mandat, ce qui démontre une adhésion des habitants à notre politique et l'encouragement que je peux formuler à poursuivre dans les deux ans qui restent dans cette trajectoire-là.

L'ANRU nous engage dans une vaste métamorphose urbaine, mais cette première métamorphose urbaine en appelle, selon nous, une autre. Je veux évoquer ici cette balafre urbaine que constitue le boulevard périphérique sud, coupure irrémédiable entre Lille-Sud et Moulins qui sont ce soir les quartiers vedettes qui nous intéressent.

Si nous voulons donner du sens à ce programme, il nous faudra traiter le boulevard périphérique par sa couverture. C'est la seule condition pour relier ces deux quartiers, pour faire chuter le nombre de décibels et finalement redonner un peu de qualité de vie.

Qu'on ne vienne pas me dire que c'est démagogique. J'ai ici les programmes qui sont en cours sur Paris. 5 hectares de boulevard périphérique en travaux de couverture aujourd'hui pour un coût de 173 M€. Alors oui, c'est un chantier colossal parce qu'à Lille, il s'agit non pas seulement de

couvrir, mais aussi de décaisser. Ce sera long et coûteux, mais c'est la condition majeure pour donner du sens à la transformation que s'apprête à vivre le sud de Lille-Sud.

Il faudra certainement penser aussi à la relocalisation d'équipements structurants, en lieu et place notamment de la friche de la rue de Marquillies où on aurait pu accueillir un stade.

Notre Groupe pense que le parc zoologique agrandi et rénové pourrait tout à fait jouer un rôle à cet endroit et contribuer à la couture urbaine entre Moulins et Lille-Sud.

On le voit, les investissements sont importants, ils vont contribuer au mieux-vivre, mais ils ne vont pas y suffire. Effectivement, cela a été rappelé dans le débat budgétaire, il n'y a pas que la politique des collectivités, il y a aussi celle de l'Etat. Des allègements d'impôts pour les plus riches votés par la Majorité UMP-UDF. Un tissu associatif en miettes dans les quartiers. Un mépris et de la provocation pour la jeunesse et des perspectives de précarité en matière d'emploi.

C'est aussi cela le paysage qui est devant nous en matière de rénovation urbaine.

Alors oui, demain, cela ira mieux dans nos quartiers, grâce à l'ANRU manifestement, mais il y a besoin d'une autre politique au niveau national, j'en suis convaincu.

Un dernier mot si vous me le permettez. 410 M€, cela peut paraître énorme. Effectivement, c'est coûteux, mais cela concerne 7.000 familles et quand on fait un rapide calcul, on s'aperçoit que c'est une dépense qui est 25% plus chère que la construction d'un stade quelque part dans la métropole.

Je vous remercie.

(temps de parole : 5 minutes 52)

Madame le Maire. - Voilà des projets en plus pour l'avenir...

Merci, Monsieur QUIQUET.

Je passe la parole à Monsieur RICHIR pour le Groupe Union Pour Lille.

Monsieur RICHIR. - Chacun sent bien que ce type de dossier de rénovation urbaine fait partie de ceux qui, relevant très clairement de l'intérêt général, suscitent les plus fortes mobilisations et permettent, au-delà des clivages politiques traditionnels, de créer des démarches consensuelles, même si chacun apporte sa touche et certaines de ses préférences.

Avec ce dossier, il s'agit en fait d'urbaniser Lille-Sud puisque, à ce jour, en fait, Lille-Sud n'a jamais été urbanisé, mais s'est toujours développé de façon progressive en tâche d'huile, avec les voiries que le temps a apportées.

Il y a donc là une véritable démarche d'urbanisation et c'est important.

La deuxième chose, c'est qu'il s'agit d'un projet de développement durable. On met souvent en avant certains aspects du développement durable, mais n'oublions pas aussi que le développement durable consiste à densifier la ville plutôt que de l'étaler sans fin, de manière à éviter la multiplication des déplacements et surtout ce que nous connaissons aujourd'hui, à savoir l'éloignement de plus en plus important des populations certes modestes, mais également des classes moyennes qui, pour se loger, doivent aller de plus en plus loin, ce qui amène la multiplication des déplacements, la construction de nouvelles voiries et donc à entrer dans ce cercle infernal.

Ce projet peut contribuer à apporter au moins en partie une réponse à ce qui constitue probablement le scandale de notre époque, en particulier pour les jeunes, qui est la véritable envolée du prix de l'immobilier.

Je voudrais vous remettre en mémoire un chiffre précis.

Aujourd'hui, sur Lille, quand on veut acheter un type 2 dans les quartiers centraux, il faut mettre 120.000 €. Pour la même somme, on a un type 3 dans un quartier périphérique.

Le loyer qu'on va acquitter va être en moyenne, dans une rentabilité à 5%, de 500 € et la valeur que le logement va prendre par mois va être en moyenne de 1.500 €.

Ce qui veut dire qu'aujourd'hui la hausse scandaleuse de l'immobilier amène pratiquement à ce que la valeur d'un logement augmente chaque mois de trois fois le montant du loyer et à ce que, dans certains quartiers, la hausse mensuelle de la valeur du logement représente l'équivalent du salaire de celui qui l'occupe.

Ces seuls chiffres nous montrent le caractère révoltant de cette hausse de l'immobilier. Pour autant, le dire n'est pas le résoudre, mais cela montre bien qu'il s'agit là d'un enjeu majeur pour nos sociétés si nous ne voulons pas accentuer encore les phénomènes d'exclusion qui, certes, touchent les milieux populaires mais commencent aussi à toucher les populations des classes moyennes, en tout cas certaines d'entre elles, y compris en zone urbaine, les célibataires ou les couples.

On voit bien cette volonté de mixité sociale et j'oserais dire, dans une formulation volontairement paradoxale, que le GPRU de Lille-Sud sera réussi si les opérations d'accession à la propriété non sociale sont réussies.

L'un des aspects intéressants, l'un des points forts, est l'équilibre avec les 14 sites associés. C'est d'ailleurs non pas une rupture mais un changement de stratégie dans cette ville que de poser le principe que ce n'est pas en augmentant sans fin le nombre de logements sociaux dans un même territoire qu'on a une politique sociale mais plutôt en mettant en place des mesures fortes pour une meilleure répartition.

Un seul exemple, celui de Magenta-Fombelle. Chacun sent bien aujourd'hui que la réussite de la résidentialisation de ce quartier peut être l'élément déclencheur de l'amélioration forte de la qualité de vie dans ce quadrilatère formé par la rue du Marché, la rue des Postes, le boulevard Montebello et la rue des Sarrazins.

Ce projet a aussi l'intérêt de donner enfin -et il s'agit bien là d'urbanisation- une véritable hiérarchie des espaces. Savoir quand on est dans le privé, dans le public, comment sont les voiries et permettre de réaliser de véritables circulations, de véritables déplacements.

On sera de plus en plus amené, pour se rendre de tel point de la métropole à tel autre, à traverser ce quartier comme on traverse d'autres quartiers. Et avoir d'autres habitants qui traversent un quartier pour se rendre d'un point à un autre, c'est déjà une démarche urbaine.

Comme on est en logements neufs, il faudrait, dès le départ, intégrer la réflexion sur le nombre important de logements adaptés qui pourraient être construits dans ce cadre. On sait que cela revient beaucoup moins cher de réaliser dès le départ des logements adaptés aux personnes âgées, aux personnes handicapées, plutôt que de devoir les transformer par la suite.

Ce qui s'est fait récemment rue Duguesclin de mémoire montre la voie que l'on peut suivre dans ce genre de projet.

Beaucoup de choses ont été dites. J'en viens à une proposition sur deux points faibles ou en tout cas deux points d'amélioration du projet.

Il y a un an, des documents avaient circulé dans les nombreux comités de pilotage et travaux préparatoires et avaient intégré des évolutions sur les modes de transport en commun à l'intérieur du GPRU. On comprend bien qu'on ne les présente pas au Conseil Municipal puisqu'il s'agit d'une compétence communautaire, mais il est clair que cette opération devra être accompagnée d'une évolution des modes de transport en commun puisqu'il faut faire le pari qu'un nombre important d'habitants de ce quartier auront besoin de transport en commun, ne serait-ce, espérons-le, que pour se rendre vers un emploi dans d'autres quartiers de Lille.

Je pense que c'est un élément qu'il faudra prendre en compte puisque cela peut comporter des réserves de voirie, d'aménagement, etc.

Le deuxième point, Eric QUIQUET l'évoquait il y a un instant, de façon assez surprenante dans le document plus détaillé qui avait été diffusé, je constate qu'entre la page 3 et la page 8, la friche entre la rue de Marquillies et le périphérique, sur laquelle se construit le commissariat central et où a été construite la halle de glisse, tantôt figure en territoire GPRU, tantôt n'y figure pas...

Madame le Maire.- Non.

Monsieur RICHIR.- Donc, elle n'y figure pas. Néanmoins, on sent bien que la réparation de cette fracture est un enjeu majeur.

Je ne vais pas rouvrir ici un débat que nous avons eu il y a trois jours sous les lambris de la Communauté Urbaine de Lille. Nous avons été peu nombreux au départ, dès 2003, à mettre en avant l'intérêt de ce site pour accueillir des grands équipements structurants. Nous partîmes quelques-uns, nous arrivâmes un peu plus nombreux mais pas suffisamment nombreux pour emporter la décision parce que la folie des grandeurs et l'action puissante de lobby du football professionnel font que l'on doit envisager des stades de plus grande taille et je veux bien convenir qu'un grand stade ne peut pas figurer à cet endroit-là.

Pour autant, dans la proposition qui avait été faite, au-delà du seul stade, il y avait l'idée, peut-être pas comme l'évoque Eric QUIQUET, d'une couverture totale du périphérique dont on sait le coût démesuré mais de la réalisation d'une esplanade, d'une passerelle qui, en plus, si elle est piétonnière, peut être à des coûts tout à fait raisonnables.

J'avais même ajouté mais je ne peux pas demander à Eric QUIQUET d'aller jusqu'à soutenir cette proposition, de le relier à un grand parking relais à l'entrée du boulevard de Strasbourg près de la Porte des Postes, un parking de très grande qualité comme il s'en fait par exemple en Allemagne, végétalisé, avec un certain nombre d'activités à l'intérieur. En tout cas, il y a certainement là une piste à suivre.

Je pense que, dans la vie, il faut persévérer. Il est clair que le stade ne se fera pas là. Il se fera ailleurs, nous verrons bien à quel coût, à mon avis, nous sommes partis à la Communauté Urbaine pour un très long dossier...

Je pense qu'un équipement sportif important, mais de taille plus réduite pourrait trouver sa place sur ce site.

Aujourd'hui, par exemple, des réflexions se font jour sur l'intérêt d'un palais omnisports. Au moment où Lille a des difficultés pour accueillir certaines manifestations, il pourrait y avoir là une occasion intéressante de réaliser un tel équipement.

En tout cas, nous approuverons ce dossier. Nous avons souligné un certain nombre d'éléments et nous insistons, au-delà du GPRU, pour trouver cette pièce de puzzle qui manque aujourd'hui et que constitue le traitement de cet espace entre le périphérique et la rue de Marquillies, pour ouvrir et développer une véritable réflexion qui dépasse peut-être le seul cadre de la ville de Lille. Pour autant, j'ai l'impression aujourd'hui, quand je vois les mécanismes parfois un peu choquants de fabrication de majorité à cette Communauté Urbaine, que, certes, il nous faut jouer solidaires dans cette Communauté Urbaine, et nous le faisons, mais que, par ailleurs, il faudra exiger d'elle des réponses adaptées en retour. Aujourd'hui, ce périphérique sert à l'ensemble des habitants de la métropole et à bien d'autres, il est une nuisance qui est là, que nous acceptons, qui est utile, mais pour autant, il serait normal que la solidarité communautaire joue également pour nous aider à régler cette fracture urbaine.

J'ai le sentiment qu'une fois ce GPRU réalisé et cette fracture que constitue le périphérique, traitée, alors oui, effectivement, Lille-Sud sera définitivement et durablement un véritable quartier de la ville qui aura enfin réglé ce problème d'enclavement compte tenu des politiques d'accompagnement qu'il faudra mener parallèlement.

Je vous remercie.

(temps de parole : 9 minutes 44)

Madame le Maire.- Si je puis dire, vous parlez d'or là-dessus, Monsieur RICHIR. J'espère que nous serons tous les Lillois ensemble pour appuyer un beau projet que nous devons travailler d'ailleurs et que seule la Communauté Urbaine effectivement peut nous aider à financer.

Madame CLERBOUT.

Madame CLERBOUT.- Ce projet de rénovation urbaine est sans aucun doute une chance à saisir pour notre Ville.

Toutefois, j'apporterai un petit bémol à l'enthousiasme de ce soir, un léger bémol, vous allez voir.

Il ne faut pas oublier que ce programme de rénovation urbaine n'est pas un cadeau du Gouvernement mais un simple retour de moyens pour les habitants de notre ville.

En effet, les gouvernements successifs depuis de longues années se sont désengagés du logement social. Aujourd'hui, il était temps de faire un rééquilibrage.

C'est pourquoi nous resterons vigilants, année après année, quant au financement de ce projet car nous connaissons tous la forte tendance de l'Etat à ne pas tenir ses engagements avec des gels ou des annulations de crédits pourtant annoncés voire contractualisés.

Mais ce soir nous n'allons pas faire la fine bouche et nous allons donc soutenir également ce projet.

On pourrait presque dire enfin pour les quartiers de Lille-Sud, de Moulins et de Wazemmes dont il s'agit principalement.

La vie associative dans ces quartiers y est extrêmement forte, les liens entre les habitants sont très présents et ils sont très attachés à leur quartier.

Une des préoccupations majeures de ce grand projet de ville sera d'y associer de bout en bout les habitants, non pas pour les informer des changements dans leur quartier mais pour construire ces changements avec eux.

Les ateliers urbains de proximité devront être des lieux d'élaboration de micro-projets avec les populations concernées.

De la même manière, cela a été rappelé ce soir, il sera important de respecter la volonté des familles qui souhaiteront être relogées dans leur quartier.

Il faudra être vigilant pour que, effectivement, cette volonté soit réelle.

Et s'il est indispensable de mieux insérer ces quartiers dans les territoires communs, permettez aux élus communistes de dire que ce grand projet de ville ne va pas régler les problèmes de fond de la population. En ne s'attaquant qu'au bâti, on ne s'attaque pas aux racines des problèmes qui s'appellent mal vivre, chômage, manque de ressources.

La politique ultra-libérale du Gouvernement en place est une politique de casse et de mauvais coups contre tous nos acquis sociaux.

Sur le plan du logement, cela engendre des mal logés, des sans-logis, des hébergés, des exclus du logement, des expulsions du 15 mars au 1^{er} novembre chaque année.

Et au-delà des interventions urbaines sur le logement, le cadre de vie, les équipements et les espaces publics, il faudra bien entendu être vigilant à renforcer les actions de développement social en direction des habitants et d'accompagnement des ménages les plus fragiles.

Il faudra être vigilant à permettre l'accès à un logement digne pour tous les Lillois en accompagnant les ménages les plus fragiles et en favorisant les parcours résidentiels.

Il faudra développer la mixité sociale et améliorer le cadre de vie au sein des zones d'habitat.

Favoriser la construction éducative des publics à partir du plus jeune âge en priorisant l'intervention à l'échelle de la famille.

Accompagner la population vers l'accès à l'autonomie au sein de la société en rapprochant les services publics de la population et en favorisant l'accès aux droits.

Promouvoir le mieux vivre ensemble tout simplement et le lien social.

En effet, aujourd'hui, tout le monde n'a pas les mêmes droits selon son lieu d'habitation.

C'est aussi cela que nous avons entendu lors des violences urbaines de novembre dernier. Il y a un réel besoin de justice et d'égalité entre tous les citoyens.

Plus largement, notre pays a besoin d'une autre politique qui fasse de l'emploi, de la lutte contre les discriminations, du logement et de la justice sociale de vraies priorités.

Si nous sommes tant attachés à la lutte contre la pauvreté, les inégalités, les injustices et le racisme, c'est que derrière tout cela il y a une violence insupportable qui opprime et tue l'espoir.

Là encore, nous avons sûrement une bataille idéologique à mener frontalement contre la stigmatisation des banlieues des HLM.

Il faut mener la bataille frontale contre ceux qui pratiquent l'apartheid urbain et social, l'apartheid racial.

Dans ce cadre, les élus communistes proposent un grand service public national de logement et de l'habitat, pour relever les défis de la solidarité nationale dans le logement, l'accélération de la rénovation urbaine, l'interdiction des expulsions, la baisse du prix des loyers.

Chers collègues, il faut renverser la vision qu'ont certains de notre société. Ces quartiers populaires, les jeunes qui y habitent sont la solution pour notre société. S'ils concentrent nombre de difficultés et d'inégalités, il s'y trouve aussi toutes les créativité pour fabriquer le monde solidaire de demain.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Madame CLERBOUT.

Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Enfin, Madame le Maire, une réponse forte, une réponse crédible surtout après les dramatiques événements qu'ont connus nos banlieues, ici comme ailleurs.

Devant l'état de carence du logement en France, devant l'exclusion territoriale, devant également la situation de tous ces ménages en difficultés, je crois qu'il faut se satisfaire de ce projet ANRU et des sommes qui sont débloquées pour notre ville.

Effectivement, trop longtemps, les logements ont été détournés de leur fonction initiale, trop longtemps les pouvoirs publics ont jeté leurs responsabilités dans la spirale insalubrité et insécurité et il faut se satisfaire de cette approche globale aujourd'hui de ces financements sanctuarisés, de cette dimension d'aménagement urbain qui mobilise plus de 50% des crédits, bref, une aide importante, même si l'effort de la Ville est limité, même si nos dossiers ont pris un peu de retard et même si, dernier regret, le dossier de la Mitterie à Lomme a été rejeté.

Quelques bémols cependant dans ce concert de louanges.

Effectivement, pour créer un maillage public des liaisons avec le centre des quartiers et de la ville, il y a un certain nombre de mesures à prendre ; certains de nos collègues ont évoqué la couverture du périphérique, nous le soutenons depuis un certain nombre d'années. Il ne faut pas oublier non plus les liaisons Est/Ouest et la dimension de transports collectifs trop longtemps pensée à l'échelle de l'agglomération et qui ne l'est pas du tout à l'échelle du quartier.

Deuxième réflexion.

Le décalage qui existe entre les réflexions sur les ZAC et les projets urbains eux-mêmes négligeant la place que devraient avoir les commerces de proximité qui sont évoqués de manière trop elliptique. Soulignons l'importance de ces pieds d'immeubles, le rôle des unions commerciales et, au-delà, l'importance de ces commerces sans se focaliser non plus sur l'effet diffus car il faut aller au-delà de ces réglementations, de ces imaginations et aussi considérer que la sécurité doit être un préalable au développement, au maintien et à l'implantation d'activités et, au-delà, à l'attractivité de tout un secteur.

Quelques craintes cependant sur l'application et l'opérationnalité de l'ensemble du dossier.

D'une part –vous avez parlé d'effet levier en matière de bâtiments et travaux publics- nous avons un gros déficit en matière de formation dans ces métiers et je souhaite que cette occasion soit donnée pour qu'un effort soit dirigé en direction de ces métiers.

D'autre part, un trop faible effort –nous le pensons- en direction de l'accession sociale à la propriété, moins de 600 logements sur 3 600, alors qu'il existe dans ce projet des aides spécifiques pour les ménages à bas revenus.

Enfin, alors que Euralille 3 se dessine, prolongeant ainsi le Bois Habité, aucune réflexion à ce jour, déterminante en tout cas, n'est précisée concernant l'avenir de Saint-Sauveur.

Dernière réflexion et j'en terminerai, les collectivités locales, je l'ai dit, ont une grande responsabilité dans le délabrement du logement social dans ces quartiers et il faut que nous tenions nos engagements, en matière d'entretien et de maintenance, de manière que nous ne voyions pas, dans les 10, 20 ou 30 ans à venir, ces quartiers délaissés tels qu'ils l'ont été.

Malgré toutes ces craintes, toutes ces préventions, nous adopterons le projet tel que vous nous le présentez, Madame le Maire.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Je vais essayer de conclure ce débat tout en répondant à quelques questions.

Permettez-moi d'abord de remercier à nouveau l'ensemble des élus qui ont travaillé directement et indirectement sur ce dossier.

D'abord. Pierre de SAINTIGNON, Alain CACHEUX, Marie-Christine STANIEC et Walid HANNA.

Et puis l'ensemble des Présidents des Conseils de quartier concerné. que ce soient ceux qui sont plus directement concernés comme ceux qui se situent sur les 14 sites associés, et Marie-Christine STANIEC a bien fait de les citer, elle qui prépare ce projet de réhabilitation de l'habitat ancien qui est un complément indispensable au projet que nous menons.

Ensuite, ce projet, nous le préparons depuis trois ans. C'est vraiment la conception de la ville. Jacques RICHIR disait tout à l'heure « urbaniser Lille-Sud » quand je dis « refaire de la ville là où il n'y en avait pas », nous parlons de la même chose. Il s'agit véritablement de prendre à contre-pied le mouvement naturel qui irait vers l'exclusion des catégories populaires ou bien le maintien de quartiers dont Eric QUIQUET a bien fait de rappeler que lorsqu'on a construit ces immeubles, très rapidement, dans les années 60 ou 70, ils constituaient une amélioration tout à fait considérable pour les habitants qui y venaient et qui, tout d'un coup, avaient l'eau, l'assainissement, les vide-ordures et surtout en terme d'hygiène.

C'est parce que, ensuite, est arrivée la crise que ceux qui allaient mieux ont pu partir ailleurs, que se sont finalement globalisées là l'ensemble des difficultés et que beaucoup n'ont pas pu suivre les investissements qui auraient été nécessaires pour maintenir ces immeubles dans une bonne qualité.

Ce sont donc ces réflexions de trois années qui amènent ce projet, qui n'est pas seulement un projet classique ANRU, démolition/reconstruction, je le disais tout à l'heure, mais qui est un projet beaucoup plus large.

Vous dites, Monsieur BERNARD, que la Ville apporte peu ; 35 M€ pour une ville, si vous regardez les autres projets, cela est tout à fait important et puis c'est surtout la capacité que nous avons eue à réfléchir ce projet global et à amener derrière nous le Conseil Général, que ce soit pour les routes ou pour les collèges, la Communauté Urbaine de Lille évidemment pour tout ce qui concerne la voirie et les espaces publics, le Conseil Régional et puis, bien évidemment, les bailleurs sociaux qui font un effort tout à fait considérable, 28% des sommes totales, et l'ANRU pour 24%, un quart, ce qui est tout à fait essentiel.

C'est donc bien un projet global et, ce projet global, nous le préparions mais si nous n'avions pas été capables de cumuler ces accompagnements financiers, nous aurions fait ce qui a été la politique de la ville depuis 20 ans, il ne faut pas la renier car elle a constitué des améliorations, elle a saupoudré et mis des rustines alors que là nous essayons de recréer profondément de la ville avec une véritable qualité.

Vous avez été nombreux à poser le problème de la couverture du périphérique. Bien évidemment, ce sujet, nous en avons parlé. Alain CACHEUX sourit car c'est l'un des sujets -ce lien entre Lille-Sud et le reste de la ville- qui, depuis le début, nous a amenés à réfléchir.

Vu le coût de la couverture du périphérique, à court terme, car il faudra le faire, peut-être pas totalement, mais le problème n'est pas seulement de le couvrir, il s'agit de le décaisser puisqu'il y a des pentes à ces endroits qui, si elles n'étaient pas réalisées, entraîneraient de multiples désagréments.

Nous avons donc commencé par ce qui était possible immédiatement et notamment d'essayer d'améliorer cette coupure du pont des Postes entre la place Barthélémy Dorez et la rue du Faubourg des Postes où nous avons à la fois souhaité réduire psychologiquement la taille du pont en aménageant, du côté de la place Barthélémy Dorez, des espaces publics et un jardin jusqu'aux abords, une place de l'autre côté du pont, à l'entrée du quartier de Lille-Sud, un élargissement des trottoirs pour que l'on puisse effectivement considérer que c'est un mode de passage d'un quartier à l'autre et non pas, comme c'est le cas aujourd'hui, des petits trottoirs avec des voitures qui roulent très vite, et avec deux voitures de chaque côté comme c'était le cas auparavant.

Nous avons déjà souhaité que cette coupure soit plus douce et qu'elle permette un véritable lien avec la ville.

Il est clair que cela ne suffit pas et qu'il faut poursuivre ce chemin. Nous travaillons à la réflexion aussi du côté de la rue du Faubourg d'Arras mais il faudra, sous une forme ou sous une autre, c'est-à-dire totalement ou de manière partielle, arriver à couvrir ce périphérique.

Je ne suis pas convaincue, Monsieur RICHIR, c'est peut-être le seul point de désaccord que j'ai avec ce que vous avez dit, que nous ayons intérêt à faire, de l'autre côté, des parkings, même s'il s'agissait de parkings aménagés. Nous devons aller de plus en plus vers des parkings en silo, un peu à l'extérieur des cœurs de ville et garder ces espaces dont nous avons besoin dans notre ville pour les logements et pour le développement et notamment sur ce boulevard où nous avons mis le Barnum des Postes.

Nous réfléchissons à des projets très divers mais nous devons là aussi reconstruire de la ville et rien ne serait pire, à côté de ce périphérique, que de mettre uniquement des parkings sans vie sur ces centaines de mètres. Je pense que nous pouvons mieux faire sur ces territoires qui sont le lien entre Faubourg de Béthune, Moulins, Wazemmes et Lille-Sud par ailleurs.

Il faudra donc - le coût est tel que je crois que c'est un sujet du prochain mandat - poursuivre nos réflexions sur ce que Eric QUIQUET a appelé cette balafre urbaine qui effectivement coupe le quartier.

Vous avez été nombreux aussi à parler du site de la rue de Marquillies, à la suite du parc des sports et du commissariat de police, dans ce lieu où certains avaient envisagé le grand stade de football, une autre décision a été prise pour des raisons sur lesquelles je ne reviendrai pas. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle ce site n'avait pas été mis dans le grand projet urbain pour le réserver éventuellement au stade de football. Il va donc falloir réfléchir à ce que nous pouvons mettre là, dans une logique cohérente avec ce que nous faisons par ailleurs sur le quartier de Lille-Sud. C'est une réflexion qui doit être menée en même temps que celle sur la couverture du périphérique. En tout cas, nous avons commencé à réfléchir entre nous sans que nous n'ayons encore de véritables réponses mais nous savons que c'est l'un des enjeux majeurs pour relier définitivement Lille-Sud au reste de la ville.

Je partage complètement le point de vue de M. RICHIR, je le disais en d'autres termes tout à l'heure en disant que la mixité sociale ne se décrète pas, qu'elle n'est que la conséquence du travail qui est réalisé sur la qualité de l'espace public, des équipements publics, sur la force de la restructuration d'un quartier, avec ses rues, ses places, ses espaces verts, avec ses commerces.

C'est ainsi que nous arriverons à la mixité sociale.

De même, ces sites associés qui sont très importants –je pense notamment au quartier de Fives, alors que de nombreuses friches aujourd'hui sont inutilisées- permettront directement de créer, par un lien entre le privé et l'habitat social, des nouveaux espaces de mixité sociale au cœur de ce quartier -nous avons cité tous les autres quartiers tout à l'heure- cela est tout à fait essentiel.

En ce qui concerne les transports, je ne l'ai pas développé parce que ce n'est pas dans le dossier ANRU, bien évidemment, cette réflexion a déjà eu lieu.

Pour la Porte de Valenciennes, le problème ne se pose pas puisqu'on est au pied du métro, mais en ce qui concerne Lille-Sud, nous avons déjà travaillé, Eric QUIQUET pourrait le confirmer, tout d'abord pour multiplier par trois la fréquence des bus rue du Faubourg des Postes qui passera de 80 à 240 passages par jour, de nouvelles lignes de desserte rue de Cannes, avec des lignes à haut niveau de service et une meilleure liaison vers le métro et le CHR, entre ce quartier de Cannes-Arbrisseau et le métro qui est un peu plus loin.

Bien évidemment, ces nouvelles liaisons que nous avons prévues, notamment Est/Ouest dans le quartier de Lille-Sud qui aujourd'hui n'a pas ce lien vers la rue du Faubourg d'Arras et la rue du Faubourg des Postes, doivent aller de pair avec des transports collectifs de haut niveau et puis de lieux de déplacement doux comme nous le disions tout à l'heure.

Donc, sur ce point, la réflexion a lieu en parallèle et des décisions ont déjà été prises.

Je partage tout à fait ce qu'a dit Madame CLERBOUT, refaire de la ville dans ces quartiers, c'est apporter tout simplement une stricte justice, c'est-à-dire que chacun vive avec la même qualité de vie.

La conviction qui est la nôtre, nous le disions, est que chacun vive bien dans notre ville et que nous vivions bien tous ensemble. Il faut de grands projets structurants comme ceux-là, dans des quartiers où la ville n'a jamais été créée, pour arriver à le faire.

L'ANRU nous a confirmé ses crédits dont je rappelle qu'ils proviennent en grande partie du 1% logement. Je pense qu'ils sont plus sanctuarisés que s'ils étaient strictement dans le budget de l'Etat car ce sont des crédits qui proviennent en grande partie du 1% logement.

J'en terminerai en disant que, bien évidemment, nous n'avons pas parlé ce soir, M. BERNARD, de Saint-Sauveur mais croyez bien que nous pensons déjà à l'avenir, nous avons déjà eu les contacts avec la SNCF et RFF, nous venons d'ailleurs de demander aux Domaines de nous fixer

le prix de Saint-Sauveur. Nous travaillons déjà sur ce sujet même si cela n'aura pas lieu dans les années qui viennent.

Nous avons ce grand projet de rénovation urbaine, nous avons Fives-Cail-Babcok qui est aussi lancé, ce sont des grands projets d'aménagement au cœur de notre ville mais Saint-Sauveur sera la poursuite de ce qui est mené actuellement pour relier définitivement le Centre et Moulins ; le parc Jean-Baptiste Lebas fait ce lien avec le Centre et Moulins d'un côté, la Porte de Valenciennes et la continuité d'Euralille font le lien de l'autre ; il restera Saint-Sauveur au milieu qui devra être à mon avis, mais nous en discuterons, un vrai quartier mixte avec des logements, des espaces verts. Nous devons là aussi recoudre la ville qui a été cassée par la présence de voies de chemin de fer et du Sernam. En l'occurrence, notre réflexion est déjà avancée et même les négociations avec les propriétaires de ce terrain.

Voilà les éléments que je voulais vous apporter.

Je voulais aussi me réjouir que pour autant d'habitants dans notre ville qui d'abord vont être associés comme chacun l'a dit à notre démarche, Madame ROUGERIE et Madame STANIEC l'ont rappelé pour les habitants du quartier, ainsi que Walid HANNA. Je suis heureuse de voir la qualité du débat et que nous tirons tous dans le même sens pour que notre ville reste une ville fière de sa diversité. Dans le fond, c'est cela le vrai sujet.

Monsieur RICHIR a dit combien il était préoccupé par la hausse des loyers. Nous pouvons l'être et c'est la raison pour laquelle nous pouvons aussi nous féliciter du fait que, ici, les collectivités publiques et les bailleurs sociaux aient acquis le foncier car si nous n'avions pas le foncier, nous ne pourrions pas faire, que ce soit à Fives, à Saint-Maurice, à Moulins ou à Lille-Sud, ce que nous sommes en train de faire.

Quand je vois ce qui se passe par exemple dans certains endroits à Wazemmes, je le dis à tous les habitants que je vois « Quand vous avez une petite maison, gardez-la. Ne croyez pas que ce qu'on vous propose aujourd'hui pour démolir trois ou quatre petites maisons permettra de vous reloger à côté, ce n'est pas vrai. »

Il faut garder ce que l'on a.

C'est aussi la raison pour laquelle nous souhaitons que beaucoup d'habitants -je pense notamment aux personnes qui ont l'équivalent de deux SMIC, en un salaire ou en deux salaires dans un ménage- puissent accéder, par l'accession sociale à la propriété, à la propriété dans ces quartiers, pour accrocher les classes populaires dans notre ville. C'est aussi un enjeu majeur pour l'avenir et je me réjouis que chacun le partage ici.

Mes chers collègues, merci pour ce beau débat.

Il n'y a rien à mettre au vote aujourd'hui, sauf un certain nombre de délibérations qui mettent en pratique ce projet ANRU.

Peut-être peut-on mettre aux voix ces délibérations qui sont dans la chemise n°1.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Je vous en remercie.

Adoptés.

– Séance du 12 décembre 2005 – Procès-verbal.

– Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.

06/216 – Immeuble situé 50, rue Gauthier de Châtillon appartenant à la Ville de Lille –
Modification du bail entre la Ville de Lille et l'École Supérieure de Journalisme –
Avenant n°3.

06/221 – Office du Tourisme de Lille – Représentation de la Ville – Modification.

06/222 – Conseils de Quartier – Vacance de sièges – Désignation de membres.

Adoptés.

Madame le Maire - Nous allons poursuivre avec Madame CAPON qui va nous dire un petit mot sur des aménagements dans un certain nombre d'écoles de la ville.

Chemise n° 18

ECOLES

Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire

06/186 – Ecole Turgot, rue du Faubourg des Postes - Travaux de restructuration – Marché complémentaire au contrat de maîtrise d'œuvre.

Madame le Maire, chers collègues, à propos du dossier sur l'école Turgot et du marché complémentaire, quelques travaux dans les écoles et surtout la remise en service des écoles touchées par les violences urbaines.

Pour Turgot, c'est un travail important de restructuration de l'école, 4,5 M€ de travaux. Merci au budget de la Ville de Lille et merci également au budget de la politique de la ville sans lesquels cela ne serait pas possible. Ces travaux vont durer 18 mois simultanément au fonctionnement de l'école. Il faut quand même déplacer quatre classes par jour. Deux classes sont accueillies à l'école Painlevé, deux classes à l'école Samain-Trulin et cela se passe bien. Les enfants sont heureux, j'y suis allée plusieurs fois, les parents sont très contents aussi et ont bien compris la nécessité de ce déplacement.

En ce qui concerne la remise en service des écoles touchées par ces violences urbaines, il y a deux écoles qui bénéficient d'un budget important également. Ce sont les écoles maternelles Maria Montessori dans le quartier des Bois-Blancs et Paul Broca dans le quartier de Fives.

Il a fallu trouver les moyens de continuer à faire vivre les classes pendant les travaux. L'école Montessori a été touchée par la destruction d'une salle de classe et d'un dortoir. L'école Broca a été touchée par la destruction de deux salles de classes et d'un dortoir. Elles ont été incendiées toutes les deux par des cocktails Molotov qui ont été jetés dans les dortoirs.

On vous a expliqué que tout le monde s'y est mis, Madame le Maire était présente avec les élus concernés sur les lieux lors de ces nuits abominables.

Maintenant, la Ville de Lille a tenu ses engagements. L'école maternelle Broca fonctionne à nouveau, au grand bonheur de tous les enfants et des parents puisqu'ils ont retrouvé leurs espaces depuis la rentrée des vacances scolaires de février.

L'école maternelle Montessorri reprendra normalement également à la rentrée des vacances de Pâques.

Je dois remercier les services qui se sont mobilisés avec beaucoup d'engagement. Les services de nettoyage ont été aidés dès le lendemain des incidents par les enseignants, par les femmes de services et les parents d'élèves et par les amis de l'école qui sont venus dans une grande solidarité et qui ont apporté une aide considérable pour remettre en état tous les jeux, tous les mobiliers et tous les éléments nécessaires à la vie scolaire.

On a dû également déplacer deux classes d'écoles maternelles vers le quartier de Fives et l'école Lakanal a accueilli deux classes maternelles.

Tout cela s'est très bien passé. Nous avons été aidés par l'Education Nationale. Je dois dire que j'ai moi-même été étonnée de l'efficacité de chacun et de l'engagement des services.

Merci donc à tous ceux qui se sont mobilisés pour que les enfants reprennent leurs classes et retrouvent leurs espaces de qualité.

Merci.

Madame le Maire. - On peut effectivement féliciter Ariane CAPON et tous les services de la Ville qui ont travaillé. Il est vrai que c'était un plaisir de voir les enfants de l'école Broca rentrer dans leur école avec des classes quasi-neuves et un mobilier neuf. Donc, par rapport à une très mauvaise chose, nous avons réussi à rebondir positivement et il faut remercier tous ceux qui y ont contribué.

Je mets aux voix la délibération 06/186 concernant l'école Turgot.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Merci beaucoup. Et merci à Madame CAPON.

Adopté.

06/181 – Séjours en classes d'environnement à Paris - Calcul des participations familiales - Application.

06/182 – Reconstitution en 2006 de l'action pédagogique, initiée par la CPAM de Lille "le plaisir de découvrir et de consommer des fruits", en direction des enfants des écoles maternelles publiques lilloises en REP - Participation financière de la CPAM - Signature d'une convention entre la CPAM et la Ville de Lille.

06/183 – Indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs exerçant dans les écoles publiques - Taux 2005 - Réactualisation.

06/184 – Soirée festive en l'honneur des enseignants lillois, vendredi 23 juin 2006 – Gratuité pour les enseignants et participation aux frais de restauration des conjoints.

06/185 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

Adoptés.

Madame le Maire - Monsieur MUTEZ, sur le PLA.

Chemise n° 26

COMMERCE

**Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué**

06/210 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Réalisation de la 3ème tranche du Programme d'actions de l'opération FISAC - Subventions à diverses associations commerciales.

06/211 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Participation financière des partenaires du PLA – Restant dû au titre de la tranche 2 du programme d'actions FISAC – Subventions à diverses associations commerciales.

Madame le Maire. vous m'accorderez que je prends très rarement la parole.

Madame le Maire.- Et nous le regrettons, Monsieur MUTEZ...

Monsieur MUTEZ - Ce n'est pas par timidité mais parce que je bénéficie toujours d'un très large consensus sur toutes les délibérations que je propose à mes collègues.

Mais ce soir, avec votre permission, j'ai envie de pousser un peu –excusez la trivialité du propos- un coup de gueule.

Deux délibérations que je propose à votre vote ce soir concernent la gestion du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et les commerces, plus connu par son sigle, le FISAC.

La gestion de ce fonds créé en 1989 par le gouvernement Rocard, aujourd'hui rattaché à un Radical mais, ne confondons pas, un Radical de droite associé à l'UMP, donc à Renaud DUTREIL, Ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, des professions libérales et de la consommation, nous pose de sérieux problèmes.

Chose aggravante et particulièrement injuste, la Municipalité qui, dans le cadre de son plan local d'action pour le développement du commerce et de l'artisanat lillois, subventionne de façon importante les manifestations organisées par les nombreuses et actives unions commerciale lilloises, doit aujourd'hui suppléer les manquements et les insuffisances de ce ministère afin que les bénévoles qui président et animent ces unions commerciales ne se trouvent pas dans une situation financière délicate. Certains même, Madame le Maire, certains présidents en sont de leur poche.

Rappelons brièvement que le FISAC subventionne les opérations collectives de communication, de promotion et d'animation, ainsi que certaines opérations d'investissement. Les aides plafonnées de l'Etat sont apportées sur trois tranches annuelles couvrant des périodes de juin à juin. La demande initiale de la Ville comportait une évaluation du coût de la première tranche puis de celui des deux tranches ultérieures, chaque tranche devant faire l'objet d'une subvention spécifique ainsi que d'un bilan détaillé. Si ce n'est la lourdeur du processus difficilement compris par les unions commerciales, il n'y a rien, pour ma part et pour l'instant, à redire à ce souci de saine gestion financière.

Rappelons également que le financement du FISAC est assuré par la TACA, taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, versée par les commerces dont la surface de vente au détail est supérieure à 400 m². Le produit de cette taxe, environ 200 M€ par an, est affecté au budget général de l'Etat et seulement 60 M€ sur ces 200 M€ ont été dédiés en 2005 au plan de dynamisation du commerce de proximité.

Je rappelle qu'en 2003 la Ville a sollicité le FISAC pour la mise en œuvre de son PLA commerce. Pour ce faire, souvenez-vous, nous avons élaboré, en étroite relation avec les unions commerciales et nos partenaires que sont la CCI de Lille Métropole, la Chambre de Métiers du Nord, le Conseil Régional, un programme d'actions collectives sur trois tranches annuelles. Souvenez-vous des dates que je vais vous annoncer maintenant, elles ont leur importance. La première a débuté le 22 mai 2003 et la troisième devrait s'achever le 15 juin prochain.

La Ville a répondu à toutes les exigences de gestion du FISAC. Pourtant, aujourd'hui, force est de reconnaître que nous sommes dans une impasse et voici pourquoi.

Le dossier de demande pour la première tranche a été déposé le 15 mai 2003 pour 46 opérations inscrites du 22 mai 2003 au 22 mai 2004. Budget FISAC sollicité : 299 898 €. La notification de l'Etat pour une participation de 230 127 € nous est parvenue le 22 décembre 2003.

Si une partie de la subvention de l'Etat a été versée à la Ville en juillet 2005, le solde de sa participation à la tranche n°1 n'a toujours pas été versé.

Malgré cela, la Ville de Lille a soldé tous les versements de la tranche 1 auprès des unions commerciales dès septembre 2004, ceci afin de ne pas trop faire peser sur les trésoreries fragiles des unions commerciales les délais importants des versements de l'Etat.

En ce qui concerne la tranche 2, le dossier de demande de subvention a été transmis à l'Etat le 4 juin 2004 pour des opérations se déroulant du 14 juin 2004 au 14 juin 2005. 60 opérations ont pu être inscrites grâce aux efforts d'anticipation des unions commerciales et au travail des services de la Ville.

Le budget prévisionnel total s'élevait à 448 000 € avec une sollicitation au FISAC de 196 000 €. Malgré votre relance, Madame le Maire, et une relance très ferme, auprès du Ministère afin d'obtenir une notification dans un délai un peu plus raisonnable, celle-ci ne nous est parvenue qu'un an et demi après le dépôt du dossier, soit le 7 décembre 2005. Alors que le FISAC notifié en tranche 1 équivalait à une participation de 50% sur le budget prévisionnel TTC, les services de l'Etat ont accentué la sévérité dans le traitement des dépenses éligibles et, pour la tranche 2, le FISAC notifié n'équivaut plus qu'à une participation de 34%.

Les unions commerciales ne pouvant attendre indéfiniment avant de recevoir leurs subventions, la Ville, avec l'aide de ses partenaires, procède à des avances de subventions sur ses fonds propres. Ainsi, alors que aucun versement relatif à la tranche 2 du FISAC n'a encore été effectué –et pour cause, la tranche 1 n'est toujours pas soldée– de la part de l'Etat, la Ville a avancé la totalité de sa participation sur le budget réalisé, soit l'équivalent d'environ 93 000 €.

De plus, l'estimation de la participation du FISAC ayant été surévaluée du fait d'une diminution des dépenses éligibles prises en compte, les partenaires du PLA devront prendre en charge le différentiel entre le FISAC estimé et le FISAC effectivement perçu afin de ne pas faire peser ce désengagement de l'Etat sur les unions commerciales.

La lourdeur des procédures et les délais de traitement des dossiers ajoutés aux délais de paiement entraînent des problèmes de trésorerie importants pour les unions commerciales qui ont souvent du mal à avancer la totalité des sommes pour financer les opérations et qui sont bloquées pour en réaliser de nouvelles.

La Ville prend donc toujours davantage de risques pour pallier la démission de l'Etat qui diminue les sommes allouées et allonge toujours plus les procédures, laissant les collectivités dans un flou total. L'Etat incite à s'engager dans la réalisation d'opérations ambitieuses mais n'assume pas toute sa responsabilité.

Chose plus grave maintenant pour la tranche 3.

Le dossier de demande de subvention a été transmis à l'Etat le 6 juin 2005 pour des opérations se déroulant du 15 juin 2005 au 15 juin 2006. 97 opérations ont été inscrites pour un budget total de 1 291 000 € dont 557 000 € pour des rénovations de vitrines à Fives. Le FISAC sollicité s'élève à 525 000 € dont 211 000 € pour les rénovations de vitrines.

La Ville a procédé au versement d'avances des parts des partenaires du PLA pour ces opérations mais cela n'est pas suffisant pour les unions commerciales dont certaines dépendent à 80% du FISAC.

Le défaut de notification actant l'engagement de l'Etat pour cette troisième tranche constitue un réel blocage au versement d'avances éventuelles de la participation du FISAC aux unions commerciales par la Ville et ses partenaires.

Je vous demande de bien vouloir m'excuser pour l'aridité de cet exposé quelque peu technique mais voici la réalité de la situation : les commerçants et nos concitoyens devaient en être informés.

Permettez-moi d'aborder maintenant cette question sous un angle plus politique.

Récemment, j'ai été informé et même invité à la tenue d'une réunion organisée par une union commerciale lilloise, réunion dont le but était de remercier le Député Christian DECOQC pour son soutien financier.

Etonnement, stupéfaction de ma part. Pourquoi un tel secours ?

Pour aider bien évidemment cette association à régler quelques factures en retard couvrant les frais engagés dans le cadre de manifestations de promotion commerciale. Ces manifestations avaient été en grande partie subventionnées par la Mairie car éligibles à notre plan local d'action pour le développement du commerce. Mais, compte tenu des difficultés liées au FISAC, que je viens d'explicitier, il manquait, hélas, encore l'argent nécessaire à la couverture total des factures.

La situation financière de cette union commerciale ne constitue d'ailleurs pas un cas isolé : bon nombre d'unions ont connu et connaissent encore ce type de difficulté.

Or donc, le Député, sur son enveloppe parlementaire, a tenu à apporter une aide financière à cette union reconnaissante.

Ma première réaction en recevant cette information et cette invitation fut de penser « Oh, la belle âme ». J'étais prêt à tresser une couronne de fleurs pour Mahatma Decocq mais mon angélisme naturel a très vite fait place à la suspicion ; mon analyse laïque, donc critique, de la situation m'a conduit à m'interroger : pourquoi venir en aide à une seule union ?

Je n'ai pu m'empêcher de faire le parallèle avec ces bonnes familles du début du siècle dernier qui prodiguaient leurs bontés pour le salut de leur âme à quelques pauvres de leur choix car méritants et bien-pensants.

Le moins que l'on puisse dire est que ce soutien financier a quelque chose de troublant voire d'amoral.

Comment peut-on en effet le qualifier a minima autrement ?

C'est comme si, nous présentant comme de bons samaritains, nous viendrions au secours de la veuve dont le mari venait d'être occis par nos propres amis.

Toutefois, j'ai été saisi par le doute. Côtoyant très souvent Christian DECOCQ et dans maints lieux, je sais qu'il n'est pas foncièrement mauvais.

(rires)

Alors, comment expliquer ce geste qui constitue indubitablement un aveu, une reconnaissance implicite, pour ne pas dire explicite, du désengagement du Gouvernement qu'il soutient ?

Je crois avoir la réponse.

Lorsque Christian DECOCQ a décidé ce soutien, il devait être bourré, bourré de remords et il a voulu réparer les manquements de son Gouvernement.

Si cette explication était la bonne, alors, je serais prêt à lui donner la liste des autres unions commerciales qui connaissent aussi une situation financière difficile à cause du désengagement gouvernemental et qu'il pourrait également aider financièrement.

Ne connaissant pas le montant de son enveloppe parlementaire, et s'il lui restait de l'argent, la Municipalité pourrait lui fournir la liste des associations lilloises dont les difficultés financières sont connues, et liées, là encore, au désengagement de l'Etat, difficultés qui, de plus, mettent en danger de nombreux emplois.

Si après ce secours, il lui restait encore de l'argent disponible, qu'il sache que nous serions à même de l'orienter vers de nombreuses familles lilloises qui font face chaque jour à d'insurmontables problèmes pour se loger, se nourrir, se chauffer, se déplacer...

Et si donnant suite à cette dernière suggestion et si plus est le Député de la 3^{ème} circonscription guérissait les écrouelles, le mécréant que je suis affirme être prêt à se convertir et à organiser une pétition pour que soit béatifié Saint-Vincent Decocq.

(applaudissements)

Madame le Maire.- En effet, Monsieur MUTEZ intervient rarement mais quand il intervient...

Plus sérieusement, d'abord, je pense que nous allons voter les délibérations relatives au Plan local d'Action pour le développement du commerce, PLA qui a été négocié par Pierre de SAINTIGNON et Jacques MUTEZ avec le commerce et l'artisanat, mais nous avons un exemple de plus, comme cela a été démontré de manière extrêmement forte, de désengagement de l'Etat, alors

même, comme vous l'avez très bien montré, que le FISAC engage les commerçants, surtout dans les quartiers en difficultés, à réaliser des opérations, engage les Villes comme nous l'avons fait par exemple à Faubourg de Béthune et comme nous le faisons actuellement sur d'autres quartiers de la ville, à remettre des commerces dans les quartiers avec une aide de l'Etat et puis, finalement, il y a des signatures et celles-ci ne sont pas honorées.

Il est vrai que c'est la Ville qui, jusqu'à présent, a dû faire l'avance de la participation de l'Etat. Il ne faut donc pas s'étonner, Madame MAHIEU, que l'on ne puisse pas baisser les impôts. On ne peut pas remplacer l'Etat et en même temps baisser les impôts.

Domage que l'enveloppe de Monsieur DECOCQ ne soit pas suffisante pour répondre à toutes les demandes de Jacques MUTEZ...

Madame BAERT.- Il y a d'autres Députés...

Madame le Maire.- Il y a d'autres Députés mais les autres ne soutiennent pas la politique de Monsieur SARKOZY !

Excusez-moi, Monsieur MUTEZ a été extrêmement clair, la Ville a quasiment payé les trois premières tranches en remplaçant l'Etat qui a pourtant signé dans le cadre du FISAC.

Je le dis parce que tous les maires font la même critique sur le FISAC aujourd'hui. Il ne faut pas s'engager, il ne faut pas faire des annonces si ensuite on ne paie pas .

Monsieur MUTEZ.- Les 200 M€, ils les ont touchés.

Madame le Maire.- Eh oui, les 200 M€ sont au budget. On ne sait pas où on verse. Ou alors, on choisit les villes où l'on verse et celles où on ne verse pas. En tout cas, nos commerçants n'ont pas ce sur quoi l'Etat s'est effectivement engagé. C'est un bel exemple de plus, malheureusement, de désengagement.

Mais cela n'empêche pas Jacques MUTEZ de poursuivre son PLA avec énergie et détermination.

Je vous propose donc de voter l'ensemble des délibérations sur le PLA commerce.

Monsieur MUTEZ.- Avec votre permission, Madame le Maire, j'interviendrai chaque fois pour dire ce que nous aurions pu faire si le FISAC avait été présent.

Madame le Maire.- Très bien. Peut-être pas très longuement à chaque fois, on a compris le sujet...

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Nous les votons à l'unanimité et je vous en remercie.

Adoptés.

06/206 – Plan d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales – Subvention à l'Association "Lille Event's".

06/207 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Axe "Création, Transmission ou Reprise, Développement d'entreprises" - DevCom Lille Métropole – Subvention à la CCILM (Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole).

06/208 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales – Subvention à l'Association "TRAC".

Adoptés.

06/209 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003/2006 - Axe Animation et Promotion commerciales – Délibération modificatrice suite à un trop perçu par le Comité d'Animation du Vieux-Lille

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

06/212 – Exonération des droits de voirie.

Adopté.

Madame le Maire - Monsieur HANNA pour la présentation de la programmation du contrat de ville 2006.

Si vous pouvez aller non pas dans la philosophie du Contrat de Ville mais très concrètement dans les principales réalisations proposées. Si on veut être écouté, il vaut mieux essayer d'être concis.

Chemise n° 29

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur HANNA
Adjoint au Maire

06/215 – Politique de la Ville - Programmation du Contrat de Ville 2006.

Merci, Madame le Maire.

30 secondes pour dire simplement que cette programmation vient en complément du travail fait par mes collègues élus thématiques sports, culture, centres sociaux et elle vient caler ce qu'on a décidé tous ensemble.

Pour illustrer ce travail, je prendrai quelques exemples, deux ou trois dans chaque quartier.

Bois-Blancs d'abord, avec Jeannine ESCANDE, nous avons beaucoup travaillé sur la question des jeunes, en lien avec nos collègues du Conseil municipal.

Le premier projet engagé appelé le Forum Jeunes de novembre a concerné le Chalet. Une association s'est constituée, composée de jeunes et de moins jeunes, bénévoles du quartier, avec laquelle nous travaillons à faire de cet équipement un lieu où la jeunesse des Bois-Blancs pourra s'exprimer, développer des projets collectifs ou personnels et, par ce biais, les amener à réfléchir sur leur insertion sociale et professionnelle.

Les préoccupations que les jeunes ont exprimées lors du Forum ne peuvent trouver de réponses automatiques et immédiates, que l'on parle de logement ou d'emploi, personne n'a de baguette magique. Mais c'est avec les offres convergentes de tous les partenaires et des jeunes que nous arriverons à avancer ensemble.

Autre dossier que l'on a travaillé avec Jeannine, la Roseraie. Il s'agit d'un lieu ressources situé dans un secteur de résidences sociales où les habitants sont très repliés sur eux-mêmes.

Des activités d'animation y sont développées avec la bibliothèque du quartier, la maison de quartier, des séances d'accompagnement scolaire sont organisées, les assistants sociaux du Conseil Général y font des permanences.

Ce projet doit permettre d'accompagner la réhabilitation de l'immeuble et de faire participer les habitants à ce travail, notamment au travers d'un chantier d'insertion qui intégrera quelques habitants.

Au niveau du Faubourg de Béthune, un an et demi après l'ouverture de l'espace jeunes qui accueille une centaine de jeunes de 16 à 25 ans, les partenaires ont mené un travail d'approche qui n'est pas facile. C'est l'exemple type du travail au corps à corps pour que le lien se crée et qu'il y ait un vrai échange. Il a fallu du temps pour que la conscience s'installe, il y a eu des hauts et des bas mais, depuis quelques mois, un noyau de jeunes investissent le local, ils font des propositions, travaillent sur des projets, dialoguent avec les animateurs du centre social, du club de prévention ou de la mission locale.

Rien n'est gagné, il faut construire chaque jour mais chaque jour qui passe est prometteur.

C'est ce lien créé, la confiance restaurée qui permettent cette année de prévoir une action en lien avec la Mission locale sur l'insertion professionnelle.

Je peux ainsi citer aussi le travail formidable réalisé par le club de judo du quartier auprès de plus jeunes : apprentissage des règles de vie en société, mixité, respect, bonne conduite, engagement personnel, mais aussi lien avec les parents voire médiation avec les écoles. Cela s'appelle du judo social.

La recette fait succès, d'une part, la fréquentation est en hausse constante et, d'autre part, les enfants qui en ont bénéficié au démarrage sont maintenant des responsables dans l'association.

A Fives, avec Jean-Louis FREMAUX, plusieurs actions sont mises en place sur le thème du cadre de vie et du logement.

Un diagnostic marchand est organisé dans les différentes cités, il permet de relever les dysfonctionnements et d'essayer d'apporter des réponses sur les thèmes du cadre de vie et de la propreté.

Un important travail est également mené par le CAL-PACT autour des logements insalubres.

Sur le secteur du Petit Maroc, nous travaillons également beaucoup avec l'association du même nom qui développe depuis quelques années des activités de soutien scolaire et de centre de loisirs.

En 2006, des temps de rencontres avec les habitants sont organisés, ateliers-débats, groupes de paroles, permanence d'écrivain public et atelier avec la bibliothèque.

En complément, une action en direction des jeunes sera mise en œuvre autour d'animations et de montages de projets.

2006 à Fives sera aussi l'année du Forum Jeunes sur lequel se mobilisent plusieurs associations.

A Lille-Sud, avec Bernard CHARLES, l'insertion professionnelle est une préoccupation majeure.

Deux forums sont organisés : un Forum Emploi et un Forum Stage.

Forum Emploi qui a été initié dans ce cadre particulièrement axé sur le job d'été. C'est la troisième édition cette année.

Forum Stage, il a été initié avec FAS et des collègues de Lille-Sud et du Faubourg de Béthune. Expérimental, il sera reconduit si le bilan est positif.

Toujours dans le domaine de l'insertion, sous un autre aspect, nous menons une opération BAFA avec les Francas pour aider les jeunes à acquérir ce diplôme. Ils sont suivis tout au long de leur formation et font de l'animation dans les structures du quartier en retour.

La transformation de l'image du quartier passe aussi par le développement d'actions culturelles et d'événements culturels ; je ne citerai que le festival Tous au Sud.

A Moulins, avec Françoise ROUGERIE, des projets complets de développement social sont mis en place sur plusieurs secteurs d'habitat social.

Dans le secteur de Belfort, outre le travail mené autour du sport à l'école, une action en faveur des jeunes est en réflexion dans un local du centre commercial.

Une dynamique culturelle est mise en place autour de l'atelier Galerie Bleue ainsi qu'autour du thème de la mémoire du quartier.

Sur le boulevard de Strasbourg, tout un travail que nous avons mené dans le cadre du relogement des locataires de la barre grise depuis 2001 est continuellement suivi par le centre social Marcel Bertrand. Il permet de mobiliser les habitants sur les questions liées au cadre de vie, à la santé, la socialisation des jeunes enfants.

A Wazemmes, avec Danielle POLIAUTRE, les projets soutenus visent avant tout à remobiliser les habitants sur des actions collectives comme celles mises en place par l'association AIVH dans un local de la résidence Charles Six pour y développer des actions d'animation.

La dimension culturelle est aussi privilégiée afin de garantir la participation des habitants aux nombreux événements culturels qui se déroulent sur le quartier.

Un travail important d'accompagnement sera également réalisé sur le secteur Magenta dans le cadre de l'opération de résidentialisation prévue, en partenariat étroit avec les acteurs du secteur comme l'association Iris Formation.

Voilà en résumé les actions qui se déroulent dans chaque quartier.

Je voudrais quand même citer deux actions transversales.

D'abord, le fonds de travaux urbains : comment mettre un banc au pied d'un immeuble ?

Comment améliorer l'aire de jeux de tel espace vert ?

Bref, des petits projets d'aménagement pour améliorer le cadre de vie avec une réponse concrète et peu coûteuse.

Ensuite, le Fonds d'Initiatives Habitants. Le FIH, souvent critiqué, est géré actuellement dans presque tous les quartiers par des comités de gestion, composés surtout d'habitants, de membres d'associations, de conseillers de quartier et de chefs de projets.

Ils sont cofinancés par la Région. Chaque quartier dispose d'une enveloppe de 22 800 €.

En 2005, plus de 40 actions ont été financées par quartier, de la fête de quartier à la sortie pédagogique ou sportive, en passant par une aide à la formation, toutes les initiatives d'habitants sont écoutées.

Les comités de gestion sont de vrais lieux d'échanges et chaque projet y est débattu.

Il faut souligner, et le souligner encore, qu'une contrepartie du quartier est toujours demandée, une restitution dans une classe, une exposition à l'occasion d'une manifestation, une participation bénévole à d'autres actions du quartier.

Un travail a été engagé pour harmoniser le fonctionnement des comités de gestion. Nous le poursuivons cette année en ce sens.

Naturellement, ce travail ne se fait pas sans les moyens. Je ne veux pas vous abreuver de chiffres mais quand même quelques-uns.

288 projets ont été déposés par 148 associations en octobre dernier.

Cela témoigne du dynamisme des acteurs associatifs.

Il est proposé ce soir de retenir 178 projets dont 139 actions reconduites et 39 actions nouvelles, soit 22% d'actions nouvelles en 2006. Cela fera près de 30% d'actions nouvelles pour les deux années de la programmation, ce qui est très important dans un contexte budgétaire contraint.

La part de la Ville de Lille s'élève à un peu plus de 1,5 M€. Celle de l'Etat et de la Région à 1 M€, s'il n'y a pas de baisse comme les autres années.

Je voudrais quand même revenir sur un nouveau défi que la Ville de Lille a décidé de lancer.

Madame le Maire, vous avez souhaité qu'un nouveau chef de projet soit nommé pour les quatre quartiers qui ne sont pas actuellement dans le cadre de la politique de la ville : Vieux-Lille, le Centre, Vauban et Saint-Maurice.

La Ville est en cours de recrutement.

Tout un travail de diagnostic sera fait avec mes collègues Présidents des Conseils de quartier pour que, une fois le diagnostic fait, on vienne caler et aider les actions thématiques portées par mes autres collègues dans ces quatre quartiers.

Pour terminer, Madame le Maire, je voudrais en conclusion réinsister sur le travail de concertation qui a été réalisé pour la programmation.

Nous avons décidé cette année, pour la fin du contrat 2000-2006, d'engager une vaste procédure d'évaluation. Elle prendra la forme d'une consultation sur chaque quartier avec, pourquoi pas, la constitution de comités d'évaluation.

Nous analyserons les premières données avec l'observatoire et si le besoin s'en fait sentir nous serons épaulés par un cabinet extérieur.

Tous les partenaires de la politique de la ville seront informés et associés s'ils le souhaitent. Au-delà de l'évaluation, il s'agit aussi de préparer les prochaines priorités du futur contrat urbain de cohésion sociale.

Pour vraiment terminer cette fois, Madame le Maire, permettez-moi de saluer tout le travail réalisé par les services de la politique de la ville avec à leur tête Carole MIGNOT, les chefs de projets dans les quartiers.

Et enfin, un dernier mot pour remercier les bénévoles qui s'investissent, que l'on retrouve souvent présents dans les moments de crise et qui croient en leur quartier et en leurs habitants.

Souvent oubliée, leur action citoyenne est vite banalisée alors qu'elle est primordiale.

Merci à tous ces bénévoles et merci à vous de votre attention.

Madame le Maire.- Je vois que les spécialistes ont apprécié, chacun dans leur quartier, les principales actions qui allaient avoir lieu.

Merci à Walid HANNA qui porte l'ensemble de ce problème avec toute l'équipe de la Politique de la Ville.

Madame BOUCHART.

Madame BOUCHART.- Madame le Maire, mes chers collègues, juste quelques mots pour apporter, au nom du Groupe des Verts, notre soutien à la politique portée par notre collègue Walid HANNA.

On l'a vu, un dossier riche, une vraie mosaïque cohérente de 172 actions répondant aux besoins des quartiers de notre ville.

En effet, la volonté du Contrat de Ville n'est pas de gommer les différences, mais bien de redonner de la solidarité entre les habitants de la ville dans son ensemble.

Le Contrat de Ville est le creuset des politiques de lutte contre l'exclusion sociale dans la ville, et cette année encore, nous percevons le maillage réalisé à la fois entre les thématiques, que ce soit la culture, le sport, la petite enfance, avec les besoins et les dynamiques de chacun de nos quartiers, dans une grande proximité, cette proximité dont Pierre de SAINTIGNON nous a rappelé tout à l'heure l'importance.

46 nouvelles actions ont été identifiées, on l'a dit, un peu plus du quart des projets, ce qui montre à la fois la capacité d'innovation, mais aussi la réactivité à répondre aux aspirations de nos concitoyens.

Je citerai par exemple cette année un réel effort fait pour offrir aux femmes et aux filles de milieux modestes la capacité d'accéder au sport ou le développement autour d'un projet global de recherche d'intégration de tous les publics dans leur environnement géographique, mais aussi les signes forts et positifs en direction de la jeunesse, dont on a vu encore aujourd'hui qu'elle en avait bien besoin.

Chacune de ces actions a été réfléchi collectivement dans un processus démocratique, un exercice qu'il faut sans cesse renouveler et construire.

C'est la même logique qui prévaut lorsqu'on cherche à évaluer ce que l'on fait. Evaluer, c'est mesurer les avancées et les résultats, mais c'est aussi flécher les marges de progrès à effectuer et surtout apporter de la transparence, un partage de la connaissance et donc contribuer à l'exercice de la démocratie participative.

Ce Contrat de Ville dans lequel, cette année encore, la Ville investit financièrement plus de 1,5 M€ sur 9 M€, montre le réel effet levier de notre financement. La part de la Ville est en progression de 3% et je pense qu'il faut le souligner quand on voit que les financements d'Etat sont toujours plutôt en diminution, cantonnant les associations à fonctionner dans l'incertitude et la précarité, renforçant l'utilisation de contrats à durée limitée.

Ce Contrat de Ville porte un message fort envers les quartiers avec de nombreuses actions nouvelles, une implication de nombreux partenaires, et l'engagement très fort de notre collègue Walid HANNA.

Madame le Maire. - Merci, Madame BOUCHART.

Je mets au vote cette délibération en remerciant encore Monsieur HANNA.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National
Qui s'abstient : le Groupe Front National

Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Chemise n° 15

CULTURE

Rapporteur : Madame CULLEN
Adjointe au Maire

06/149 – Subvention à l'Association Lille 2006-2008.

Monsieur BERNARD. - Oui, Madame le Maire, juste une petite question sur la 149 qui est la subvention à l'association « Lille 2006-2008 ». J'ai vraiment un problème d'interprétation quant à la lisibilité de cette action. Visiblement, tout ceci s'articule avec Lille 3000. Or, il n'en est fait aucune mention dans la convention.

Je sais bien qu'il faut redonner espoir à des structures, des associations qui ont vu leur budget baisser sensiblement avec la fin de 2004, mais on n'a aucune précision sur les autres financeurs. Ce n'est plus du fonctionnement, donc j'imagine que ce budget va servir à financer un certain nombre de projets. J'ai quelques idées... j'imagine la parade du mois d'octobre... mais ce serait quand même bien de les préciser.

De même que si l'on veut attirer le public extérieur, encore faut-il s'en donner les moyens. On avait 73 M€ pour le budget de Lille 2004 et là on est à 1,5 M€ ! Sincèrement, je me demande ce qu'on va faire avec ça...

Enfin, certains voient, peut-être à tort, au travers de ce genre de subvention, la réminiscence du Festival de Lille.

Je pense qu'il serait temps de mettre les choses au clair sur ce genre d'activité.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je vais laisser la parole à Catherine CULLEN, mais je veux simplement dire qu'il s'agit de la subvention à l'association pour l'année 2006.

Nous avons présenté un dossier complet au mois de décembre dans la délibération générale, dans lequel vous aviez le financement pour 2006 qui s'élève à 9 M€ dont, aujourd'hui, 4 M€ sont déjà assurés par le mécénat. On vous repassera le dossier si vous le désirez...

Là, il s'agit uniquement du versement de la subvention de 1,5 M€ de la Ville de Lille pour l'année 2006.

Quant au programme, il serait effectivement utile qu'au prochain Conseil nous demandions à Monsieur FUSILLIER de venir vous présenter le programme de la saison.

Madame CULLEN.

Madame CULLEN.- Madame le Maire, chers collègues, effectivement, cette subvention à Lille 3000 est une opération blanche pour la Mairie de Lille. Elle est permise par le emploi de recettes perçues par la Ville à l'occasion de Lille 2004 pour 1,5 M€. Par ailleurs, la Culture a inscrit 2,9 M€ de recettes de TVA correspondant au versement des services fiscaux au titre de l'Opéra.

Nous finançons ainsi de nouveaux projets par des rentrées exceptionnelles. Il s'agit d'assurer la pérennisation de la dynamique engagée à l'occasion de Lille 2004 en permettant des manifestations d'envergure comme celle de Lille 3000. sans pour autant peser sur le budget de la Ville par une répartition sur plusieurs années.

Lille 3000 n'est pas un festival.

Lille 3000 est un événement beaucoup plus large qu'un festival parce que, d'abord, c'est participatif. Un festival, c'est une programmation qui est présentée au public. Lille 3000 a cette particularité, comme Lille 2004, d'aller chercher toutes les associations, tous les artistes et de faire en sorte qu'il y ait à la fois une programmation internationale et nationale et une programmation qui émane des quartiers.

Nous avons d'ores et déjà fait un appel à projets et en ce moment, nous avons une soixantaine de projets participatifs.

Il faut effectivement de Didier FUSILLIER vienne nous faire état de la programmation, mais d'ores et déjà il y a deux grands projets participatifs dont vous avez peut-être entendu parler : l'action du chorégraphe MONTALVO qui a fait un appel. Aujourd'hui, 1200 personnes de tous âges et de tous quartiers sont en train d'apprendre les danses de Bollywood.

Le deuxième projet participatif qui est déjà lancé concerne des affichistes de Bollywood qui vont peindre les portraits de personnes qui viennent des 10 quartiers, d'Hellemmes et de Lomme, qui ont été choisies par les habitants. Ce seront des grandes affiches qui tourneront dans toute la ville.

Ce n'est pas un festival parce que cela a un côté participatif, ce qui n'est pas le cas de la plupart des festivals.

Si vous le permettez, Madame le Maire, je vais continuer en vous donnant très rapidement une information sur quelques événements culturels à venir.

06/148 – Subventions aux associations culturelles.

06/150 – Concert exceptionnel de l'Orchestre National de Lille à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire - Attribution d'une subvention exceptionnelle.

06/151 – Tri Postal - Mise en place de tarifs pour la location d'espaces.

06/152 – Lille 3000 - Projets participatifs Fallas 2006 - Convention de mise à disposition de locaux et subvention à l'Association BRAZZERO.

06/153 – Programmation de bals - Salle des Fêtes de Fives.

06/154 – Palais des Beaux-Arts - Tarifs crédits loisirs.

06/155 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Du dessin au vitrail, Peintres et maîtres verriers du XIXème siècle au Nord de la France" - Délibération tarifaire modificatrice.

06/156 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Du dessin au vitrail - Peintres et maîtres verriers du XIXème siècle au Nord de la France" - Convention de mandat de vente liant la Ville de Lille et l'Office du Tourisme de Lille.

06/157 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Du dessin au vitrail - Peintres et maîtres verriers du XIXè Siècle au Nord de la France" - Convention de mécénat liant la Ville et la Société SPIRALE.

06/158 – Palais des Beaux-Arts - Transfert de propriété de 26 dessins appartenant à l'Etat au Palais des Beaux-Arts.

06/159 – Palais des Beaux-Arts - Entretien des sols et nettoyage du Palais des Beaux-Arts – Lancement d'un appel d'offres.

06/160 – Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville et la Fondation BNP PARIBAS.

06/161 – Palais des Beaux-Arts - Convention de dépôt d'œuvre du Département du Nord pour le Musée départemental de Flandre à Cassel.

06/162 – Musée de l'Hospice Comtesse - Subvention des Amis des Musées pour publication à destination des enseignants et public scolaire.

06/163 – Musée de l'Hospice Comtesse - Subvention de la DRAC - Restauration du tableau "Philippe LE BON".

06/164 – Musée d'Histoire Naturelle - Réaménagement muséographique - Sollicitation de subvention - Réorganisation de la bibliothèque du Musée industriel – Admission en recettes et ouverture de crédit d'emploi.

06/165 – Conservatoire National de Région - Droits d'entrée spécifiques pour deux manifestations exceptionnelles.

06/166 – Opération "10 vagues 2006 à Lille - Hellemmes - Lomme" - Subventions de la Ville à diverses associations.

06/167 – Projets Cultures Urbaines - Subventions de la Ville à diverses associations.

06/168 – Association Rock In Fâches - Avenant n° 1 à la convention entre la Ville et l'Association.

06/169 – Maison Folie de Wazemmes - Tarifs Crédit-Loisirs.

06/170 – Maison Folie de Wazemmes - Programmation pour la période du 31 mars au 23 mai 2006.

06/190 – Accès gratuit au Palais des Beaux-Arts et au Musée d'Histoire Naturelle aux femmes le 8 mars 2006.

Le premier, c'est l'édition 2006 des 10 Vagues à Lille Hellemmes Lomme. Je ne vais pas détailler chacune des vagues aujourd'hui pour ne pas être trop longue, mais le programme vous sera communiqué très prochainement.

Du début mai jusqu'à la mi-juillet, la 4^{ème} édition des 10 Vagues associe l'ensemble des quartiers dans une aventure culturelle collective ayant pour but de favoriser l'émergence des dynamiques culturelles portées par les acteurs locaux et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Les 10 Vagues, c'est un temps fort dans chaque quartier et c'est, tour à tour, un quartier qui invite les autres à partager une culture, un thème, un événement.

En 2005, les 10 Vagues ont attiré 70.000 personnes et engagé un partenariat avec une centaine d'associations.

Deuxième point d'information : on se souvient tous de la fête des Fallas, l'un des moments forts de Lille 2004 rassemblant des dizaines de milliers de personnes.

La participation des habitants du quartier, leur investissement dans les ateliers de fabrication, a largement contribué au succès de cet événement.

Cette année, l'association lilloise Brazzero a proposé à la Ville de Lille et l'Association Lille 3000 de s'unir pour relancer cette fête sur le thème de l'Inde.

D'ores et déjà, les ateliers de formation et de création sont en place en s'appuyant sur les bénévoles des quartiers et communes associées et, comme pour 2004, en favorisant l'intégration professionnelle par le recrutement de jeunes artistes en parcours d'insertion.

Après toute cette créativité, des Fallas un peu indiennes seront présentes lors des événements festifs de Lille 3000.

Troisième point, le 13 novembre 2004, le Ministre de la Culture et de la Communication a proposé à la Ville de Lille le transfert de 26 dessins provenant d'une collection privée acquise par l'Etat avec le soutien de la société Carrefour.

Ces dessins italiens de la Renaissance et du Premier âge baroque sont d'un intérêt majeur. En 2005, ils ont été présentés aux galeries nationales du Grand Palais à Paris, à Pékin, Shanghai, Rome et Madrid.

Ces dessins sont enfin arrivés à Lille et seront présentés au public au cours d'une exposition au Palais des Beaux-Arts à partir du 28 juin prochain.

Dernière information : dans le cadre d'une exposition consacrée à la Renaissance qui se tient actuellement à Florence, la Ville de Lille et le Palais des Beaux-Arts a prêté le bas-relief de Donatello, Le Festin d'Erode, considéré comme une œuvre fondatrice de la Renaissance.

En échange de ce prêt, le Musée Bargello de Florence nous a proposé le dépôt d'un bas-relief de Benvenuto Cellini.

Ce chef-d'œuvre datant de 1545 est un prêt exceptionnel qui renforce la réputation de notre musée.

Je vous invite tous à venir admirer ce chef-d'œuvre avant son retour à Florence le 27 juillet prochain.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je mets au vote les délibérations de Madame CULLEN en la remerciant pour tous ces éléments.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci.

Adoptés.

Madame le Maire - Monsieur FREMAUX, quelques mots sur le compte épargne temps.

Chemise n° 5

PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Conseiller Municipal délégué

06/104 – Personnel Municipal - Compte Epargne Temps.

Quelques mots pour essayer de vous intéresser, Mesdames et Messieurs, Madame le Maire n'étant pas à convaincre naturellement, de l'intérêt de la mise en place du compte épargne temps.

En fait, la délibération 104 propose de mettre en place le compte épargne temps permettant à nos agents de cumuler des droits à congés rémunérés.

Le compte épargne temps peut être alimenté dans la limite de 22 jours par an par le report de congés sans que le nombre de ces derniers pris dans l'année soit inférieur à 20.

Il peut permettre aussi d'organiser à l'avenir la gestion de son temps de vacances en reportant la partie annuelle non utilisée des droits à congés.

L'utilisation du compte épargne temps est organisée pour une durée minimale de 5 jours. L'agent ne pourra utiliser tout ou partie de son compte épargne temps que lorsqu'il aura accumulé 20 jours sur son compte.

Le compte épargne temps et ces droits acquis doivent être pris dans un délai de cinq ans à partir du moment où l'agent a accumulé 20 jours sur son compte mais nous avons envisagé plusieurs autres utilisations.

En accompagnement de la mise en œuvre d'un projet particulier. Par exemple, en prolongation d'un congé de formation.

Ou en accompagnement d'un congé de maternité, d'adoption ou de paternité.

En prolongation d'un congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie -c'est bien triste- et une utilisation possible sur la période précédant le départ effectif en retraite.

En cas de changement de collectivité ou de position administrative, les droits restent acquis et peuvent être transférés.

Véritable évolution attendue par les fonctionnaires territoriaux, les modalités de mise en œuvre sont négociées avec les partenaires sociaux dans le cadre du protocole d'accord validé par toutes les organisations syndicales de l'Hôtel de Ville.

Merci.

(applaudissements)

Madame le Maire- Efficace et excellent !

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Merci beaucoup.

Adopté.

06/103 – Fournitures de denrées alimentaires pour la Ville de Lille et les Communes Associées d'Hellemmes et de Lomme - Lancement d'une nouvelle consultation.

Adopté.

PROPRETE

06/105 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages - Demandes d'indulgence – Insuffisance de revenus.

06/106 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages - Recours gracieux.

06/249 – Nettoyement des espaces publics de Lille intra muros – Passation d'un nouveau marché public.

Adoptés.

Madame le Maire - Monsieur CACHEUX, sur la délibération 131.

Chemise n° 10

ACTION FONCIERE

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

06/129 – Immeuble 120 bis rue Pierre Legrand - Conventions de prise en gestion et d'occupation.

06/130 – Immeubles sis à Lille, 175/177, rue de Rivoli Cour Delecroix - Achat par la Ville aux Consorts VANDEPUTTE.

Adoptés.

06/131 – Terrain sis à Lille, 178 boulevard Victor Hugo – Vente par la Ville de Lille à Lille Métropole Habitat, OPAC de Lille.

Très rapidement, Madame le Maire, pour attirer l'attention des collègues sur la délibération 131 relative à la vente par la Ville de Lille à Lille Métropole Habitat d'une parcelle de terrain, 178, boulevard Victor Hugo pour réaliser des logements locatifs sociaux. C'est dans le droit fil du dossier que l'on évoquait tout à l'heure et en particulier de ce qu'évoquait Monsieur RICHIR sur la hausse des prix et même des estimations des Domaines.

Nous vendons donc à Lille Métropole Habitat 200.000 € un terrain estimé par les services fiscaux à 540.000 € même si l'estimation des services fiscaux, je dois le dire, est vraiment dans la fourchette haute.

Cela veut dire que la Ville fait un effort exceptionnel pour permettre la réalisation de logements locatifs sociaux.

Je tenais à le mentionner. La mixité sociale, la diversité sociale n'a pas de prix, mais elle a à l'évidence un coût et je pense qu'il fallait relever ces chiffres. Ils parlent d'eux-mêmes.

Madame le Maire.- C'est un exemple. Monsieur BERNARD, vous disiez que la Ville met peu, mais quand elle vend à moins de la moitié un terrain à LMH pour faire des logements sociaux, voilà un des investissements que fait la Ville pour accroître la mixité sociale dans tous les quartiers de notre ville.

Merci, Monsieur CACHEUX.

Je mets au vote cette délibération.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci.

Adopté.

URBANISME

06/124 – Ecole Nationale des Arts et Métiers (ENSAM) - Travaux de ravalement des façades - Demande de subvention complémentaire.

06/126 – Modification partielle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Réduction du secteur de parc affectant la propriété sise 236 rue du Faubourg de Roubaix à Lille.

06/127 – Modification partielle du Plan Local d'Urbanisme - Changement de zonage du secteur compris entre la voie rapide urbaine, les rues de Flers, Louis Blanc et Guillaume Werniers.

Adoptés.

Madame le Maire - Mes chers collègues, encore quelques minutes de patience. Nous avons la demande d'un vote séparé du Front National et de l'UPL sur le dossier 138 de Madame VERBRUGGHE sur les Droits de l'Homme.

Chemise n° 12

DROITS DE L'HOMME

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE
Conseillère Municipale déléguée

06/138 – Droits de l'Homme - Subventions de la Ville à deux associations.

(intervention sans micro de Madame MAHIEU)

Madame le Maire - Vous voulez dire que vous voulez séparer la 138 en deux ? On ne peut pas...

Madame MAHIEU.- Il y a deux associations...

Madame le Maire.- Vous ne me l'aviez pas dit...

Si j'ai bien compris, vous voulez bien voter pour « j'en suis, j'y reste », mais pas pour « les gays et lesbiennes »... eh bien ! dites-le !

Qui vote contre « J'en suis, j'y reste » : le groupe du Front National
Les autres groupes votent pour.

Qui vote contre « Les gays et lesbiennes » : Les Groupes UPL et Front National.

Les groupes de la majorité votent pour.

Adopté à la majorité.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

06/135 – Subvention destinée à l'Association Lianes Coopération.

06/136 – Subvention destinée à l'Association Cap Humanitaire.

06/137 – Subvention destinée au Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement de la Solidarité Internationale.

Adoptés.

Madame le Maire - Ensuite, encore un vote séparé demandé sur la délibération 240 de la Ville de Lomme.

Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

06/240 – Commune Associée de Lomme – Subventions 2006.

Madame le Maire - Qui vote contre : le Groupe Front National

Les autres groupes votent pour.

Adopté à la majorité.

06/238 – Commune Associée de Lomme – Subvention 2006 au Centre Communal d'Action Sociale.

06/239 – Commune Associée de Lomme – Cession de parcelles au profit du Département du Nord, Carrefour rue Jules Guesde, avenue de Mont à Camp.

06/241 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle au Lycée horticole : projet « MIL'mots du jardin ».

06/242 – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

06/243 – Commune Associée de Lomme – Marché « maintenance des illuminations » - Fusion par absorption de la société SO.SI.DEC par la société ETDE – Avenant.

06/244 – Commune Associée de Lomme – Marché « installation de systèmes de contrôle d'accès et de surveillance électronique » - Fusion par absorption de la société SO.SI.DEC par la société ETDE – Avenant.

06/245 – Dénomination de la rue Pierre HACHIN.

06/246 – Centres de vacances 2006 - Participation des familles.

06/247 – R.A.M.I. : convention de partenariat entre la commune et l'Association « Premiers Pas ».

06/248 – Avis sur la carte scolaire 2006 - Retrait d'un emploi à l'école élémentaire Roger Salengro.

Adoptés.

Madame le Maire - Un dernier mot pour citer les dossiers qui recueillent un vote positif unanime : 2, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30.

Je vous demande de bien vouloir voter.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci beaucoup.

Chemise n° 2

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

06/223 – Commune Associée d'Hellemmes – Salle Léo Lagrange - Avenants pour prolongation de délai d'exécution.

06/224 – Commune Associée d'Hellemmes – Salle Léo Lagrange - Avenants aux Marchés

06/225 – Commune Associée d'Hellemmes – Ecole E. Herriot – Travaux d'aménagement – Lancement d'un appel d'offre.

06/226 – Commune Associée d'Hellemmes – Projet de Z.A.C. d'habitat « Parc de la Filature » - Bilan de la concertation – Avis sur la création de la Z.A.C.

06/227 – Commune Associée d'Hellemmes – Ateliers Urbains de Proximité « Parc de la Filature » - Méthodologie.

06/228 – Commune Associée d'Hellemmes – Association Comité Philantropique Hellemmes Guinguette - Versement d'une subvention.

06/229 – Commune Associée d'Hellemmes – Association Amicale pour le Don Bénévole du sang Versement d'une subvention.

06/230 – Commune Associée d'Hellemmes – Vente de l'immeuble sis 26 rue Pasteur – Exercice du droit de rétrocession par l'ancien acquéreur évincé.

06/231 – Commune Associée d'Hellemmes – Espaces verts – Marché d'entretien.

06/232 – Commune Associée d'Hellemmes – Plaine des Métallurgistes – Marché de maîtrise d'œuvre.

06/233 – Commune Associée d’Hellemmes – Aide à l’installation de chauffe eau solaire - M.FAUCHEUX 47, rue Jacquard à Hellemmes.

06/234 – Commune Associée d’Hellemmes – Coopératives scolaires - Versement de subventions à l’OCCE du Nord.

06/235 – Commune Associée d’Hellemmes – Associations de parents d’élèves – Versement de subventions

06/236 – Commune Associée d’Hellemmes – Association les Francas du Nord – Régularisation de subvention.

06/237 – Commune Associée d’Hellemmes – Marché d’installation d’un éclairage public entre la rue des écoles et la rue de l’innovation - Avenant de transfert.

Adoptés.

Chemise n° 6

ETAT CIVIL - CIMETIERES

Rapporteur : Madame ESCANDE
Conseillère Municipale déléguée

06/107– Service Extérieur des Pompes Funèbres - Travaux d’inhumations et d’exhumations – Adoption du Budget Primitif 2006 - Tarification 2006.

06/108 – Cimetières du Sud et de l’Est - Reprise des concessions perpétuelles à l’état d’abandon.

Adoptés.

Chemise n° 7

PROJETS ASSOCIATIFS

Rapporteur : Madame ROUGERIE
Conseillère Municipale déléguée

06/109 – Projets Associatifs - Subventions aux associations - Aides au démarrage.

Adopté.

Chemise n° 8

SPORT

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

06/110 – Subventions aux clubs de Haut-Niveau - Premier répartition – Année 2005/2006.

06/111 – Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d’organisation.

06/112 – Aide aux clubs conventionnés et autres clubs - Subventions de fonctionnement – Année sportive 2005/2006.

06/113 – Associations de majorettes et de twirling - Année 2006 - Attribution d'une première répartition de subventions de fonctionnement.

06/114 – Course de la Déesse - Attribution d'une subvention d'organisation.

06/115 – Semaine de Pleine Nature - Attribution de subventions.

06/116 – Construction d'équipements sportifs, boulevard de Metz, à destination du quartier du Faubourg de Béthune. Lancement de la procédure de maîtrise d'œuvre.

06/117 – Halle de sports Jean Bouin, avenue Louise Michel à Lille Moulins – Avenant n° 3 au lot n° 1 : gros-œuvre.

06/100 – Piscines lilloises – Accès gratuit aux piscines aux femmes le 8 mars 2006.

Adoptés.

Chemise n° 9

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

06/119 – Marché de prestations de service à bons de commande sur appel d'offres ouvert pour la taille, l'abattage et l'essouchage des arbres des villes de Lille et Hellemmes.

06/120 – Fourniture de produits horticoles destinés au fonctionnement des services municipaux de Lille, Lomme et Hellemmes

06/121 – Création et rénovation de 6 jardins : square Bailleul Van Dyck, square Philippe de Comines, square Ghesquières, square Lardemer, jardin de la Treille et jardin de la Porte de Gand - Travaux d'aménagement - Marché d'appel d'offres ouvert

06/122 – Entretien des vasques à fleurs et de massifs floraux sur le territoire de Lille et Hellemmes - Marché de prestations de service à bons de commande sur appel d'offres ouvert.

Adoptés.

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

06/123 – Maison de la Nature et de l'Environnement - Convention d'attribution des subventions pour l'exercice 2006.

Adopté.

Chemise n° 11

**QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT
DURABLE**

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

06/132 – Campagne Lille Ville Nature - Organisation d'un colloque "Ville dense ou étalée" et d'une ballade urbaine - Demande de subventions.

06/133 – Agenda 21 Lillois - Parcours "Découverte de la Qualité de l'Air" - Convention et subvention à l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) pour l'exercice 2006.

06/134 – Association Les Amis du Développement Durable (A2D) - Convention cadre de partenariat triennale et d'attribution d'une subvention pour l'exercice 2006.

Adoptés.

Chemise n° 13

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

06/139 – Adhésion de la Ville au Réseau Français des Villes Educatrices.

06/140 – Associations liées à l'enfance - Conventions.

06/141 – Eté 2006 : Offre de Centres de Vacances en direction des jeunes lillois d'âge maternel, primaire et préadolescent.

06/142 – Projet Educatif Global - Délégation Enfance - Attribution de subventions.

06/143 – Partenariat Educatif - Ville de Lille, A.V.E.N.I.R. Enfance et partenaires éducatifs – Conventions.

Adoptés.

Chemise n° 14

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire

06/144 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée.

06/145 – Réalisation de missions d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage en économie de la construction sur le patrimoine communal de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Lancement d'un appel d'offres ouvert.

06/146 – Fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules municipaux – Lancement d'une nouvelle consultation.

06/147 – Fourniture de matériels divers et d'outillages destinés au fonctionnement des services municipaux de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Lancement d'une nouvelle consultation.

Adoptés.

Chemise n° 16

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL
Conseillère Municipale déléguée

06/171 – Bibliothèque municipale - Acquisition de photographies anciennes – Demande de subvention auprès de l'Etat - Admission en recettes.

06/172 – Bibliothèque municipale - Acquisition de documents anciens et de bibliophilie – Demande de subvention auprès de l'Etat - Admission en recettes.

06/173 – Bibliothèque municipale - Chœur de lecteurs - Subvention du Conseil Général – Admission en recettes.

06/174 – Bibliothèque municipale - Signature d'une convention de partenariat.

06/175 – Bibliothèque municipale - Fourniture de documents sonores et audiovisuels pour adultes et enfants - Lancement d'un appel d'offres.

06/176 – Bibliothèque municipale - Fourniture de produits d'équipement des documents de bibliothèque - Lancement d'un appel d'offres.

06/177 – Bibliothèque municipale - Contrat-Ville 2005 - Demande de subvention auprès de l'Etat/Région - Admission en recettes.

Adoptés.

06/178 – Bibliothèque municipale - Lancement d'un appel d'offres de fourniture de mobilier de bibliothèque.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

Chemise n° 17

PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame BOCQUET
Adjointe au Maire

06/179 – Association Babibulle - Avenant.

06/180 – Création d'une structure multi accueil de la Petite Enfance de Vauban – Ancienne école Littré.

Adoptés.

Chemise n° 19

RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Monsieur ORIOL
Conseiller Municipal délégué

06/188 – Réhabilitation des offices de restauration scolaire - Mandat pour les lots 2 et 3.

Adopté.

Chemise n° 20

ANIMATION-JEUNESSE

Rapporteur : Monsieur MARCHAND
Adjoint au Maire

06/189 – Délégation Jeunesse - Subventions à diverses associations.

06/191 – Projets Jeunesse des Equipements de Proximité - Programme 2006.

Adoptés.

FETES

06/192 – Programmation du concert du 1er mai 2006.

Adopté.

INTEGRATION

06/193 – Plan Local d'Intégration - Subvention à l'association ROSHANI Lumière de l'Inde.

Adopté.

Chemise n° 21

C.L.S.P.D.

Rapporteur : Monsieur VICOT
Adjoint au Maire

06/194 – Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation de Lille – Subvention de fonctionnement 2006.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame ESCANDE ne prenant pas part au vote.

PUBLICITE

06/195 – Mise en place d'un nouveau règlement de publicité.

Adopté.

Chemise n° 22

VOIRIE - DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ
Adjoint au Maire

06/196 – Organisation d'une concertation préalable pour la réfection du pont de Canteleu.

06/198 – Création et aménagement de la place du quartier de Fives - Plantations, Eclairage Public, Mobilier urbain et Installations électriques - Lancement d'un appel d'offres ouvert.

Adoptés.

06/199 – Dénomination d'une nouvelle voie.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

Chemise n° 23

ECONOMIE SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

06/200 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) - Objectif 4 Accroître la demande de biens et services solidaires – Axe 4.1 Organisation du congrès de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique). Subvention au GABNOR.

06/201 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) - Objectif 2 Accroître et améliorer l'offre existante - Axe 2.3 Mobiliser, développer et coordonner les moyens financiers - Organisation de la semaine du micro-crédit - Subvention à l'ADIE.

06/202 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Objectif 1 : Animer et coordonner le réseau lillois de l'économie sociale et solidaire - Axe 3 : Echanger autrement - Organisation de la ROUMICS – Subvention à l'ANIS (Association Nord Internet Solidaire).

06/203 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Objectif 2 Accroître et améliorer l'offre existante - Axe 2.3 Mobiliser, développer et coordonner les moyens financiers - Plate-forme de la finance solidaire – Subvention à l'Association Les Cigales du Nord et du Pas-de-Calais.

Adoptés.

Chemise n° 24

RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

Rapporteur : Madame FILLEUL
Adjointe au Maire

06/204 – Festival International du Court Métrage - Subvention à l'association "Map Video".

Adopté

Chemise n° 25

EMPLOI

Rapporteur : Monsieur CHARLES
Adjoint au Maire

06/205 – Organisations Syndicales Locales - Conventions de financement.

Adopté.

Chemise n° 27

MARCHES DE PLEIN AIR

Rapporteur : Madame CARLIER
Conseillère Municipale déléguée

06/213 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Axe Promotion des Marchés de Plein Air – Subvention au Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord (GABNOR).

Adopté.

Chemise n° 28

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Rapporteur : Madame KECHEMIR
Conseillère Municipale déléguée

06/214 – Action Sociale et Insertion - Subventions destinées aux associations.

Adopté.

Chemise n° 30

MAISONS DE QUARTIER
ET CENTRES SOCIAUX

Rapporteur : Monsieur BODIOT
Adjoint au Maire

06/217 – Centres sociaux et Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs pris en application de la Convention Cadre du 15 janvier 2003 - Autorisation de paiement de subventions diverses au titre de l'année 2006

06/219 – Construction du Centre Social Mosaïque à Lille Fives - Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.

06/220 – Centre Social du Parc des Expositions Saint-Sauveur - Rénovation de l'ancien centre médico scolaire, 1 rue Georges Lefebvre à Lille - Avenant n° 1 au lot n° 13 : Génie climatique.

Adoptés.

Madame le Maire - Bonne soirée.

La séance est levée.

(Séance levée à 22 heures)

